

REVUE ANNUELLE



JUIN 2014

JUIN 2015



COMMITTED TO YOU



L'Union Bancaire Privée est heureuse d'apporter son soutien aux activités de la Coordination Intercommunautaire contre l'Antisémitisme et la Diffamation (CICAD)



UNION BANCAIRE PRIVÉE

Union Bancaire Privée, UBP SA

Rue du Rhône 96-98 | CP 1320 | 1211 Genève 1, Suisse

Tél. +41 58 819 21 11 | Fax +41 58 819 22 00 | ubp@ubp.ch | www.ubp.com

Créée en 1991, la CICAD est une association à but non lucratif qui a pour but et mission de :

- lutter contre toutes les formes d'antisémitisme y compris l'antisionisme comme forme d'expression contemporaine d'antisémitisme;
- veiller à l'application de la législation suisse contre le racisme;
- préserver la mémoire de la Shoah.

Des activités auxquelles s'ajoutent le développement et la mise en place de projets, d'outils de prévention et d'éducation, le voyage annuel d'étude au camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau, témoignages de rescapés, conférences, et formations.

La CICAD représente les communautés et organisations juives membres ainsi que leurs adhérents en Suisse romande, notamment vis-à-vis des médias, autorités, organisations et/ou instances et ce en concertation avec la CIG (Communauté Israélite de Genève), la CILG-GIL (Communauté Israélite Libérale de Genève), la CILV (Communauté Israélite de Lausanne et du canton de Vaud), la CICN (Communauté Israélite du canton de Neuchâtel à la Chaux-de-Fonds), et la CIF (Communauté Israélite de Fribourg).

Acteur clé de la Cité, elle entretient des contacts réguliers avec les responsables politiques, autorités, leaders d'opinion et médias.



Alain Bruno Lévy, Président

L'année 2014 a été marquée par une recrudescence du nombre d'actes antisémites avec une augmentation très nette des actes préoccupants. La CICAD en fait-elle assez et ne faut-il pas augmenter nos moyens d'action ?

Lutter contre l'antisémitisme est une tâche quotidienne de la CICAD qui agit en dénonçant les discours et actes des groupes extrémistes ou des milieux qui sous prétexte de critique d'Israël déguisent leur antisémitisme en antisionisme.

Non, la CICAD ne se décourage pas, bien au contraire. Son action a eu des résultats bénéfiques que vous découvrirez dans cette revue. Nous poursuivons avec conviction la tâche confiée par les communautés juives. Nous avons développé une approche ouverte et publique, qui plus est pédagogique. C'est avant tout à la nouvelle génération que nous voulons nous adresser avec les moyens les plus modernes.

La CICAD a encore des ambitions. Nous devons faire plus pour dialoguer, former, éduquer, en intervenant auprès des autorités, des médias et de toute la société civile.

Pourquoi ne pas se mobiliser pour une journée contre le racisme avec un accent sur l'antisémitisme ?

La CICAD ne manque pas de ressources et va développer des projets en motivant tous ceux qui, comme nous, croient en un monde où affirmer son identité revient à exercer ses libertés et à en exiger le respect par autrui. L'antisémitisme n'est pas une opinion mais un délit et le combattre est une mission que nous poursuivons pour le bien de toute notre société.

Votre exigence

Confiance

[kɔ̃fjãs] n.f. –XV^e; *confiance* XIII^e; du lat. *confidentia*, d'apr. l'a. fr. *fiance* «foi». 1♦ Espérance ferme, assurance de celui qui se fie à qqn ou à qqch. → créance, foi, sécurité. ♦*Homme personne de confiance*, à qui l'on se fie entièrement. → fiable, sûr.

[kɔ̃fjãs] n.f. –XV^e;
confiance XIII^e; du lat.
confidentia, d'apr. l'a. fr.

Notre engagement

Gestion discrétionnaire de celui

Conseil en investissements qqch.

Négociation et administration de valeurs mobilières

♦*Homme personne de confiance*, à qui l'on se fie entièrement. → fiable, sûr.



SELVI
& CIE

SOCIÉTÉ ANONYME

4 rue du Grütli - 1204 Genève - tél +4122 318 88 00
fax +4122 310 95 62 - swift SELVCHGG - e-mail info@selvi.ch

La CICAD, c'est l'engagement au quotidien d'un comité et d'une équipe de professionnels.

6

La CICAD (Coordination Intercommunautaire Contre l'Antisémitisme et la Diffamation) est une association reconnue d'intérêt public fondée en 1991 qui représente les communautés juives de Suisse dans la lutte contre l'antisémitisme sous toutes ses formes et la préservation de la mémoire de la Shoah. Afin de réaliser ses objectifs, la CICAD mène une action continue de prévention, d'éducation et de dialogue.

Le Comité

Maître **Alain Bruno LEVY**, Président

Monsieur **Victor GANI**, Vice-président

Monsieur **Maurice EPHRATI**, Trésorier

Monsieur **Elie BERNHEIM**

Monsieur **Marc BERREBI**

Monsieur **Jean-Marc BRUNSCHWIG**,
Vice-président de la PJLS (Plate-forme des
Juifs Libéraux de Suisse)

Monsieur **Roger CHARTIEL**, CIG
(Communauté Israélite de Genève)

Monsieur **Paul COHEN-DUMANI**

Monsieur **Alexander DEMBITZ**,
Président de la CILG-GIL (Communauté Israé-
lite Libérale de Genève)

Monsieur **Pierre EZRI**,
Président d'honneur de la CILV, Vice-président
du Comité central de la FSCI

Madame **Marianne GANI**,
CILV (Communauté Israélite de Lausanne
et du canton de Vaud)

Maître **Philippe A. GRUMBACH**,
ancien Président de la CICAD

Monsieur **Thierry HALFF**

Maître **Lionel HALPERIN**

Monsieur **Bertrand LEITENBERG**,
Président de la CIGN (Communauté Israélite du
canton de Neuchâtel à la Chauds-de-Fonds)

Monsieur **Claude NORDMANN**,
Président de la CIF (Communauté
Israélite de Fribourg)

Madame **Nicole POËLL**,
Présidente de la PJLS (Plate-forme des Juifs
Libéraux de Suisse)

Monsieur **Laurent SELVI**

Maître **Sabine SIMKHOVITCH-DREYFUS**,
Vice-présidente de la FSCI (Fédération Suisse
des Communautés Israélites),

Monsieur **Alain SCHAUDER**,
Président de la CILV (Communauté Israélite de
Lausanne et du canton de Vaud)

Monsieur **Emile SPIERER**

Monsieur **Raphaël YARISAL**, CILG-GIL

Professionnels au service de la CICAD

Monsieur **Johanne GURFINKIEL**,
Secrétaire général

Madame **Lauren ADLER**,
Chargée de projets et relations donateurs

Madame **Olivia ALFONSO**,
Chargée de projets

Madame **Danielle BENARROCH**,
Assistante du Secrétaire général

Madame **Audrey LANDI**,
Chargée de communication

Madame **Lauren ROSE**,
Analyste et Chargée de projets

RAYMOND WEIL

GENEVE

SINATRA is a registered trademark of Frank Sinatra Enterprises. Photo by David Sutton © FSE. Used under license. All rights reserved.



CELEBRATING 100 YEARS OF **SINATRA**[™]

RAYMOND WEIL proudly presents the *maestro* Frank Sinatra Limited Edition in homage to the ultimate music icon. This unique timepiece was created in partnership with Frank Sinatra Enterprises as part of the “Sinatra 100” Centennial Celebration and is limited to 1,212 pieces in reference to the artist’s birth date.

Happy Birthday Frank!

Join the celebration [#RWSinatra100](#)

Limited Edition - *maestro*

Éditorial du Président, Alain Bruno Lévy	4
Les chiffres clés de la CICAD	10
Rétrospective du Secrétaire général, Johanne Gurfinkiel	12

Antisémitisme

Propos antisémites sur un forum de la RTS	16
Vigousse récidive	17
Scandaleuse caricature !	18
Cours de géographie et amalgames dans un collège genevois	19
Mobilisation contre la recrudescence d'amalgames stigmatisant les Juifs	20
Twiteuse genevoise aux propos haineux	22
Un ex-député neuchâtelois adepte de jeux de mots antisémites	23
Attentats de Paris et Copenhague, la communauté juive de Suisse s'inquiète	24
La CICAD salue l'engagement du gouvernement	25
Un supporter du Lausanne-Sport poste un commentaire judéophobe sur Facebook	26
Quenelleurs condamnés à Genève	27
Dieudonné à Lausanne et Val-de-ruz	28
Rapport sur l'antisémitisme en Suisse romande : augmentation inquiétante du nombre de cas recensés	30
La CICAD obtient la condamnation d'un négationniste	32
Un parfait exemple d'hostilité	33
Un policier genevois admirateur du III ^e Reich	34
Conférence de Michel Collon à Lausanne	35
La Dieudosphère déverse sa haine sur la CICAD	36

La CICAD au Salon du livre	40
-----------------------------------	-----------

Mémoire

205 élèves et enseignants se rendent à Auschwitz-Birkenau	54
La CICAD s'associe aux étudiants pour leurs travaux de maturité	58
Une filiale de Migros distribue des crèmes à café à l'effigie d'Hitler	59
Dérapage d'un Député MCG	60
Zara et le t-shirt à l'étoile jaune	61
85 enseignants vaudois conquis par le séminaire de formation de la CICAD	62
Commémoration du génocide des Tutsis au Rwanda	66
Jugement d'un ancien nazi	67

Rencontre

Rencontre avec la Conseillère d'État en charge du Département de l'éducation et de la famille du Canton de Neuchâtel	70
La CICAD, un rempart contre l'antisémitisme	71
Elections municipales genevoises, la CICAD rencontre les partis politiques	72
Tombes musulmanes profanées à Lausanne	76
Les pasteurs à l'écoute de la CICAD	77

Les outils d'information	82
---------------------------------	-----------

Les outils de formation	84
--------------------------------	-----------

PIAGET

PERFECTION IN LIFE



-Manhattan, New York-

Piaget Altiplano 1205P

Montre et mouvement Manufacture automatique avec
petite seconde et indicateur de date les plus plats au monde.

Piaget, Maître de l'extra-plat.

piaget.com

1991	Année de création de la CICAD
53	Réactions et démarches en faveur de victimes d'actes antisémites entre 2013 et 2014
500	Membres directs et plusieurs milliers de membres affiliés des communautés et organisations juives en Suisse romande représentés par la CICAD
15	Journée d'étude à Auschwitz-Birkenau totalisant plus de 2200 participants
276	Actes antisémites recensés en 2014
80 000	Vues des publications postées sur la page Facebook de la CICAD au Salon du livre
2380	Newsletters publiées depuis 2005
100	Interventions dans les medias en 2014
92 000	Vues de la chaîne YouTube
1400	Abonnés à notre Newsletter
95 000	Visiteurs au 29 ^e Salon du livre et de la presse de Genève dont 5000 participants accueillis sur le stand de la CICAD



Genève
Rue Cornavin 6

MANOR 
instore | online | mobile

Johanne Gurfinkiel, Secrétaire général



Proactivité et anticipation: plus qu'un leitmotiv, une philosophie

«Ce sont en particulier des intérêts étrangers en Suisse (par exemple des ambassades), des organisations internationales implantées dans notre pays ou des installations et personnes d'origine juive qui peuvent, de cas en cas ou de façon permanente, être exposés à une menace accrue de la part de groupes terroristes ou extrémistes violents»

Telles sont les analyses récentes du Service de renseignement de la Confédération exprimées dans un communiqué de presse.

Face aux changements profonds que subit notre société, face aux mutations des mentalités, face à la nature protéiforme de l'antisémitisme, et à l'aune de certains récents événements tragiques, nous devons être plus que jamais réactifs et multiplier les actions ciblées. Les juifs d'Europe ont été touchés en leur cœur à Paris, Bruxelles et Copenhague. La fusillade qui a décimé la rédaction de Charlie Hebdo, la tuerie de l'Hyper Casher, l'attentat contre un bâtiment culturel et une synagogue danois ont hélas donné raison à l'anxiété qu'expriment les communautés juives.

Dans ce contexte tendu la réaction des autorités fédérales pour dénoncer avec virulence un antisémitisme exprimé dans le sang et la terreur s'est fait attendre. La CICAD s'est de son côté mobilisée avec détermination tout en ancrant son action dans une vision à long terme. Nos concitoyens doivent être mieux informés, plus vigilants tout en cultivant les valeurs de respect et de tolérance, socle de notre société. Loin des belles paroles, notre association s'évertue à faire bouger les consciences, la preuve en trois verbes pour l'année 2014.

Éveiller

toutes les générations en particulier les plus jeunes à la réalité néfaste des discriminations tout en préparant l'avenir sur des bases saines. Le stand de la CICAD au Salon du Livre s'inscrit parfaitement dans cette philosophie. Les ateliers «Dessiner pour vaincre les Préjugés» auxquels des centaines d'élèves ont participé à l'instar des milliers de visiteurs venus assistés aux nombreuses tables-rondes et activités offertes, ont été des rendez-vous d'une grande richesse d'enseignement et d'échanges. Des activités complémentaires au nécessaire travail de Mémoire qui mobilisent la CICAD depuis sa création et dont les programmes se sont développés pour répondre aux demandes toujours plus importantes, en particulier des établissements scolaires. La journée d'étude au camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau, initiée en 2001, en est une parfaite illustration, avec désormais la participation de 200 élèves et enseignants chaque année issus dans tous les cantons de Suisse romande. Un programme de préservation de la Mémoire et de prévention auquel sont associés des rescapés.

Sensibiliser

un public toujours plus large aux thématiques qui préoccupent la CICAD au quotidien. Les échéances électorales sont autant d'occasions pour rencontrer les candidats et les responsables politiques. Le travail de sensibilisation des autorités, aux préoccupations des juifs de Suisse, auquel nous nous attelons tout au long de l'année, est tout aussi essentiel. De même les séminaires de formation des enseignants suscitent un intérêt grandissant. La troisième édition qui se déroulait à Lausanne a réuni 85 enseignants qui ont pu bénéficier du savoir d'une dizaine d'experts venus évoquer un large éventail de thèmes traitant notamment de la Shoah, des manifestations anciennes et contemporaines de l'antisémitisme ou de l'histoire de la communauté juive, sans oublier les approches pédagogiques d'enseignement.

Agir

face à chaque cas d'antisémitisme avec la même fermeté sans complaisance aucune. Agir aussi pour ne pas oublier.

Eveiller, sensibiliser et agir par le contact et le dialogue. Ces trois verbes trouvent un ancrage plus profond dans tous les programmes que nous avons pu développer et pérenniser. Je vous invite à présent, vous lecteur à découvrir la riche palette d'activités déployées avec la conviction profonde qu'elles sont plus que jamais indispensables.

Sans une équipe soudée et solidaire rien n'est possible: un Président, un Comité, des militants, des professionnels autant que des membres engagés dont le dévouement ne connaît pas de limite.

Cette rubrique m'offre l'occasion de leur exprimer ma reconnaissance et de les remercier. La tâche à laquelle nous nous attelons est rude. La responsabilité de faire bouger les choses appartient à chacun d'entre nous.



Lauren ADLER,
Chargée de projets et des relations donateurs

Assurer un contact privilégié avec l'ensemble de nos membres et partenaires est l'une de mes principales missions. Mon action vise sous l'impulsion du Comité à développer plus encore les actions de la CICAD.



Olivia ALFONSO,
Chargée de projets

Intégrer l'équipe de la CICAD en qualité de Chargée de projets en février 2015, fut une étape palpitante. Au-delà de ma mission comme coordinatrice pour l'organisation du stand CICAD au Salon du livre et de la presse de Genève, je travaille sur les activités pédagogiques de notre association. Je ne considère pas la lutte contre l'antisémitisme comme un simple travail, mais une cause essentielle à laquelle je suis fière de contribuer.



Danielle Benarroch,
Assistante du Secrétaire général

La bonne gestion des multiples tâches administratives, ainsi que la mise en place de projets tout en coordonnant les contacts extérieurs, nécessitent rigueur et sens de l'organisation. Des exigences nécessaires au quotidien pour mener à bien l'ensemble de nos projets.



Audrey LANDI,
Chargée de communication

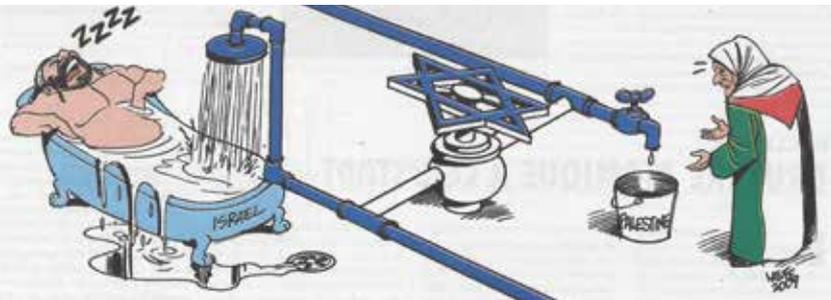
Les nouveaux médias, mes stylos et mon appareil photo sont mes outils de prédilection pour convaincre et informer. Réalisation du magazine des membres, brochures, newsletter, site internet, chaîne Youtube et réseaux sociaux sont autant de lieux d'expression sur lesquels je m'active. L'ensemble de ces médias permettent de mettre en avant quotidiennement nos activités.



Lauren ROSE,
Analyste et Chargée de projets

L'actualité rythme mon quotidien à la CICAD, chaque jour amenant de nouvelles problématiques qui doivent être documentées, analysées, traitées et suivies. Toutes questions liées à l'antisémitisme passent par mon bureau afin d'y être étudiées pour offrir la meilleure réponse possible. L'analyse et le recensement des actes antisémites jouent un rôle primordial dans cette mission

ANTISÉMITISME



Six mois de prison ferme pour avoir insulté les juifs

Un quinquagénaire genevois risque de se retrouver en cellule pour discrimination raciale

Catherine Favre

Insulter les juifs en la Cour d'assises genevoise... «L'acharnement et la virulence du prévenu démontrent qu'il est mû par des mobiles de haine et de discrimination raciale»

Propos antisémites sur un forum de la RTS

Le 8 mai 2014, la RTS diffusait l'émission «*Bientôt un tueur dans le ciel suisse ?*» sur la volonté de l'armée suisse de convaincre le Parlement d'acheter des drones israéliens. Une émission qui suscita de vives réactions de la part de téléspectateurs qui contactèrent la CICAD.

Même si le traitement du sujet fut clairement orienté en qualifiant cet achat de soutien envers d'éventuels crimes de guerre, la CICAD se concentra sur les nombreux propos antisémites publiés sur le forum dédié.

En dépit de la modération annoncée sur le forum ainsi que des règles d'utilisation, c'est un véritable déversoir de haine antisémite qui fut mis en ligne et sans contrôle. Parmi les commentaires, les internautes pouvaient lire «*Il ne faut pas que le Parlement suisse s'abaisse à acheter des engins de mort à un état qui se réclame d'une suprématie théologico- raciale. Le peuple élu ne doit pas faire de l'argent sur le dos des goyim...* ». La CICAD fut également prise à partie qualifiée de donneuse d'ordre vis-à-vis de la modération du Forum après que certains commentaires furent supprimés. «*Que la CICAD sache que mon commentaire a été supprimé. Probablement cela est dû au modérateur, un espion du Mossad. La CICAD peut remercier la RTS parce qu'elle fausse les sondages d'opinions par ses coupes tendancieuses pro juives.* »

L'association a relevé et enregistré au total plus d'une douzaine de messages à caractère antisémite sur ce forum. De son côté, Jean-Philippe Ceppi, producteur de l'émission, a pris connaissance de l'analyse de la CICAD et a reconnu que ces messages étaient bel et bien problématiques et n'auraient pas dû être publiés. Ils ont donc été enlevés immédiatement. «*Nous avons attentivement relu les interventions que vous nous signalez et en avons longuement discuté avec le modérateur du site internet de Temps Présent ce soir-là. En effet, sur les douze interventions que vous portez à notre attention, dix nous paraissent, de toute évidence, problématiques et n'auraient pas dû être laissées à la publication en ligne. Ces interventions ont été retirées du forum. Nous vous prions de nous excuser de ce manque de vigilance. Le très grand nombre d'interventions (plus de 260, dans 82 discussions) est à l'origine de cette lacune.*» Le producteur néanmoins a expliqué le travail de modération effectué lors de la diffusion de l'émission «*Plus d'une quarantaine de messages ont été retirés pendant la discussion en ligne. Nous avons également fermé le forum des minuit le jeudi soir comme c'est désormais la règle à Temps Présent.*»

«*En effet, sur les douze interventions que vous portez à notre attention, dix nous paraissent, de toute évidence, problématiques et n'auraient pas dû être laissées à la publication en ligne.*»

Jean-Philippe Ceppi, Producteur de l'émission



Capture d'écran du forum dédié à l'émission.

Vigousse récidive

Dans l'édition du 23 mai de Vigousse, hebdomadaire romand, la CICAD fut pris à parti une nouvelle fois dans le cadre d'un article intitulé «*Un juif antisémite*».

Remettant en cause le travail de recensement et d'analyse des actes antisémites de la CICAD, l'auteur s'interroge sur les critères pour qualifier un acte d'antisémite ou non. «*La CICAD, prompte à condamner toute forme de diffamation anti-juive, a parfois tendance à traiter allégrement d'antisémites des gens ou des propos qui ne le sont aucunement* ». Poursuivant son argumentaire, il revient sur une précédente affaire où la CICAD avait à juste titre dénoncé les propos de Thierry Meury.

Ce dernier avait comparé une opération militaire israélienne à celles du III^e Reich. Des propos relevés par la CICAD faisant écho à l'un des points de la définition de l'antisémitisme citée dans son rapport «*Le fait de dresser des comparaisons entre la politique israélienne et celle des nazis*». Un dossier visiblement non classé pour l'hebdomadaire qui ne semble toujours pas, quatre ans après, avoir accepté que cette actualité de février 2010 soit mise en avant dans l'*Hebdo* et le *20 minutes* en titrant «*Vigousse est antisémite*». Pour preuve, l'article conclut par une énième provocation demandant à la CICAD «*qu'elle absolve Vigousse ou mieux encore qu'elle veuille bien réviser les critères qui selon elle l'autorise à accuser les gens d'antisémitisme* ».

La CICAD, qui n'a pas manqué de réagir à ces propos belliqueux, a souligné au détour d'une lettre adressée au Rédacteur en chef, qu'elle aurait préféré lire des sujets liés à l'antisémitisme en Suisse romande afin de lutter contre ce qui est qualifié par ce même journaliste à juste titre de «*bêtise crasse, vomitive et parfois tragique*». Force est de constater que ce n'est pas avec cette nouvelle polémique que cet hebdomadaire satirique brillera. L'association a souhaité une réaction de l'hebdomadaire et la publication de son courrier. Une demande restée sans réponse.

14 MASS MERDIA

Un Juif antisémite

BLÂME DE FOND Selon les critères formulés par la CICAD, l'antisémitisme progresse au sein de la population israélienne. C'est inquiétant.

Comme les autres formes de racisme et d'exclusion collective, l'hostilité et les calomnies envers les juifs, en bloc et en tant que tels, relèvent évidemment d'une bêtise crasse, vomitive et parfois tragique. En Suisse, la Coordination intercommunautaire contre l'antisémitisme et la diffamation (CICAD) dénonce donc légitimement les dérives révisionnistes et négationnistes, et traque tous azimuts les signes variés d'antisémitisme larvé ou affiché. Très bien.

Toutefois la CICAD, prompte à condamner toute forme de diffamation anti juive, a parfois tendance à traiter allégrement d'antisémites des gens ou des propos qui ne le sont aucunement. Ainsi considère-t-elle comme typiquement antisémite «*le fait de dresser des comparaisons entre la politique israélienne et celle des nazis*». (www.cicad.ch).

Vigousse en sait quelque chose. Dans son tout premier numéro (04.12.09), Thierry Meury avait eu le malheur d'évoquer, au gré d'une rétrospective de l'année écoulée, la tristement fameuse «*opération plomb durci*» menée par l'armée israélienne dans la bande de Gaza: vingt-deux jours de pilonnage in-

terensif, 1200 Palestiniens tués dont deux tiers de civils et 300 enfants, des milliers de blessés et de sans-abri, un hôpital, un centre d'aide humanitaire de l'ONU, des dépôts de vivres et de médicaments pris pour cible et détruits, des bombes incendiaires au phosphore blanc... Le tout dénoncé fermement par plusieurs chefs d'Etat, par la Croix-Rouge, par l'ONU, dont le secrétaire général s'était déclaré «*scandalisé*». Et aussi par des

OZ OSE

Israéliens comme Gush Shalom, pour qui «*le meurtre de centaines de Palestiniens et la destruction des infrastructures permettant la vie quotidienne*» étaient «*des actes abominables*».

Ei donc, Thierry Meury avait pointé dans *Vigousse*, sous le titre «*Une guerre Tsahal*», cette opération qui, «*comme les Allemands savaient le faire à la Belle Epoque*», visait des civils démunis «*enfermés dans un ghetto, qu'on appelle aujourd'hui une bande*». Rapprochement avec le III^e Reich, donc.



Et par conséquent, selon les critères de la CICAD, antisémitisme caractérisé.

Dès lors, et même si Thierry Meury vitriculait à la même page le révisionnisme de l'évêque Williamson, ses lignes sur Gaza déchaînaient illico les accusations. Dénonçant dans *L'Hebdo* (14.01.10) «*de honteuses comparaisons*», le président de la CICAD Alain Bruno Lévy lança l'anathème contre *Vigousse* pour avoir publié «*quelque chose d'ignoble, décevant*». Il en fit le signe révélateur d'un antisémitisme rongé par le pays. Il promit de saisir le Conseil suisse de la presse. Sur quoi le gratuit *20 minutes* s'empressa de tirer en gros caractères «*Vigousse est antisémite*». Merci encore.

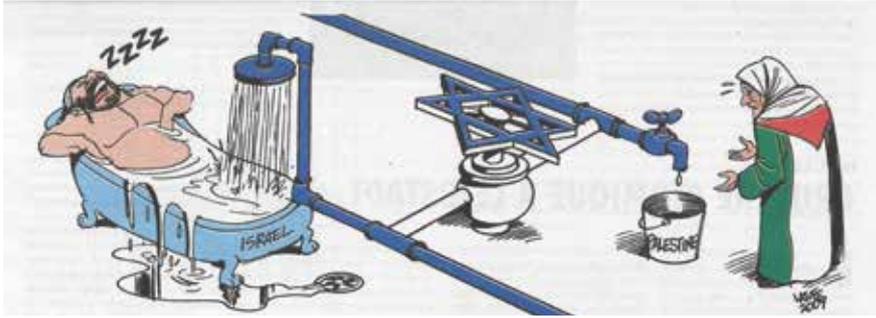
Pourquoi revenir aujourd'hui sur cette diffamation? Parce que après feu le professeur juif Yeshayahou Leibowitz, qui pour désigner cer-

tains colons israéliens avait formulé la notion de «*judéo-nazis*», c'est l'écrivain israélien Amos Oz qui, voici quelques jours, a défrayé la chronique en traitant de «*néonazis hébreux*» les Israéliens qui multiplient les actes barbares contre les chrétiens et surtout les musulmans.

On attend donc avec impatience que la CICAD condamne fermement ces honteuses et ignobles comparaisons avec le III^e Reich, qui prouvent que l'Israélien Amos Oz est antisémite. A défaut, que par cohérence et souci d'équité elle absolve publiquement *Vigousse*. Ou mieux encore, qu'elle veuille bien réviser les critères qui, selon elle, l'autorisent à accuser les gens d'antisémitisme.

Contrairement aux bombes sur les femmes et les enfants de Gaza, elle éviterait ainsi de se tromper de cible.

© Laurent Plutsch



Caricature publiée dans le journal n°251 du parti politique SolidaritéS le 10 juillet 2014.

Le climat d'hostilité présent au gré des développements au Proche-Orient, durant les 50 jours du conflit israélo-palestinien de l'été 2014, a servi régulièrement de prétexte à l'expression de débordements antisémites en Suisse romande. La scandaleuse caricature publiée dans le journal éponyme du parti politique SolidaritéS en est un exemple.

Un Juif religieux ventripotent, portant une kippa et des papillotes se prélassant dans un bain alors qu'à l'autre bout du tuyau un Palestinien n'a qu'une goutte d'eau d'un robinet fermé par Israël. Une caricature pour illustrer un article intitulé «*Une critique écologiste de l'occupation israélienne*». L'auteur n'est autre que le dessinateur Latuff qui a déjà fait l'objet d'une dénonciation en juillet 2009 par la CICAD. Il avait alors dessiné d'autres caricatures du même type publiées sur le site du Collectif Urgence Palestine.

Profondément choquée qu'un parti politique prétendant défendre les valeurs des droits de l'homme utilise ce type d'image désignant le Juif comme coupable, la CICAD s'est exprimée par un communiqué de presse diffusé le 24 juillet en demandant de la part des responsables du parti une prise de position claire. Pour Pierre Vanek, Coordinateur de SolidaritéS qui ne partage pas le même avis la CICAD passe à côté du vrai problème soulevé. «*On peut discuter sur le bon goût du dessin mais le fond du discours n'est pas là. Cette caricature n'est pas diffamatoire, elle reflète parfaitement le sujet. La CICAD passe à côté du vrai problème soulevé, à savoir les inégalités.*» En guise de réponse, un texte est publié sur le site du journal accusant la CICAD de mauvaise foi et de se livrer en outre à un amalgame sans fondement.

Un sujet à nouveau discuté lors de la rencontre avec le parti SolidaritéS avant le premier tour des élections municipales genevoises. Tout en regrettant sa diffusion, Pablo Cruchon, Secrétaire politique de SolidaritéS, a demandé à la CICAD de modérer ses griefs. «*On peut nous reprocher une maladresse mais pas de l'antisémitisme. Le contenu de l'article est clair et sans ambiguïté. En tant que rédacteur du journal, Jean Batou, qui a rédigé une lettre d'explication, avait raison de revenir sur le fond. Il fallait montrer que votre attaque était uniquement sur l'image.*» Une remarque qui n'est pas partagée par le Président de la CICAD, pour qui il est important de prendre conscience de l'impact d'une telle caricature auprès des lecteurs. «*À Genève, un juif religieux s'est fait poignarder avec ces mêmes attributs il y a quelques mois. Ce danger existe et il y a une forme de discrimination par l'image dans ce cas précis.*» Et le Secrétaire général, de conclure sur la réaction du rédacteur. «*Il reconnaît qu'il y a eu une erreur mais il demande que la CICAD ouvre les yeux sur les courants fascistes en Israël. Mais pourquoi demander à la CICAD d'intervenir sur la politique israélienne ? Son intervention est strictement en Suisse romande.*»

Genève, jeudi 24 juillet 2014

COMMUNIQUÉ

Scandaleuse caricature publiée par Solidarités

Un juif religieux ventripotent, portant une kippa et des papillotes, voilà la manière dont Solidarités illustre son article «*Une critique écologiste de l'occupation israélienne*» (cf. annexe 1). L'auteur de cette caricature n'est autre que Latuff qui avait déjà fait l'objet d'une dénonciation par la CICAD pour des caricatures publiées sur le site du Collectif Urgence Palestine en juillet 2009 (cf. annexe 2).

Cette caricature n'est pas sans rappeler une image utilisée par le groupe d'extrême droite Genève Non-Conforme qui, pour une affiche célébrant le 1^{er} août, a utilisé un homme aisément identifiable comme juif, portant également une kippa et des papillotes, pour dépendre l'Etat d'Israël (cf. annexe 3).

Communiqué de presse de la CICAD, 24 juillet 2014.

«À Genève, un juif religieux s'est fait poignarder avec ces mêmes attributs il y a quelques mois. Ce danger existe et il y a une forme de discrimination par l'image dans ce cas précis.»

Alain Bruno Lévy, Président

Une caricature publiée par solidarités dénoncée

La Cicad exige que le parti d'extrême gauche se positionne par rapport à ce qu'elle considère comme un dérapage antisémite

«Il est inacceptable qu'un parti qui prône le respect des droits de l'homme véhicule des messages conduisant à des amalgames et jette l'opprobre sur la communauté juive», fulmine Johanne Gurfinkiel, secrétaire général de la Coordination intercommunautaire contre l'antisémitisme et la diffamation (Cicad), après la publication d'une caricature du dessinateur Latuff sur le site de solidarités. Un caricaturiste que la Cicad avait déjà accusé d'antisémitisme par le passé, notamment lors de la parution de dessins sur le site du Collectif Urgence Palestine en 2009.

L'image, qui illustre un article intitulé «*Critique écologiste de l'occupation israélienne*», présente un homme gros, portant kippa et papillotes, se prélassant dans un bain qui déborde alors qu'à l'autre bout du tuyau, un Palestinien récolte péniblement une petite goutte d'eau d'un robinet fermé par Israël. «C'est choquant d'attiser ainsi la haine contre la communauté juive. Ce d'autant que l'Europe connaît déjà des débordements liés à ce qui se passe à Gaza», poursuit Johanne Gurfinkiel. Que des citoyens se mobilisent démocratiquement pour apporter leur soutien de manière pacifique aux Palestiniens ne pose aucun

problème. Mais en utilisant l'image d'un juif orthodoxe, on n'est plus dans le même débat et on en connaît les risques d'embrasement.»

Coordinateur de solidarités, Pierre Vanek ne partage pas le même avis. «On peut discuter sur le bon goût du dessin, mais le fond du discours n'est pas là, assure le responsable, qui annonce que l'as-

«Cette caricature reflète bien le problème de l'appropriation de l'eau dans cette région par Israël»



Pierre Vanek
Coordinateur de solidarités

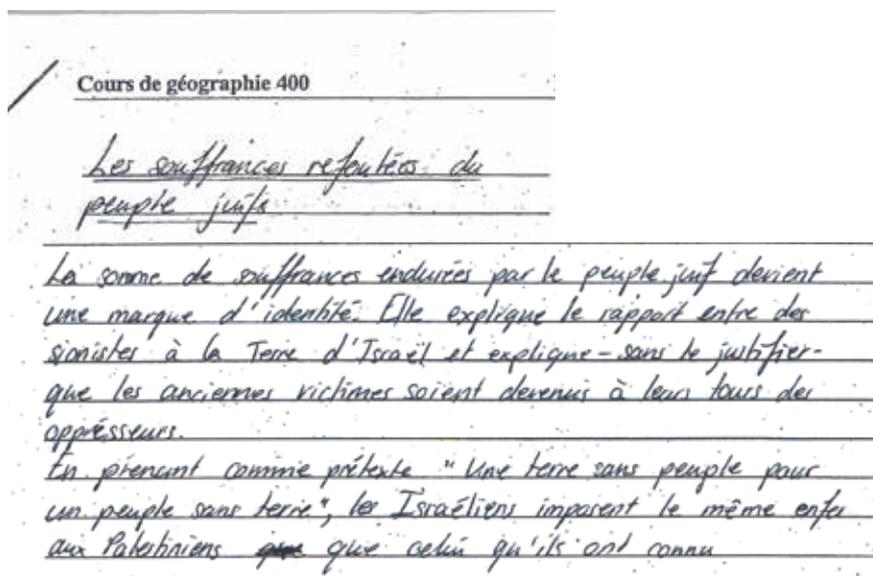
semblée de son parti réagira officiellement aux accusations de la Cicad. Cette caricature n'est pas diffamatoire, elle reflète parfaitement le sujet. A savoir l'appropriation excessive de l'eau de cette région par Israël.»

Pour Pierre Vanek, il s'agit d'une critique écologiste de la politique de colonisation. «La Cicad passe à côté du vrai problème soulevé, à savoir les inégalités.»

Isabel Jan-Hess

Tribune de Genève, 25 juillet 2014.

Ces derniers mois, la CICAD a été contactée par les parents d'un élève de 4^e année d'un collège de Genève, surpris par la manière dont un professeur enseignait le conflit israélo-palestinien. Omission de faits historiques, accusations des Juifs qui feraient subir aux Palestiniens les souffrances qu'ils ont connu durant la Shoah, raccourcis et amalgames attérants... Autant d'éléments qui ont poussé la CICAD à se saisir du dossier.



Exemple de document distribué durant le cours de géographie.

Portée politique de la circoncision

Des personnes ayant eu l'occasion de revivre, sous hypnose ou lors de régressions thérapeutiques, les circonstances de leur propre circoncision ont décrit les sensations de terreur, d'anéantissement et la rage qui résultèrent du viol de leur intégrité. Voici ce qu'en dit un psychologue juif américain : « L'expérience émotionnelle était horrible. J'ai senti une peur me submerger, transpirant et tremblant de longs moments. Parfois, une rage intense me remontait. Je voulais me protéger, mais je ne le pouvais pas. Je me suis senti très triste, sombrant dans l'affliction, le désespoir et l'impuissance. » (29) Ces témoignages permettent de se faire une idée de l'intensité des sentiments refoulés qu'implique la généralisation d'une telle mutilation à une communauté humaine. De toute évidence, ce vécu émotionnel est par la suite projeté dans le tissu social et détermine l'ensemble de l'édifice que le groupe construit autour du refoulement collectif du traumatisme.

La violence du rapport relationnel qu'impose le père à ses enfants – et notamment la rupture du lien protecteur avec leur mère – va se retrouver dans les interactions que ces derniers vivront avec leur entourage (30). En tant que support collectif de cette souffrance non résolue, le monde des « non juifs » sera perçu comme hostile, voire menaçant, ce qui permettra de rejouer sur lui, en fonction des circonstances historiques, la séparation et le rejet vécus au sein même de l'intimité familiale. Conjointement, le fantasme de *Terre promise*, idéalisation d'un accueil maternel perdu à jamais du fait de la coupure infligée par le père, va peu à peu conférer aux revendications politiques des sionistes le caractère d'un mouvement nationaliste qui prétend rassembler tous les Juifs (fig.3). La rage refoulée sera régulièrement mise en actes à travers les faits de guerre – toujours vécus comme une « légitime défense » – et les chefs militaires les plus arrogants seront choisis dans ce sens. Enfin, les protagonistes afficheront la même indifférence devant la souffrance de « l'ennemi » que celle du père à l'égard du vécu de son enfant.

Exemple de texte diffusé par l'enseignant sur son site.

Madame S., qui avec son fils ont sollicité l'intervention de la CICAD explique : « Le cours portait sur le conflit israélo-palestinien, son contenu relatait des faits historiques de manière erronée et partielle. De plus, il stigmatisait le comportement des Juifs, ce que nous ne pouvions pas accepter. Nous désirions en faire part à la CICAD pour connaître leur avis et savoir s'il était pertinent d'intervenir et, le cas échéant, de quelle manière. Le Secrétaire général et son assistant ont traité le dossier avec beaucoup de sérieux, ils nous ont confirmé qu'il y avait lieu d'intervenir et qu'ils nous soutiendraient et nous aideraient tout en respectant la manière dont nous voulions agir. Nous avons donc préparé ensemble un email que nous avons envoyé au doyen de notre fils lui expliquant que nous ne pouvions pas tolérer qu'un tel enseignement, vecteur d'incompréhension et d'intolérance envers les Juifs, soit diffusé à des élèves. »

Johanne Gurfinkiel, Secrétaire général de la CICAD, se rendait quelques jours plus tard aux côtés de la famille pour rencontrer le directeur, le professeur et les doyens de l'école. Après trois heures de discussion, il semble que les arguments de la CICAD et de la famille aient été entendus. Mais le collège a décidé de camper sur ses positions.

Pour Madame S., « C'est sans aucun doute, grâce à l'implication de la CICAD, que nous avons été pris au sérieux et que nous avons obtenu ce rendez-vous. La présence de la CICAD à cette réunion était pour nous indispensable, nous avions vraiment besoin du soutien d'une personne spécialiste du domaine et habituée à ce genre de situation. » et de poursuivre « Il nous était important que les élèves reçoivent un enseignement objectif. Dans ce but, des documents préparés par la CICAD expliquant en détail les points qui doivent être enseignés différemment ont été transmis en réponse au cours enseigné. Il nous était essentiel de réagir face à cet enseignement et nous espérons que, grâce à l'aide de la CICAD, il en sera tenu compte dès la prochaine rentrée scolaire. »

Un dossier qui a également intéressé la Conseillère d'état en charge de l'Instruction Publique (DIP), Anne Emery-Torracinta qui a souhaité disposer de l'ensemble des éléments.

« C'est sans aucun doute, grâce à l'implication de la CICAD, que nous avons été pris au sérieux. »

Madame S.

Les 50 jours du conflit israélo-palestinien de l'été 2014 furent autant de jours accordés aux fervents partisans anti-israéliens de Suisse romande pour alimenter les amalgames entre le peuple Juif, Israël et le nazisme. Manifestations, articles de presse, commentaires en ligne ou courriers de lecteurs ont ainsi sous couverts de liberté d'expression mis en avant un antisémitisme latent. Des propos et des agissements dénoncés par la CICAD systématiquement.

Selon la définition de l'antisémitisme « *le fait de dresser des comparaisons entre la politique israélienne et celles des nazis est considérée comme une forme d'antisémitisme contemporaine.* » Ainsi, si la critique de l'État d'Israël est largement autorisée, lorsque l'on bascule ouvertement vers l'antisémitisme et la multiplication de gestes et symboles connotés et stigmatisant des Juifs, il est nécessaire de réagir.

Un climat délétère inacceptable

La CICAD a axé ses actions vers l'information et la sensibilisation en demandant aux autorités de rester vigilantes pour éviter tout débordement et en intervenant à chaque dérapage. En France ce ne fut malheureusement pas le cas, comme l'a démontré la manifestation en région parisienne d'Aulnay sous-bois où des cris de « *Mort aux Juifs* » et « *Hitler avait raison* » ont été entendus. La CICAD exprimera son soutien aux communautés juives de France par un communiqué de presse le 16 juillet 2014. Interviewé le 23 juillet à la radio SRF dans l'émission politique « *Echo der Zeit* » Johanne Gurfinkiel fait part de ces mêmes amalgames entendus lors des manifestations de Zurich et Lausanne. « *Qui parle de conflit avec Israël parle ensuite de conflit avec les Juifs. Et c'est à ce moment-là qu'il y a des répercussions sur la communauté juive de Suisse. Cette libération de la parole antisémite est un phénomène que l'on décrit depuis longtemps mais qui pour l'instant n'a pas touché l'intégrité des personnes. Il faut cependant rester vigilant.* »

Un climat d'hostilité présent au gré des développements au Proche-Orient qui a servi régulièrement de prétexte à l'expression de débordements antisémites en Suisse romande.

Actualités biaisées par les médias

Les propos virulents lus sur certains blogs hébergés par des médias, réseaux sociaux, plateformes d'information et dans la presse, ont alimenté ce climat délétère. La couverture trop souvent partielle des événements tragiques du Proche-Orient ont fortement contribué à cette situation. Pour exemple, ces courriers de lecteurs parus dans 24 heures du 7 août et dans le Journal du Jura du 14 août (extraits ci-contre) associant les Juifs et Israël au régime nazi, accusant les victimes d'hier de devenir les bourreaux d'aujourd'hui. Un argumentaire honteux justifiant l'antisémitisme repris des dizaines de fois dans la presse et qui aurait dû être condamné unanimement.

Pourtant la presse romande a fait preuve de peu de vigilance. Face à ce constat, la CICAD a opté pour une réponse ferme directement aux courriers de lecteurs. Au travers d'une tribune dans *le Courrier* du 25 août 2014 « *Pourquoi ce silence ?* » Johanne Gurfinkiel, Secrétaire général, regrette cet angle biaisé sur le conflit israélo palestinien. « *Comment Le Courrier, journal de référence, peut-il se satisfaire de positions unilatérales sans envisager, une seconde, de proposer des visions divergentes ?*

Comment expliquer que Le Courrier ait fait le choix d'occulter les récentes prises de position de la CICAD. Plus important encore, pourquoi ce refus d'aborder la question de l'antisémitisme qui s'exprime lors des manifestations anti-israéliennes ou pro-palestiniennes ? Pourquoi ce silence alors que l'Europe toute entière s'étouffe de ce nouvel essor antisémite qui ne cesse de se répandre au gré des manifestations ? Et pourquoi dès lors accepter les amalgames quotidiens qui s'opèrent inopinément entre le conflit israélo-arabe et les communautés juives et dont les effets ont été largement ressentis ? » Une prise de position entendue par le journal qui « *condamne tout acte ou parole antisémite* » mais explique sa ligne éditoriale « *de volonté de ne pas essentialiser les protagonistes du conflit.* »

La communauté juive cible d'activistes anti-israéliens

Pourtant malgré les divers échanges avec les rédactions romandes, les amalgames entre la communauté juive de Suisse et le conflit au Proche-Orient s'accroissent, notamment lors des manifestations quotidiennes anti-israéliennes en présence d'hommes politiques genevois et de divers acteurs de la Cité. Les paroles précédant souvent les actes, la CICAD reste vigilante face à ces multiples manifestations en plein cœur de Genève.

La ligne rouge est franchie quand une activiste anti-israélienne manifeste à diverses reprises devant la synagogue Beth Yacov de Genève durant l'office du samedi 16 août avec un drapeau palestinien et tenant des propos insultants. « *Toute synagogue est une ambassade d'Israël.* » - « *Je pense qu'il faudrait remplacer les mots « Juif » par « Palestinien » et « Hitler » par « Netanayou » sur cette plaque commémorative, vous ne pensez pas ?* » C'est ainsi qu'elle tente d'accoster des fidèles venus prier. Une autre femme portant un drapeau palestinien autour du cou tente, sans succès, de pénétrer dans la synagogue. En dépit des multiples interventions de la police venue raisonner les agitatrices, elles ont argué de leur droit de manifester tout en menaçant de revenir la semaine prochaine.

Des actes de provocation intolérables. « *On a franchi une ligne rouge* », estime Johanne Gurfinkiel lors d'une interview à la Tribune de Genève. « *Des gens peuvent manifester à Bel-Air ou au Molard, mais dès lors que la cible de leur mécontentement devient la communauté juive, on a affaire à de l'antisémitisme. En dix ans à la CICAD, je n'ai jamais vu ça. C'est la première fois que ce genre de comportement se produit à Genève. Il s'agit d'une provocation délibérée.* » Par un communiqué le 19 août, la CICAD dénonce ces agissements et demande aux autorités que des mesures soient prises. Une information largement relayée dans la presse romande et internationale qui fut la dernière d'une longue série d'actes de provocation réalisés tout au long de l'été.

COMMUNIQUÉ

La CICAD condamne les débordements antisémites en marge des manifestations anti-Israéliennes à Paris

Les intolérables débordements antisémites qui ont eu lieu en France ces derniers jours suscitent une vive émotion en Suisse également.

En France, un « cocktail molotov » a été lancé contre une synagogue d'Aulnay-sous-Bois dans la nuit du 11 au 12 juillet. Plusieurs personnes ont tenté de pénétrer dans deux synagogues dans les IV^e et XI^e arrondissements de Paris dimanche soir 13 juillet, alors que des centaines de fidèles y étaient rassemblés. Selon plusieurs témoignages, des cris de « Mort aux Juifs » et « Hitler avait raison » ont été entendus à cette occasion. Des attaques qui n'ont pas été sans conséquences pour les membres de la communauté et les forces de l'ordre. La CICAD tient à exprimer toute sa solidarité avec les communautés qui ont été touchées par ces actes de violence.

Ces événements encouragent à la vigilance, en Suisse également. Le climat d'hostilité qui refait surface au gré des développements au Proche-Orient sert régulièrement de prétexte à l'expression de haine antisémite.

Les propos virulents lus sur certains blogs hébergés par des médias, réseaux sociaux ou plateformes d'information, alimentent ce climat délétère. La couverture trop souvent partielle des événements tragiques qui se déroulent actuellement au Proche-Orient contribue, à n'en pas douter, à cette situation. En outre, certaines images de la manifestation organisée le 11 juillet par le Collectif Urgence Palestine ne manquent pas de nous inquiéter (cf annexe).

Les mots précédant souvent les actes, la CICAD en appelle à la responsabilité de chacun.

Les attaques commises contre ces lieux de culte ne sont qu'un triste rappel de cette réalité.

La CICAD restera particulièrement attentive et vigilante face à tout débordement antisémite et face à celles et à ceux qui utiliseront tout prétexte pour exprimer ouvertement leur haine envers les communautés juives.

COMMUNIQUÉ

**Activistes anti-Israéliens mobilisés devant la synagogue Beth Yaacov de Genève
Un acte de provocation intolérable**

« Toute synagogue est une ambassade d'Israël. » - « Je pense qu'il faudrait remplacer les mots « Juif » par « Palestinien » et « Hitler » par « Netanyahu » sur cette plaque commémorative, vous ne pensez pas ? » Des propos insultants tenus par une femme voilée samedi 16 août 2014 au matin, qui déployait un drapeau palestinien devant la synagogue Beth Yaacov de Genève, alors que des fidèles étaient réunis pour un office religieux. Le soir, cette même personne revenait sur les lieux accompagnée de trois acolytes.

De plus, une autre femme portant un drapeau palestinien autour du cou a tenté, sans succès, de pénétrer dans la synagogue.

En dépit des interventions de la police venue raisonner les agitatrices, elles ont argué de leur droit de manifester tout en menaçant de revenir la semaine prochaine.

Actes de provocation intolérables qui démontrent, si besoin en était, que les juifs de Suisse seraient désormais la cible d'activistes anti-Israéliens.

Avec cette première démonstration publique d'hostilité à l'égard de la communauté juive à Genève, depuis le début du conflit à Gaza, une étape inacceptable a été franchie. Les synagogues ne sauraient devenir les nouveaux lieux d'expression de la haine contre Israël.

La CICAD dénonce et condamne de tels agissements. Elle attend que les responsables politiques engagés pour la cause palestinienne et contre Israël dénoncent avec force cette situation.

De même, des mesures doivent être envisagées par les autorités pour que ce type de manifestation de haine envers la communauté juive ne se reproduise plus.

CONFLIT ISRAËLO-PALESTINIEN

Messieurs les sionistes,

En cette année 2014, l'humanité commémore les 70 ans du débarquement en Normandie. Cette gigantesque opération a permis de libérer l'Europe de la tyrannie nazie. Cette tyrannie, ce sont les juifs qui en ont le plus payé. Ce sont eux qui ont payé le prix fort de l'impuissance des Anglais et des Français à la contrer. Six millions de vos frères sont morts dans des camps de concentration comme Mathausen, Bergen-Belsen, Treblinka ou dans le plus tristement célèbre, Auschwitz-Birkenau. Durant cette période, vous avez vu les nazis vous chasser de vos maisons, vous déposséder de vos biens matériels, de votre dignité humaine, de votre vie... Vous avez subi les pires humiliations qui aujourd'hui encore sont à peine imaginables! En plus des exactions des nazis, une partie du monde a fermé les yeux, a collaboré au massacre, vous reléguant au rang de lie de l'humanité...

Quelle souffrance, quelle solitude avez-vous dû ressentir! Les mots jamais ne pourront définir une infime part de ce que vous avez vécu! Vous qui portez dans vos mémoires, dans vos vies, dans votre sang, les traces à jamais indélébiles de la Shoah, vous qui, plus que n'importe qui, savez les souffrances d'un peuple opprimé face à l'écrasante supériorité matérielle de l'envahisseur, comment pouvez-vous à votre tour prendre le rôle de l'agresseur? La Palestine est votre terre d'origine et c'est ainsi que vous légitimez vos actions. Hitler, lui, se réclamait de la succession du Saint-Empire romain germanique pour justifier l'invasion de la Pologne, la Tchécoslovaquie, la Hongrie, ... de toute l'Europe ou presque!

Les nazis ont réquisitionné tous les biens immobiliers des juifs pour installer leurs bureaux, leur administration... Les colons juifs s'attribuent les terres et s'approprient les ressources naturelles. Bien sûr, les Palestiniens peuvent rester dans leurs maisons, à condition de ne pas menacer les colons juifs, sinon, c'est l'expulsion par la force. Et les colons se sentent souvent menacés!

Les juifs ont été regroupés dans des ghettos, afin de les avoir à l'œil, Israël a construit des murs pour « protéger » ses villes... Dans leurs ghettos, des dizaines de juifs résistaient avec mitraillettes et cocktails molotov face aux assauts de nazis armés de blindés, de canons... Tshah lance son armée de blindés, de missiles, d'avions de guerre face à des tirs de roquettes.

Les Israéliens circulent librement, alors que les Palestiniens patientent parfois des heures aux check-points avant de pouvoir rejoindre leur lieu de travail. Ils subissent des contrôles inopinés à tous moments. A quand l'obligation de porter un croissant jaune? (...) Alors que vos ancêtres ont subi l'épreuve la plus douloureuse que l'histoire nous a enseignée, comment osez-vous agir de la sorte face à un peuple qui, comme vous il y a 75 ans, aspire à vivre en liberté et en paix?

Luc Bass (Tavannes)

PEUPLE JUIF

Dangereux amalgame

La lecture du courrier du lecteur Luc Bass (Le Journal du Jura du 26 juillet) nous oblige à vous écrire. Ce texte est une parfaite illustration de ce que nous dénonçons régulièrement, à savoir l'amalgame entre le peuple juif, Israël et le nazisme.

Le ton de la lettre est donné dès le début en s'adressant à « Messieurs les sionistes ». Les sionistes, un mot qui, de cette manière, est souvent utilisé pour masquer le fait que l'ensemble des juifs sont cités par des attaques. Ce constat ne devient que plus évident au fur et à mesure de la lecture de cette lettre. Dans sa vision absurde de ce conflit, les victimes d'Israël deviennent les bourreaux d'aujourd'hui. « Vous qui portez dans vos mémoires... les traces à jamais indélébiles de la Shoah... comment pouvez-vous à votre tour prendre le rôle de l'agresseur? » ose-t-il demander.

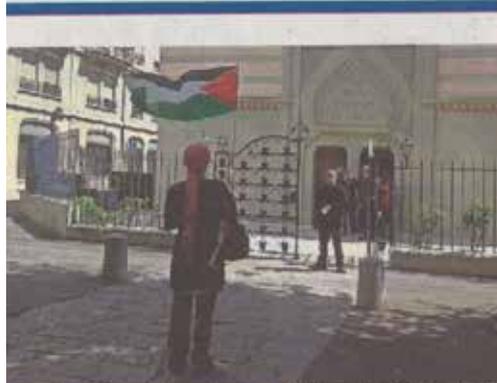
Mais l'association que fait M. Bass entre les juifs, Israël et le régime nazi ne s'arrête pas là. Il utilise directement l'histoire de ce que les juifs ont vécu sous le régime nazi pour étayer son argumentaire: « Les juifs ont été regroupés dans des ghettos, afin de les avoir à l'œil, Israël a construit des murs pour « protéger » ses villes », il atteint son paroxysme lorsqu'il fait référence à un des symboles de la persécution nazie, à savoir l'étoile jaune, pour illustrer ses propos aberrants. « A quand l'obligation de porter un croissant jaune? » s'interroge-t-il dans sa lettre.

Il conclut son texte avec « alors que vos ancêtres ont subi l'épreuve la plus douloureuse que l'histoire nous a enseignée, comment osez-vous agir de la sorte? ». Mais une nouvelle fois, à qui M. Bass s'adresse-t-il exactement? Devons-nous lui rappeler que lorsqu'il fait référence aux victimes de la Shoah par « vos ancêtres », c'est à l'ensemble du peuple juif qu'il s'adresse. M. Bass croyait peut-être qu'en reconnaissant la tragédie qu'a été la Shoah, dans les premiers paragraphes de son texte, cela rendait la suite de ces lignes plus acceptables. Mais il n'en est rien.

Il nous est désolant qu'un quotidien romand choisisse de publier un tel texte qui est un affront à la mémoire de tous ceux qui ont été victimes de la politique d'extermination de l'III^e Reich. Il ne s'agit pas de remettre en cause le droit de tout individu de critiquer la politique d'un Etat. Mais la suite de propos diffamatoires qui prolifèrent à travers le brûlot de M. Bass dépasse largement la simple critique. A travers ses mots, il désigne l'ensemble du peuple juif comme coupable. Cette lettre est une illustration flagrante de la manière dont un texte qui se présente comme une critique d'Israël peut facilement basculer dans l'antisémitisme.

Nous nous attendons à plus de discernement de la part d'un journal dont la mission est d'informer et non de diffuser un pamphlet vindicatif qui ne sert qu'à attiser la haine.

Alain Bruno Levy (Coordination intercommunautaire contre l'antisémitisme et la diffamation)



La manifestante portait un drapeau palestinien et aurait apostrophé les fidèles devant la synagogue Beth Yaacov. ©

Une militante manifeste devant la synagogue

Une palestinienne est venue par deux fois devant l'édifice religieux. La police a dû intervenir

Une femme voilée est venue manifester deux fois devant la synagogue Beth Yaacov de Genève, dans le quartier des banques, pendant l'office religieux de samedi. Elle portait un drapeau palestinien et aurait apostrophé les fidèles par des phrases telles qu'« il faudrait remplacer les mots « juifs » par « Palestiniens » et « Hitler » par « Netanyahu » (ndlr: à propos de la plaque commémorative de la Shoah), selon la Coordination intercommunautaire contre l'antisémitisme et la diffamation (Cicad), qui a dénoncé cette action dans un communiqué diffusé hier.

Appelée par le service d'ordre de la synagogue, la police a prié une première fois la militante de s'éloigner. Le soir même, elle serait revenue accompagnée de trois personnes qui se seraient éclipsées au retour de la police. Invoquant son droit de manifester, elle aurait menacé de revenir pour le

culte du shabbat de cette semaine. D'autres manifestants ont tenté d'entrer dans la synagogue le même jour mais ont été refoulés par le service d'ordre, selon la Cicad. « On a franchi une ligne rouge, estime son secrétaire général, Johanne Gurfinkiel. Des gens peuvent manifester à Bel-Air ou au Molard, mais dès lors que la cible de leur mécontentement devient la communauté juive, on a affaire à de l'antisémitisme. En dix ans de travail à la Cicad, je n'ai jamais vu ça. »

« La police est intervenue à 9 h 30 et peu après 20 heures, précise son porte-parole, Silvain Guillaume-Gentil. Une seule personne a été identifiée, on ne peut donc pas parler de manifestation. Un commissaire est venu en personne la prier de s'exprimer plus loin. » En réponse au droit de manifester invoqué par la militante, les forces de l'ordre ont cité l'article 9 du Règlement sur la tranquillité publique, selon lequel « Tout acte ou manifestation de nature à troubler la tranquillité autour ou à l'intérieur des édifices consacrés au culte est interdit. » Paul Ronga

Étudiante à l'Université de Genève, une jeune femme abonnée au réseau social Twitter, déverse sa haine à l'encontre des Juifs sous le pseudonyme « *Justice_is_Coming@stjaffrey* ».



Le Temps, 19 novembre 2014.

L'affaire débute dans le courant de l'été 2014. Cette jeune fille, âgée d'une vingtaine d'années poste de nombreux tweets antisémites depuis le début du conflit israélo-palestinien. Les messages sont sans appel. « *Qu'est-ce qu'on dit quand on voit un juif ? Go back to Auschwitz* » ou encore « *A good jew is a dead jew* ». La virulence de ses propos s'accroît jusqu'à se réjouir de la mort d'un bébé israélien décédé d'un attentat à la voiture bélier en Israël en novembre.

Ces messages sont publiés à la vue de tous. Ils ne manquent pas de faire réagir les internautes et attisent la curiosité de groupes qui dénoncent les propos antisémites. Ils décident d'approfondir leur recherche et découvrent facilement son identité qu'ils divulguent sur la toile. Contacté par l'un d'eux, la CICAD qui surveillait ce profil depuis plusieurs jours, se saisit du dossier comme l'explique son Secrétaire général. « *Nous avons répertorié des propos antisémites extrêmement graves. La mobilisation sur Internet contre cette jeune femme est proportionnelle à la violence de ses propos. Mais nous ne réagissons pas à la vindicte populaire. Je crois à l'Etat de droit et, face à cette situation, il existe une réponse politique et juridique* ».

L'affaire, qui se répand au-delà des frontières suisses, suscite également à Genève l'incompréhension. L'étudiante qui travaillait à la Migros se voit remercier. La société déclarant dans la presse « *Nous sommes contre toute forme d'appel à la haine.* »

De son côté, la CICAD a procédé à une dénonciation pénale auprès du parquet genevois. Se référant à l'article du code pénal 261bis, l'étudiante s'est rendue coupable de discrimination raciale et d'incitation à la haine.

Depuis le compte a été fermé.

Exemples de tweets



Un ex-député neuchâtelois adepte de jeux de mots polémiques

Surfant sur l'actualité du philosophe Bernard-Henri Lévy, l'ex-député socialiste neuchâtelois Matthieu Béguelin créé la polémique en postant sur Facebook le commentaire suivant :

« La pièce de BHL fait un four... Valls appelle à la lutte contre l'antisémitisme. »

Un jeu de mot qui pourrait passer inaperçu si on ne tenait pas compte de la confession juive du philosophe français et des multiples sens du mot « four » qui peut évoquer à la fois le fiasco du spectacle et les crématoires des camps d'extermination. Une subtilité que connaît l'ex-député neuchâtelois sans aucun doute.

Tandis que le principal intéressé parle d'humour, se revendique de l'esprit Charlie Hebdo, assumant ses propos, la réaction du Parti socialiste n'en reste pas moins déconcertante. La Présidente du parti socialiste neuchâtelois, qui depuis ne l'est plus, Silvia Locatelli comprend la polémique mais ne qualifie pas Matthieu Béguelin d'antisémite. Tentant une explication, elle ajoute « Dans la société actuelle, soit on est pro-israélien, soit on est antisémite. Il a sûrement du mal à accepter ce côté manichéen des choses. » Des propos qui ne laisse pas la CICAD indifférente. Contactée par la presse, elle fait part de son inquiétude. « Après les propos de l'ex-leader français du Front national, Jean-Marie Le Pen déclarant « On fera une tournée la prochaine fois » en parlant de Patrick Bruel, notre ex-député neuchâtelois adepte de la « dissidence dieudonniste » n'a pas démerité » ironise Johanne Gurfinkiel avant d'appeler de ses vœux une réaction du Parti socialiste suisse au niveau national pour un tel dérapage. Une réponse qui affecte assez peu Matthieu Béguelin ajoutant « De toute façon je n'avais pas prévu de rire avec la CICAD. »

La CICAD obtiendra cependant par courrier une réaction du Président du PS Suisse Christian Levrat et de la Co-secrétaire générale Flavia Wasserfallen. « Nous tenons à rappeler que le PS Suisse a toujours fermement condamné tout propos tendant vers une quelconque discrimination, qu'elle soit basée sur la religion, l'origine ethnique ou l'orientation sexuelle d'un groupe ou d'une communauté. Notre parti s'engage au quotidien pour une Suisse plus tolérante et a régulièrement proposé un renforcement et un élargissement de la norme pénale 261bis. Nous avons été surpris des propos de l'ancien député Béguelin, et en avons parlé directement avec lui suite à la parution de l'article Du Matin. Même si le poste internet en question se réfère à une expression théâtrale reconnue et qu'il se voulait drôle ou provocateur, il n'en est pas moins inadéquat. En particulier si Matthieu Béguelin connaissait l'appartenance religieuse de Bernard-Henri Lévy. Le PS Suisse tient donc à vous réaffirmer son attachement au respect des différences religieuses et de la mémoire historiques des événements insoutenables liés à la Shoah. Nous continuerons à nous battre pour les valeurs de respect qui sont les nôtres depuis plus de 125 ans. »



Le Matin, 17 octobre 2014.



Post Facebook de Matthieu Béguelin.

« Le PS Suisse tient donc à vous réaffirmer son attachement au respect des différences religions et de la mémoire historiques des événements insoutenables liés à la Shoah. »

Christian Levrat, Président du PS Suisse

Attentats de Paris et Copenhague, la communauté juive de Suisse s'inquiète

La montée de l'antisémitisme en Europe de ces derniers mois avec pour point d'orgue les attentats de ce début d'année à Paris et Copenhague provoque un réel sentiment d'insécurité pour la communauté juive de Suisse.

Invité de l'émission matinale du 20 février 2015 « *Un café avec* » Sur Yes Fm avec la journaliste Béatrice Rul, Johanne Gurfinkiel explique. « *Ce sentiment d'inquiétude est extrêmement présent considérant qu'aujourd'hui personne n'est capable d'apporter une quelconque assurance pour faire taire ces inquiétudes. Parallèlement, on note un manque de positionnement politique. Aucune prise de position fédérale sur ces questions n'a été entendue bien que les forums et espaces de rencontres ne manquent pas.* »

Car contrairement aux pays limitrophes comme la France, le Royaume-Uni ou encore l'Allemagne, le mutisme et le manque de soutien des politiques suisse laissent perplexes. Il faudra attendre plusieurs semaines et de multiples prises de positions publiques pour que ce silence soit rompu. Le Conseiller Fédéral Alain Berset réaffirmant son soutien et garantissant la sécurité des citoyens suisses de confession juive à l'occasion d'une conférence de presse.

Si selon la police cantonale, aucune menace concrète n'est envisageable, le niveau de vigilance a été augmenté. Une action appréciée par la CICAD mais qui souhaite des mesures à moyen long terme. « *Nous apprécions le renforcement de la présence policière aux abords des sites sensibles. Mais ce sont des mesures à court terme. Il faudrait renforcer durablement nos moyens techniques. Les institutions et communautés allouent un budget conséquent à cette question mais demandent un soutien financier exceptionnel. C'est le devoir de l'Etat de protéger sa population.* » Conclu Johanne Gurfinkiel.

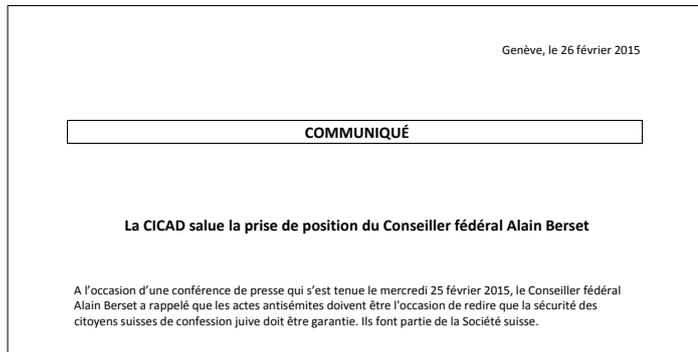
La menace reste bien réelle, en témoigne le communiqué de la « *task-force de lutte contre les voyageurs djihadistes* », diffusé le 26 février 2015, qui souligne « *on ne peut exclure qu'un attentat soit commis en Suisse à l'instar de ce qui s'est passé à Paris ou à Copenhague* ».



24Heures, 7 mars 2015.



Tribune de Genève, 19 Février 2015.



Préoccupée par la montée de l'antisémitisme en Europe et ce après les attentats meurtriers de Paris et Copenhague, et la multiplication des propos et actes antisémites en Suisse romande, la CICAD a appelé les autorités à réagir fermement. Une demande entendue par le Conseiller fédéral Alain Berset et le Conseiller d'État Pierre Maudet.

A l'occasion d'une conférence de presse qui s'est tenue le mercredi 25 février 2015, le Conseiller fédéral Alain Berset a rappelé que les actes antisémites doivent être l'occasion de redire que la sécurité des citoyens suisses de confession juive doit être garantie. «*Nous vivons dans un pays où la cohésion sociale est très importante, et cela signifie notamment la tolérance et le respect des différences religieuses. Les actes antisémites doivent être l'occasion de redire que les personnes de confession juives sont ici chez elles, leur sécurité doit être garantie.*» Une prise de position saluée par la CICAD, via un communiqué diffusé le 26 février, pour qui cette déclaration répond enfin aux attentes exprimées depuis plusieurs semaines par la communauté juive inquiète pour sa sécurité. Rappelant combien il était important pour les autorités de s'exprimer publiquement, à l'instar de nombreux dirigeants européens. Des paroles certes encourageantes mais qui mériteraient d'être développées.

De son côté, le Conseiller d'État Pierre Maudet, estime que la CICAD est «*un partenaire dans la lutte contre l'antisémitisme*». La CICAD travaille avec le Département de la Sécurité pour trouver des solutions et des perspectives d'améliorations afin d'apporter une plus grande sérénité à la communauté. L'optimisation sécuritaire des bâtiments communautaires, sujet essentiel, a également été abordée avec des axes d'amélioration et de nouvelles propositions. Certes, le responsable de la sécurité a renforcé la présence policière devant les synagogues et les institutions juives. Mais, la CICAD aimerait davantage. Aujourd'hui en Europe, Des juifs sont assassinés parce qu'ils sont juifs. Le rapport de la «*task-force de lutte contre les voyageurs djihadistes* », diffusé le 26 février 2015, souligne: «*on ne peut exclure qu'un attentat soit commis en Suisse à l'instar de ce qui s'est passé à Paris ou à Copenhague* ».



RTS, 25 février 2015

Pierre Maudet, Conseiller d'État



Un supporter du Lausanne-Sport poste un commentaire judéophobe sur Facebook

Fan du club de football mais en colère en raison du report d'un match prévu, un internaute s'en prend violemment au Président en faisant une allusion à sa religion. « *Alain le juif et sa bande...J'ai rien contre les hébreux...mais contre ceux qui économisent pour leur poche et leurs projets personnels...* »



20 Minutes, 20 février 2015.

Ce commentaire posté sur la page Facebook du club de foot n'a pas manqué de susciter réactions et indignation. Pourtant, le modérateur de la page ne supprime pas d'emblée le message antisémite mais rappelle seulement « *qu'ils sont pour la liberté d'expression, mais qu'il ne faut pas manquer de respect.* » Averti, le Président du Club, Alain Joseph blessé par de telles paroles avait pourtant demandé que l'on retire ces propos diffamatoires et qu'on explique la raison.

Une gestion du problème qui suscite l'incompréhension pour la CICAD. Le Secrétaire général, se dit autant offensé par le commentaire «*clairement antisémite*» du supporter que par la réaction «*consternante*» du club de foot. «*Celui-ci devrait plutôt rappeler publiquement les valeurs sportives et dénoncer sur sa page ce type de commentaire plutôt que d'expliquer : « Nous sommes pour la liberté d'expression mais n'oubliez pas que l'on peut faire entendre un avis opposé sans pour autant manquer de respect. M. Joseph ainsi que les autres personnes, dirigeants ou non, visées ici, sont des amoureux du LS au même titre que vous. Vous êtes libre de critiquer leurs décisions mais nous vous prions de respecter leur personne. Il faut être symboliquement intransigeant face à des propos racistes et antisémites comme Alain le noir, ou l'arabe, ou le juif.*»

Mais le Président du Lausanne-Sport, s'interrogeant sur la possibilité de porter plainte, a finalement choisi de rencontrer la personne qui a rédigé ce commentaire. Une demande à l'initiative du supporter après s'être excusé publiquement sur le réseau social. Précisant « *J'espère dialoguer avec cette personne, lui expliquer ce que c'est d'être juif, comment on vit, et savoir comment elle a pu écrire de tels propos.*»



Message posté sur la page Facebook du FC Lausanne-sport.

Pour avoir effectué une quenelle devant la synagogue Beth Yaacov de Genève, trois hommes sont condamnés pour violation de la norme pénale contre le racisme. Une première en Suisse romande.

Ce geste obscène popularisé par Dieudonné, tel un salut nazi inversé, est régulièrement effectué devant des lieux liés à la communauté juive ou à la mémoire de la Shoah. La Suisse n'échappe pas à cette tendance nauséabonde. Ces derniers mois, bon nombre d'admirateurs de Dieudonné ont effectué ce geste, postant ensuite sur les réseaux sociaux leur signe de ralliement avec fierté.

Pascal Mancini, Athlète suisse, a mimé ses gestes antisémites lors du championnat d'Europe d'athlétisme à Zurich en août 2014. Une attitude qui lui vaut la reconnaissance et l'admiration des fans de Dieudonné mais que déplore le Secrétaire général de la CICAD. « Opéré par des personnalités publiques, ce geste apporte un soutien inespéré à l'activiste Dieudonné, condamné à plusieurs reprises et dont il n'est nul besoin de rappeler les positions. »

Le phénomène prend de l'ampleur et les clichés postés sur Internet se multiplient. Comme celui des pompiers de Carouge, remerciés une fois l'affaire dévoilée en 2013 et celui de trois jeunes gens devant la synagogue Beth Yaacov. Une affaire suivie par la CICAD qui avait pris connaissance du cliché dès sa mise en ligne et l'avait dénoncé dans un communiqué le 29 janvier 2014.

Tous trois âgés d'une vingtaine d'années, ils viennent d'être condamnés par la justice, par une ordonnance pénale, pour violation de la norme fédérale contre la discrimination raciale. Selon eux, leur geste serait en réaction à la polémique autour de Dieudonné incompris et accusé à tort. En aucun cas un geste antisémite. Deux d'entre eux ont fait opposition à ces ordonnances. L'affaire sera jugée par le Tribunal de police dans les prochains mois lors d'un procès public. Le troisième prévenu, condamné à 100 jours-amende avec sursis, accepte sa peine. En attendant, ils peuvent compter sur le soutien affiché d'Alain Soral, également condamné pour propos antisémites et qui partage les idées de Dieudonné.

Dans les faits, l'argumentaire ne tient pas, car Dieudonné a été maintes fois condamné pour des propos antisémites. Bon nombre de ses représentations ont été annulées en France pour ne pas justifier l'appel à la haine, le négationnisme ou encore l'apologie du terrorisme. La liberté d'expression est encore une fois utilisée à tort pour banaliser de tels gestes.



Tribune de Genève, 28 mai 2015.

La venue en Suisse de l'activiste Dieudonné, qui a fait de l'antisémitisme son fonds de commerce, a de nouveau mobilisé la CICAD.

En multipliant les provocations les plus abjectes, Dieudonné a clairement démontré qu'il ne se situe plus aujourd'hui sur le terrain de l'humour, mais de la politique et des propos discriminatoires. Condamné une dizaine de fois pour antisémitisme et provocation à la haine raciale, il peut cependant compter sur le soutien sans faille de ses admirateurs. Usant d'un soit disant droit à la liberté d'expression, il justifie un « droit à la discrimination ». Une banalisation et une incitation à la haine que la CICAD dénonce à chaque fois qu'il est présent en Suisse.

Avertie de sa venue à Lausanne et à Fontainemelon, la CICAD n'a pas demandé l'interdiction de son spectacle. Le Syndic de Lausanne, M. Daniel Brélaz et le Président de Val-de-Ruz, M. Armand Blaser s'expliquent sur la location de leur salle à cet individu.

DB : « *Dieudonné n'a pas reçu de blâme pour l'éternité* ». Il souhaite lui accorder « *le bénéfice du doute* ». Daniel Brélaz ne veut pas en faire « *un martyr* ». Une réaction surprenante mais qui sera suivie d'une réponse par courrier du Conseil municipal lausannois Marc Vuilleumier. « *Il n'existe pas de motifs objectifs pour interdire d'emblée ce spectacle en fonction d'éventuels dérapages, et ainsi procéder à une remise en cause du droit à la liberté d'expression. Toutefois, il n'est pas non plus question de faire abstraction de l'éventualité que des propos contraires à la législation suisse en vigueur puissent être tenus. Dans cette perspective, la Ville de Lausanne, en étroite collaboration avec les autorités cantonales et le 1er Procureur, a pris un certain nombre de mesures visant à ce que le spectacle s'inscrive dans le respect du droit suisse. Sous ce rapport, des garanties ont été obtenues auprès de l'organisateur du spectacle et les contrôles nécessaires seront effectués. Dans le cas où ses propos tenus devaient sortir du cadre légal imposé par le droit suisse, l'artiste s'expose à une éventuelle dénonciation.* »

Une démarche attendue par Johanne Gurfinkiel, mais qui reste surpris de la réaction du Syndic de Lausanne et de la presse. Ces derniers minimisant l'impact des propos de Dieudonné. « *Nous sommes convaincus que les autorités lausannoises et vaudoises auront à cœur de désapprouver, comme démocrates, la venue d'un antisémite et de s'assurer que les propos tenus lors de ces spectacles sont conformes à la législation. Quant à son public, je ne peux croire à son incrédulité ou son ignorance tout comme je déplore une certaine presse qui continue de le qualifier d'humoriste controversé.* » Ajoute le Secrétaire général.

De son côté, la Ville de Val-de-Ruz, par un communiqué diffusé le 19 janvier 2015, explique son choix. « *La Commune de Val-de-Ruz n'est pas programmatrice du spectacle. A la demande du*

promoteur de Dieudonné, elle a accepté, en mai 2014, de louer la salle de spectacle de Fontainemelon par respect de la liberté d'expression ». Armand Blaser, Président, écrira à la CICAD : « *Au-delà de cette étape désagréable du spectacle proposé par Dieudonné à Fontainemelon, nous avons à cœur de partager concrètement avec vous la lutte contre l'antisémitisme et autres propos racistes et/ou diffamatoires.* »

La CICAD a parallèlement expliqué sa démarche au grand public lors d'émissions de radio, télé et d'articles de presse. Plus de 3000 personnes ont suivi le déroulement de l'affaire sur la page publique Facebook de la CICAD. La CICAD s'inquiétant notamment des répercussions d'un tel discours auprès des plus jeunes, opte pour une démarche éducative. « *Ce qui nous inquiète le plus, c'est l'aura de Dieudonné auprès des désœuvrés qui constituent l'essentiel de son public. Une influence qui s'est élargie aussi chez certains jeunes et s'apparente à celle d'un gourou. Son discours qui encourage l'intolérance et la haine leur donne de désastreux repères et les propos antisémites deviennent des injures de cour d'école.* » Déploire Johanne Gurfinkiel.

Les 24, 25, 26 et 27 janvier 2015, avaient lieu les représentations de la « *bête immonde* ». Afin d'éviter tout débordement, les deux municipalités avaient prévues un dispositif. Des inspecteurs de la police judiciaire ont assisté aux représentations et le spectacle fut filmé, permettant de dénoncer tout propos à caractère antisémite le cas échéant. La CICAD a, de son côté, assisté à l'une de ses représentations. Dieudonné parfaitement au courant du dispositif, est resté dans la limite de l'acceptable, faisant des allusions répétées mais toujours sur le fil du rasoir.

La CICAD a rencontré les fans en tenant des stands d'information pour poursuivre son travail d'information et de sensibilisation sur l'antisémitisme. Pendant deux heures et ce juste avant les représentations, les membres de la CICAD et des militants ont pu échanger avec les fans venus en nombre à Lausanne et Val-de-ruz. Des échanges, certes intenses mais sans aucun débordement. Une documentation approfondie et détaillée était proposée pour expliquer la démarche de la CICAD. Parmi les fervents admirateurs de Dieudonné, la CICAD a pu discuter avec l'ex-Député socialiste neuchâtelois Matthieu Beguelin ou l'ex-Conseiller national UDC jurassien Dominique Baettig. Lors de la dernière représentation, le 27 janvier, date symbolique de commémoration du 70e anniversaire de la libération du camp de la mort d'Auschwitz, les fans de Dieudonné étaient aussi invités à allumer une bougie sur une des tables du stand.



Stands de la CICAD à Fontainemelon et Lausanne



Reportage de Canal Alpha au Val-de-Ruz le 27 janvier 2015

CICAD
Coordination
intercommunautaire
Contre l'antisémitisme
et la Diffamation
Genève, le 22 janvier 2015

COMMUNIQUÉ

La CICAD se prépare à accueillir Dieudonné

La venue à Lausanne les 24, 25, et 26 janvier et à Val-de-Ruz, le 27 janvier du polémiste Dieudonné, qui a fait de l'antisémitisme son credo, mobilise à nouveau la CICAD, et, en particulier, avec faculté tragique des récents événements en France.

Que ce soit sur scène ou dans ses vidéos, Dieudonné n'a qu'un leitmotiv : dénoncer « le puissant lobby de youpins sionistes », accusé d'organiser « l'hégémonie esclavagiste américano-sioniste ». Devant l'annulation de certaines dates de son précédent spectacle, Le Mur, il accuse récemment les « farçons du Congrès JNF mondial », « cette organisation mafieuse et sataniste », qui a « fait plier le Conseil d'Etat » d'en être responsable.

Cette libération de la parole antisémite n'est pas sans conséquence, comme en témoignent ces slogans entendus lors des manifestations de cet été à Paris : « Mort aux Juifs ! » et « Hiffer avait raison ». Dieudonné est ainsi devenu le chef de file d'un mouvement antisémite hétéroclite et non un « humoriste controversé ». Notre pays n'est malheureusement pas épargné par ce problème comme nous avons pu le constater lors d'une manifestation en juillet dernier à Zurich où la foule scandait « Un bon juif est un juif mort ».

Une telle banalisation du discours antisémite est inacceptable dans une démocratie où le vivre ensemble est une valeur fondamentale. La liberté d'expression est certes un principe essentiel mais tout ne peut pas se justifier en son nom et elle ne peut en aucun cas être invoquée pour garantir un droit à la discrimination. C'est cette banalisation et cette incitation à la haine que la CICAD entend dénoncer par son initiative.

C'est pourquoi, comme elle l'avait fait en 2009 et 2014, la CICAD entend poursuivre son travail d'information et de sensibilisation sur l'antisémitisme et le négationnisme professés par Dieudonné, en allant à la rencontre de nos concitoyens.

La CICAD tiendra un stand d'information à Lausanne, le 26 janvier de 18h à 20h en face du théâtre de Beaulieu et le 27 janvier devant la salle de spectacle de Fontainemelon.

Contact presse :
CICAD - Johanna Gurfinckel
Natal: +41 (0)79-332-12-67

Communiqué CICAD, 22 janvier 2015

TROIS QUESTIONS À...

«Dieudonné veut un droit à la discrimination»

Demain, vous serez à Fontainemelon, juste avant le spectacle de Dieudonné. Dans quel but ?
La Cicad se mobilise systématiquement à chaque spectacle de Dieudonné en optant pour une démarche éducative. Sur notre stand, nous informons et expliquons que la provocation cache un antisémitisme virulent.

N'a-t-il pas néanmoins le droit à l'expression, unanimement revendiqué depuis le tragédie de «Charlie Hebdo» ?
Attention, ne mélangons pas tout. Il ne s'agit pas ici d'entraîner à la liberté d'expression. En principe trop noble de nos démocrates pour être revendiqué à tort et à travers. Ce que veut Dieudonné, c'est un «droit à la discrimination» d'une communauté, celle des juifs.

C'est inacceptable. Il a été condamné de nombreuses fois pour discrimination et incitation à la haine raciale. Je rappelle que son film, «Carthago», a été financé par l'Etat. Cela en dit long. Son projet politique se résume à dévaliser les valeurs mêmes de nos démocrates.

On peut le voir sur le Net: le public est aux larmes à ses plus blagues sur les juifs et la Shoah. Qu'en pensez-vous ?
Ce que nous inquiète le plus, c'est l'aura de Dieudonné auprès des détracteurs qui consultant l'internet de leur public. Une influence qui s'est élargie aussi chez certains jeunes et s'apparente à celle d'un gourou. Son discours qui encourage l'antisémitisme et la haine lui donne des échos et les propos antisémites deviennent des injures de cour d'école.

L'Express, 26 janvier 2015

FONTAINEMELON Fans et détracteurs de l'humoriste ont «côhabité» sans heurts.

Pas de débordements pour Dieudonné

«Dieudonné était prévu à 20 heures hier soir, deux heures avant le début de la représentation. Le bar commença à être déplié devant la salle de spectacle, à Fontainemelon. Des dizaines de bénévoles de la Coordination intercommunautaire contre l'antisémitisme et la diffamation (Cicad), comme le responsable de la logistique Stéphane Miala, ont installé un distributeur des prospectus destinés à sensibiliser et à informer de la manifestation à Fontainemelon.

«Hier, devant un public composé d'environ deux mille personnes, se déroulaient les animations prévues à l'occasion de la venue de Dieudonné, et leur action peut servir de modèle que quelques personnes, ce ne fut le jour. Environ plus de 200 personnes furent sensibilisées grâce à la présence des bénévoles de la Coordination intercommunautaire contre l'antisémitisme et la diffamation (Cicad)».

Organisé par le comité de Fontainemelon. L'actuel.

L'Impartial, 28 janvier 2015

DIEUONNÉ À FONTAINEMELON

La Cicad tiendra un stand à la salle de spectacles

A l'occasion de la venue de l'humoriste français Dieudonné mardi prochain à Fontainemelon, la Coordination intercommunautaire contre l'antisémitisme et la diffamation (Cicad) se mobilise. L'organisation tiendra un stand d'information et de sensibilisation à l'antisémitisme dès 18h30 à la salle de spectacles où se produira Dieudonné.

La Communauté israélite du canton de Neuchâtel, basée à La Chaux-de-Fonds, s'associe également à cette initiative.

La Cicad indique dans un communiqué que «la liberté d'expression est certes un principe essentiel mais elle ne peut en aucun cas être invoquée pour justifier un droit à la discrimination».

L'organisation entend dénoncer l'incitation à la haine. Le même dispositif sera mis en place par la Cicad pour la venue de Dieudonné à Lausanne samedi, dimanche et lundi, au théâtre de Beaulieu. © SGI

L'Impartial, 23 janvier 2015

Rapport sur l'antisémitisme en Suisse romande : augmentation inquiétante du nombre de cas recensés

30

En 2014, la CICAD a recensé 270 actes, contre 151 en 2013, une augmentation de 79% par rapport à l'année précédente.

Jamais la CICAD n'avait enregistré autant d'incidents depuis la première publication de son Rapport en 2003. Particulièrement troublant, l'explosion du nombre d'actes en janvier et lors de la deuxième moitié de 2014 et, en particulier, des actes préoccupants et indicateurs.

Ce déchainement, notamment, de propos antisémites disséminés sur internet, est lié, comme le soulève l'analyse présentée dans le rapport, à l'actualité. Lors de l'opération Bordure Protectrice de l'été 2014, les propos les plus virulents ont trouvé un écho dans nombre de plateformes médias. De plus, la présence durant plusieurs semaines d'une femme munie d'un drapeau palestinien venue manifester devant la synagogue Beth Yaakov, une première à Genève, montre que l'hostilité à l'égard de la communauté juive a franchi une ligne rouge cet été. Des situations qui illustrent comment antisémitisme et antisionisme sont les deux faces d'une même médaille.

Exemples d'actes recensés et d'interventions de la CICAD

Acte grave

Un couple dinait sur une terrasse d'un restaurant genevois lorsqu'un individu à l'origine incertaine s'est approché d'eux de manière répétitive. Le Monsieur lui a demandé plusieurs fois, de manière calme et non violente, de s'en aller. Revenant à la charge, l'individu a pris le Monsieur par la gorge, l'a traité de «*sale Juif pede*», l'a violemment poussé et l'a fait tomber par terre. Un client a finalement maîtrisé l'individu. La police est venue sur les lieux et a arrêté l'individu. Le couple est allé au poste de police pour déposer une plainte. La CICAD a porté assistance et conseil à la victime dans ses démarches suite à cet acte antisémite grave.

Acte sérieux

Une lettre anonyme est envoyée à une Synagogue située à Genève avec ces mots. «*Vous êtes vraiment un peuple de pourri jusque à l'os vous méritez de crever vous n'êtes pas digne de vivre, crevez crevez crevez crevez que revive un HITLER*». En réaction, la CICAD a déposé une plainte pénale.

Acte préoccupant

Un commentaire lu sur le site *Le Matin* suite à l'article «*L'armée israélienne observe une trêve unilatérale et fragile*» : «*C'est vraiment dommage que notre ami AH n'ait pas pu finir le job!*» Le commentaire a été signalé par la CICAD et retiré.

L'inquiétude règne au sein de la communauté juive en ce début d'année. Les événements encouragent à la vigilance. Ainsi, en février 2015, deux actes inquiétants visant des institutions juives sont à relever: un homme se trouvant devant une école juive a interpellé un responsable de cette école en le menaçant : «*Vous allez tous mourir ! On va faire sauter votre école*». Et plus récemment, un pétard a été lancé par un groupe sur une synagogue de Genève.

Recommandations pour lutter contre l'antisémitisme

La lutte contre le racisme et l'antisémitisme doit se concevoir dans une approche d'éducation et de prévention. Des initiatives restent à prendre dans les établissements scolaires afin de prévenir les phénomènes de racisme et d'antisémitisme, malheureusement encore trop souvent constatés.

Il incombe à chacun des élus d'être vigilants et qu'ils prennent les initiatives qui s'imposent et dénoncent, de leur propre chef et avec fermeté, toute atteinte à l'intégrité des personnes ou des biens et toute propagation de la haine raciale relayée par des médias ou des institutions.

Les récents attentats en Europe ont conduit plusieurs Etats à mettre en place des plans d'action pour lutter contre l'antisémitisme et assurer la sécurité des communautés juives, notamment en France, en Angleterre et en Allemagne. La Suisse n'est pas à l'abri des menaces comme en témoignent de récents communiqués de presse du service des renseignements de la Confédération. Il n'est pas certain que les autorités soient suffisamment armées pour répondre à toutes éventualités. Il est du devoir de nos autorités de prendre toutes les mesures pour lutter avec nous contre toutes formes de discrimination, cela pour assurer que notre démocratie reste ouverte et respectueuse de toutes les différences. La CICAD appelle ainsi les autorités à se mobiliser, à adopter et à financer toutes les mesures législatives et administratives nécessaires à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme.

Certes, les responsables de la sécurité dans les cantons concernés ont renforcé la présence policière devant les synagogues et les institutions juives. Mais la CICAD demande que des actions soient menées. La communauté juive consacre un budget très conséquent à la sécurité. Une aide de l'Etat serait nécessaire. Aujourd'hui en Europe, des juifs sont assassinés parce qu'ils sont juifs.

Les médias doivent rester vigilants quant au contenu de leurs publications. La liberté d'expression n'autorise pas les opinions et amalgames antisémites. Les rédactions des différents médias romands ont, semble-t-il, bien compris le problème que pose la diffusion de propos antisémites par le biais de courriers de lecteurs ou de commentaires sur internet et ont pris un certain nombre de mesures afin d'y remédier. Nous ne pouvons que saluer cette initiative. Néanmoins, trop de commentaires antisémites continuent de passer «*entre les filets*» de la modération. Enfin, les responsables des différentes rédactions doivent se montrer attentifs à certains titres d'articles, textes ou blogs qui pourraient véhiculer des préjugés antisémites. Notamment, l'appartenance religieuse de personnes impliquées dans des affaires pénales ne devrait pas être mentionnée lorsque cette information est sans lien avec l'affaire relatée.

Le rapport et la liste complète des actes est disponible sur le site internet www.cicad.ch.



Coordination
Intercommunautaire
Contre l'Antisémitisme
et la Diffamation

Genève, le 16 mars 2015

COMMUNIQUÉ

**Rapport sur l'antisémitisme en Suisse romande :
augmentation inquiétante du nombre de cas recensés.**

En 2014, la CICAD a recensé **270 actes, contre 151 en 2013**, une augmentation de 79% par rapport à l'année précédente.

Jamais la CICAD n'avait enregistré autant d'incidents depuis la première publication de son Rapport en 2003. Particulièrement troublant, l'explosion du nombre d'actes en janvier et lors de la deuxième moitié de 2014 et, en particulier, des actes préoccupants et indicateurs.

Ce déchaînement, notamment, des propos antisémites disséminés sur internet, s'explique, comme le souligne l'analyse présentée dans notre rapport, par l'actualité. Lors de l'opération Bordure Protectrice de l'été 2014, les propos les plus virulents ont trouvé un écho dans nombre de plateformes médias. De plus, la présence durant plusieurs semaines d'une femme munie d'un drapeau palestinien venue manifester devant la synagogue Beth Yaakov, une première à Genève, montre que l'hostilité à l'égard de la communauté juive a franchi une ligne rouge cet été. Des situations qui illustrent comment antisémitisme et antisionisme sont les 2 faces d'une même médaille.

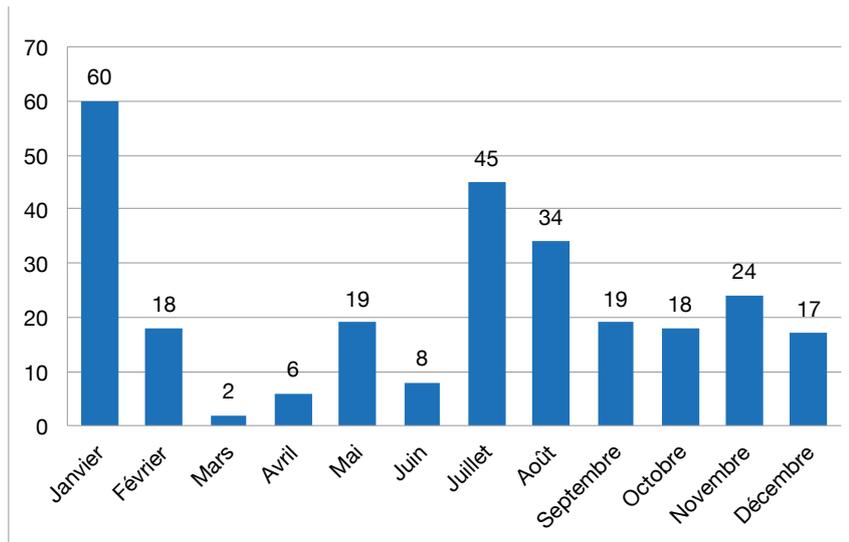
L'inquiétude règne au sein de la communauté juive en ce début d'année. Les événements encouragent à la vigilance. Ainsi, **en février 2015, deux actes inquiétants** visant des institutions juives sont à relever: un homme se trouvant devant une école juive a interpellé un responsable de cette école en le menaçant: «Vous allez tous mourir! On va faire sauter votre école». Et plus récemment, un pétard a été lancé par un groupe sur une synagogue de Genève.

De plus, le rapport de la « task-force de lutte contre les voyageurs djihadistes », diffusé le 26 février 2015, souligne: **« on ne peut exclure qu'un attentat soit commis en Suisse à l'instar de ce qui s'est passé à Paris ou à Copenhague ».**

La CICAD continuera ainsi bien évidemment son travail d'information, de sensibilisation et d'intervention. Des mesures sont à prendre comme le recommande régulièrement la CICAD et pour lesquelles elle s'engage déjà. Mais il appartient aux responsables concernés de prendre les leurs.

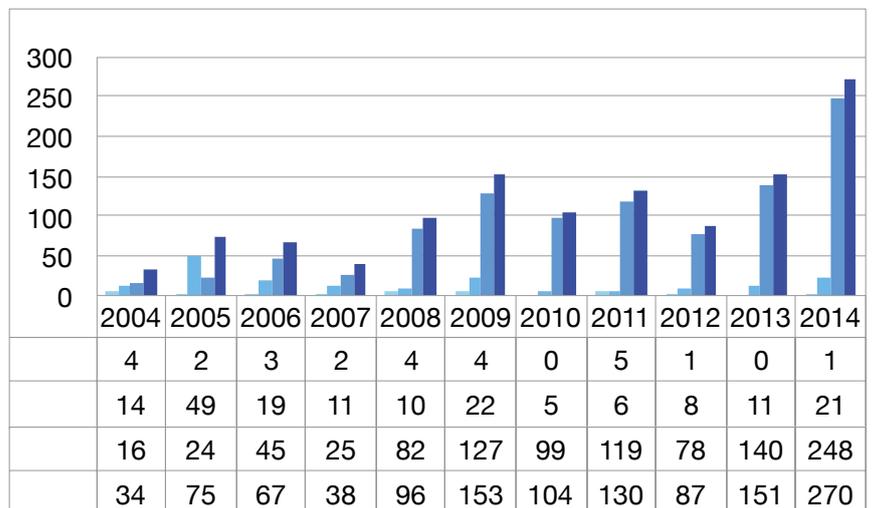
- **Le rapport 2014 et sa synthèse sont disponibles sur notre site : [www.cicad.ch, rubrique Antisémitisme/rapports antisémitisme.](http://www.cicad.ch/rubrique/Antisemitisme/rapports/antisemitisme)**

Concernant la Suisse alémanique, le Rapport de la Fédération Suisse des Communautés Israélites (FSCI) fera l'objet également d'une publication prochainement, consultable à l'adresse www.swissjews.ch



Nombres d'actes antisémites recensés en Suisse romande, répartis par mois au cours de l'année 2014.

Évolution des actes antisémites sur les dix dernières années (2004-2014).



- Actes graves
- Actes sérieux
- Actes préoccupants
- Total

Poursuivi par la CICAD pour des propos antisémites tenus sur son site Internet entre 2009 et 2013, un négationniste genevois, auto-proclamé journaliste, s'en prend également à l'association et à ses dirigeants.

Ce procès fait suite à une procédure de plusieurs mois au cours desquels la CICAD et deux de ses membres ont déposé plainte tant au civil qu'au pénal. Malgré plusieurs condamnations - allant jusqu'à une peine de dix jours de prison ferme - l'homme fait systématiquement appel des jugements et continue d'écrire des textes antisémites et diffamatoires à l'égard des dirigeants de l'association avec toujours plus de virulence.

Durant une journée au Tribunal de police, la CICAD était représentée par M^e Philippe Grumbach assisté de Ludivine Candiotti et Guillaume Jeangros ainsi que par son président Alain Bruno Lévy, et son Secrétaire général Johanne Gurfinkiel, partie plaignante dans cette affaire. Le Procureur général, Olivier Jornot, qui suit de près ce dossier, souhaite que cette procédure devienne une jurisprudence en Suisse. Le magistrat argumentant *« il est interdit de fomenter et de propager la haine contre un groupe de personnes en raison de leur race ou de leur religion. Peu de gens ont osé écrire des choses pareilles depuis 1945. »*

Les textes publiés sur son site parlent d'eux-mêmes. L'homme explique: *« Je considère l'antisémitisme non plus comme un pré-jugé, mais comme un sentiment normal et légitime. (...) le lobby juif s'efforce toujours d'imposer sa dictature à Genève. (...) Il faut chasser les juifs de nos institutions ».* Pour légitimer ses propos sur l'inexistence de la Shoah, il affirme *« Il y a une telle masse d'éléments qui contredisent la version officielle. Je suis convaincu que les révisionnistes ont raison ».* Une théorie qui aurait pu être commentée par le négationniste français Robert Faurisson si au cours d'une audience antérieure le juge n'avait pas écarté cette demande.

Ces écrits, d'une rare violence à l'encontre des Juifs allant jusqu'à *« considérer l'extermination des Juifs comme souhaitable, un bienfait pour l'humanité »* sont réfléchis pour le Procureur général. *« Le choix des mots, des formules, des concepts s'ancre dans l'idéologie nazie la plus brute. »* Maître Grumbach, avocat de la partie plaignante scandalisée et choquée, décrit l'homme de *« dangereux surtout à une époque où l'antisémitisme est malheureusement redevenu d'actualité. »*

Il semble que le Tribunal ait également pris conscience de la dangerosité de tels propos. Dans un arrêt du 19 mai 2015, le Tribunal a rendu son verdict en prononçant une peine de six mois pour diffamation, discrimination raciale et insoumission à une décision de l'autorité. Expliquant *« Tant la répétition que l'acharnement et la virulence du prévenu démontrent qu'il est mu par des mobiles de haine et de discrimination raciale. »*



Tribune de Genève, 28 mars 2015.



Tribune de Genève, 27 mai 2015.

« Il est interdit de fomenter et de propager la haine contre un groupe de personnes en raison de leur race ou de leur religion. Peu de gens ont osé écrire des choses pareilles depuis 1945. »

Olivier Jornot, Procureur Général

Un courrier de lecteur publié dans la *Tribune de Genève* démontre combien l'hostilité à l'égard des Juifs est présente. La CICAD, qui veille à dénoncer tous propos antisémites dans les medias, a choisi de répondre à ce lecteur.

Ce courrier, parfait exemple d'antisémitisme et d'antisionisme, la CICAD a souhaité le dénoncer. Son Secrétaire général a alors demandé un droit de réponse publié dans le même quotidien quelques jours plus tard. Une réponse, qui non seulement montre comment de tels propos participent à développer un climat délétère en Suisse romande, mais aussi, combien le travail de la CICAD est plus que jamais nécessaire.

Interrogée, la *Tribune de Genève* réagit « *L'un de nos soucis premiers est de ne pas trop censurer nos correspondants dans cet espace de libre expression. Nous nous efforçons avant tout de rester dans les limites du Code pénal mais nous veillons à éviter les outrances inconsidérées. L'idée était de laisser une place à ceux qui pensent, à tort ou à raison, que le sentiment antisémite est d'avantage suscité aujourd'hui par l'image belliqueuse et violente de l'actuel gouvernement israélien que par les raisons raciales et économiques qui prévalaient dans les années 1930-1940. Je conviens que cette lettre était limite, même publiée dans cet espace. Elle contient des relents antisémites et de graves défauts d'analyse. Ces attentats ont en effet ciblé des Juifs et l'amalgame juifs-politique de l'Etat israélien est inapproprié. Une discussion à l'interne nous amène à considérer qu'une autre lettre de même nature ne serait pas éditée, en tout cas pas en Lettre du jour.* »



Tribune de Genève, 21 février 2015



« *Je conviens que cette lettre était limite, même publiée dans cet espace. Elle contient des relents antisémites et de graves défauts d'analyse.* »

Denis Etienne, Rédacteur en chef adjoint de la *Tribune de Genève*

Tribune de Genève, 26 mars 2015

Connu sur Facebook sous le pseudonyme du « hussard noir », pendant des mois un policier genevois a posté des images et des commentaires affichant sans détour son admiration au nazisme.

Flic sous enquête à cause de son attrait pour les nazis

INTERNET. Un agent ne cache pas ses opinions politiques extrémistes. Sa hiérarchie a saisi hier le procureur général.

«Le commencement de tout... Joyeux Anniversaire à notre Empire.» Voici ce qu'a publié un policier genevois sur Facebook le 30 janvier 2013, pour célébrer l'accession au pouvoir d'Adolf Hitler, quatre-vingts ans plus tôt. Il ne s'agit pas du seul fait d'armes de ce gendarme utilisant le pseudo Hussard Noir: photo du Führer bébé, d'un centre de formation de la Waffen SS accompagné de louanges, etc. En juillet, il s'est mis en scène en juif orthodoxe dans un message car...



Que risque-t-il?

L'agent a été informé qu'une procédure le visant a été lancée. Il sera bientôt convoqué. Le Département de la sécurité décidera s'il y a lieu de le suspendre. Du côté pénal, il risque jusqu'à 3 ans de prison pour discrimination raciales. Toutes ses publications pourraient tomber sous le coup de l'article 261 bis du Code pénal, juge le chef de presse de la police. L'homme étant ami avec d'autres policiers sur Facebook et y ayant depuis des années, d'autres agents pourraient être inquiétés. L'enquête déterminera si c'est nécessaire, dit Eric Grandjean.

L'homme apprécie de se mettre en scène sur Facebook. >>>

20 Minutes, 13 août 2014.

La cheffe de la Police, Monica Bonfanti informée du dossier suite à une dénonciation a immédiatement contacté Johanne Gurfinkiel. Pour elle «Il était normal d'aviser la CICAD puisque la problématique de l'antisémitisme arrivait sur la place publique. L'association effectue un travail de partenariat avec tous les échelons de la Police. Elle récolte un grand nombre de plaintes et de doléances, elle nous est d'une extrême utilité.»

Le policier est convoqué puis sanctionné. Muté au service administratif, il ne porte plus l'uniforme et n'a plus de contact avec le public les jours qui suivent avant d'être licencié fin 2014 par le Département de la sécurité et de l'économie. La cheffe de la police genevoise, après avoir saisi son service juridique, explique le cas au Procureur général Olivier Jornot. L'homme risque une peine pécuniaire et plusieurs mois d'emprisonnement en vertu de l'article 261bis du Code pénal sur la discrimination raciale. Une procédure administrative est également ouverte par le Département genevois de la Sécurité et de l'Economie.

Pourtant l'affaire sera classée sans suite en avril 2015 par le Procureur général expliquant que ce qui avait été publié sur les réseaux sociaux ne violait pas les dispositions de l'article du Code Pénal nommé précédemment. Ainsi, adhérer à l'idéologie nazie et montrer son admiration n'est pas reconnu comme une infraction en Suisse.

Le profil du policier faisant l'apologie d'Hitler, aujourd'hui fermé, était connu de la CICAD. « Nous connaissons le profil du Hussard noir depuis longtemps sans avoir les moyens d'identifier cet activiste genevois. Si des policiers étaient au courant et qu'ils ont fermé les yeux c'est vraiment navrant.» déplore Johanne Gurfinkiel.

« **USA, guerre, terrorisme et media mensonges** ». Un sujet proposé au public lors d'une conférence au Palais Rumine avec Michel Collon comme invité. Au vu de son parcours, la CICAD, interpellée, s'étonne de sa présence dans une salle servant aux séances du Grand Conseil vaudois.

Fondateur du collectif indépendant Investig'Action, l'homme est connu pour dénoncer la « désinformation des medias traditionnels qui tentent de manipuler », selon lui, « l'opinion publique ». De fait, c'est un adepte de la théorie du complot. En phase avec les idéologies des groupes tels que les Dieudonnistes de Suisse ou Egalité et Réconciliation, il participe notamment à répandre l'idée que le régime syrien serait victime « d'un complot américain-sioniste agissant avec des terroristes ». Tel un porte-parole, il rejoint Alain Soral ou Dieudonné dans leur quête de « rétablir la vérité ».

Alors comment un tel orateur peut se retrouver au Palais Rumine, haut lieu du pouvoir législatif vaudois sans que personne ne s'en inquiète ? Il semble que la salle ait été louée à un représentant de l'ONG « Agence pour les droits de l'homme ». « Je ne vois pas comment cet homme (Ndlr. Michel Collon) adepte du conspirationnisme, soutien de Dieudonné et de régimes dictatoriaux, intervient dans ce lieu, symbole de la démocratie pour tous les Vaudois et qui se trouve ainsi travesti. Je ne peux que regretter que les élus du peuple, nos députés, en dehors de celui étant à l'origine de la réservation, n'aient pas été consultés. » déplore Johanne Gurfinkiel contacté par la presse.

La polémique enfle et contraint le Député Marc Oran, membre de *La Gauche* d'annuler la réservation. La conférence est alors déprogrammée. Une décision saluée par la CICAD. Ce qui n'empêchera pas Michel Collon d'interpeller la CICAD sur son site au travers d'une lettre ouverte, convaincu qu'elle est responsable de cette annulation. « Vous avez réussi à faire annuler la réservation de la salle par un député suisse, pourtant connu pour se revendiquer de la gauche. Ce faisant, vous démontrez la puissance du lobby pro-Israélien en Suisse comme dans d'autres pays européens et vous montrez l'importance pour les citoyens de se mobiliser pour la démocratie ici contre les influences occultes et les intimidations. Et pour la démocratie en Palestine avec une mobilisation encore plus forte. Merci ! »

En attendant, la conférence a bien eu lieu le mardi 5 mai au Buffet de la Gare à Lausanne. Il semble que la thèse du complot ait son lot d'adeptes en Suisse romande.



Le Matin 15 avril 2015.



Le Matin, 16 avril 2015.

La « Dissidence » déverse sa haine sur la CICAD

Simple sympathisants ou véritables activistes, on ne compte plus les fervents défenseurs de la thèse du complot ou de la conspiration. Convaincus que les médias traditionnels et organes de pouvoir tentent de manipuler, selon eux, l'opinion publique, ces militants adhèrent volontiers aux idéologies d'extrémistes tels que Dieudonné ou Alain Soral.

Ils adhèrent à l'idée du lobby juif, à celle de l'inexistence de la Shoah et ne perdent jamais une occasion de rappeler combien Israël est la cause unique des divers maux de la société. Un antisémitisme et un antisionisme exacerbés qui ne se limitent pas aux commentaires sur Internet. Parmi eux, certains ont pris pour cible la CICAD et/ou son Secrétaire général pour déverser leur animosité dès que l'association intervient dans la presse ou agit contre un antisémite. Des groupuscules connus de l'association. Florilège.

Soutien au blogueur antisioniste Frank Brunner



Groupe sur Facebook, soutien du négationniste genevois condamné plusieurs fois par la justice. Un dossier que suit la CICAD depuis de nombreuses années (sujet page 32 de la revue)

Les Dieudonnistes de Suisse

Groupe sur Facebook, soutien de Dieudonné.



Caricature postée lors de la diffusion du rapport de la CICAD sur la situation de l'antisémitisme 2014. (Sujet page 30 de la revue)

Philippe Brennenstuhl, militant nationaliste suisse, membre éminent du PNOS-PNS



Message postée traitant la CICAD une responsable du conflit israélo-palestinien.



Caricature postée lors de la diffusion du carnet politique de la CICAD. Un document qui reprend les rencontres avec l'ensemble des partis politiques avant les élections municipales genevoises d'avril 2015. (sujet page 72 de la revue)

Michel Collon & Investig'Action
2 hrs · 🌐

Merci à la CICAD (Coordination intercommunautaire contre l'antisémitisme et la diffamation) d'avoir appelé à interdire ma conférence débat à Lausanne ce 5 mai sous le titre « USA, guerre, terrorisme et médiemensonges ».

Vous avez ainsi montré que votre appellation est trompeuse : l'objectif - parfaitement légitime - de combattre le racisme contre les juifs est en fait utilisé par vous comme couverture pour défendre la politique des Etats-Unis et d'Israël. Ce qui n'est pas du ...

[Continue Reading](#)

Lettre ouverte au lobby pro-Israël en Suisse : Merci !

Vous avez ainsi montré que votre appellation est trompeuse : l'objectif - parfaitement légitime - de combattre le racisme contre les juifs est en fait utilisé par vous comme couverture pour défendre...

MICHELCOLLON.INFO

Like · Comment · Share

Message destiné à la CICAD posté par Michel Collon en réaction à l'annulation de sa conférence à Lausanne. (sujet page 35 de la revue)

Egalité et Réconciliation Suisse
1 hr · 🌐

En Suisse aussi, le lobby israélien lutte contre la liberté d'expression

En France nous avons le dîner annuel du CRIF, où l'ensemble des partis politiques d'importance sont convoqués par un petit lobby pour qu'ils fassent allégeance à Roger Cukierman. La version suisse de cette mascarade immonde est nommée « Les petits déjeuners politiques de la CICAD ».

En Suisse aussi, le lobby israélien lutte contre la liberté d'expression

En France nous avons le dîner annuel du CRIF, où l'ensemble des partis politiques d'importance sont convoqués par un petit lobby pour qu'ils fassent

EGALITEETRECONCILIATION.FR

Like · Comment · Share

2 people like this.

1 share

Message en réaction à l'annulation de la conférence de Michel Collon à Lausanne. (sujet page 35 de la revue)

Laurent Leisi, politique, conseiller municipal MCG ville de Genève

Alain Soral, leader d'Egalité et Réconciliation

Laurent Leisi
21 April at 17:19 · Edited · 🌐

Censure de la liberté d'expression et du droit au débat du journaliste (et enquêteur) Michel Collon par l'obscur CICAD... (organisation dont les objectifs et buts inavoués deviennent chaque jour un peu plus visible). La synthèse de Slobodan Despot que je partage entièrement.

Pour la conférence de Michel Collon, j'aviserai publiquement sur Facebook et sur mon blog TDG lorsque une nouvelle salle sera trouvée par les organisateurs.

De l'idiotie de la censure (le cas CICAD vs Michel Collon)

En découvrant, dans Le Matin du 15 avril dernier, l'initiative de la CICAD visant l'interdiction de la conférence prochaine de Michel Collon à Lausanne, j'ai d'abord cru à un poisson d'avril attardé. « Symbole de la démocratie menacé »! Rien de moins! ...

BLOG.DESPOT.CH | BY SLOBODAN DESPOT

Like · Comment · Share

Message en réaction à l'annulation de la conférence de Michel Collon à Lausanne. (sujet page 35 de la revue)

Alain Soral
Quand à toi, JG, ne va pas t'étonner si l'histoire se répète, c'est juste une question de temps...

il y a 3 heures · J'aime · 👍 3

Réagissant à un post de Patrick Vallélian, journaliste, créateur et directeur du site d'information www.sept.info, sur sa condamnation pour propos antisémites, Alain Soral s'en prend au Secrétaire général de la CICAD.



ZIMMERMANN IMMOBILIER

ACHAT VENTE LOCATION GESTION IMMOBILIERE

Nôtre priorité, bâtir des relations et rester fidèle à nos valeurs.

Pour vous, nous mettons à votre disposition l'expertise et les ressources d'une société intègre.

Zimmermann Immobilier est ainsi fier d'apporter son soutien aux activités de la Coordination Intercommunautaire contre l'Antisémitisme et la Diffamation (CICAD).



GENÈVE

Place Jean-Marteau 3
1211 Genève - CP 68
Tél. +41 22 909 25 25
Fax +41 22 909 25 50

Courtage, Architecture
et Juridique

GENÈVE

Rue de Richemont 19
1211 Genève - CP 68
Tél. +41 22 909 25 25
Fax +41 22 909 25 50

Gérance, Travaux
et Comptabilité

LAUSANNE

Chemin Renou 2
1005 Lausanne
Tél. +41 21 313 23 23
Fax +41 21 313 23 24

Gérance et Travaux

WEB

www.regiezimmermann.ch
info@regiezimmermann.ch

Alpina 
1883 GENEVE

Φ
BAUME & MERCIER
MAISON D'HORLOGERIE GENEVE 1830

EBEL

GUCCI
TIMEPIECES


FREDERIQUE CONSTANT
GENEVE

LE NOUVEL ESPACE DE L'HORLOGERIE SUISSE!

Genève, rue Cornavin 6.

RAYMOND WEIL
GENEVE

MOVADO


TISSOT
SWISS WATCHES SINCE 1853

RADO
SWITZERLAND

MANOR 

instore | online | mobile

LA CICAD
AU SALON
DU LIVRE



La CICAD au Salon du livre a retrouvé un public enthousiaste

Avec plus de 60% d'activités supplémentaires, la CICAD avait mis la barre haute pour sa deuxième participation au Salon du livre et de la presse de Genève du 29 avril au 3 mai 2015.



La participation de la CICAD à cette manifestation culturelle de renom, qui accueille près de 100 000 visiteurs, est essentielle pour Me Alain Bruno Lévy, Président. Cette action de sensibilisation s'inscrit dans la volonté de la CICAD de lutter contre l'antisémitisme avec une approche toujours plus moderne. *«L'éducation est essentielle pour lutter contre l'ensemble des préjugés et je crois que s'adresser aux jeunes avec des moyens de communication qui sont les leurs est probablement une garantie de succès pour la mission que nous voulons remplir. Nous voulons dialoguer avec le public.»*

Une programmation riche et variée

Les quatorze tables rondes réparties sur cinq jours ont permis aux spécialistes comme aux néophytes d'appréhender un très large éventail de sujets: la liberté d'expression, l'affaire Gurlitt et la problématique de l'art spolié en Suisse, la dédramatisation du nazisme et l'antisémitisme 2.0 ou encore le rôle d'internet et des réseaux sociaux. Plus de quatre vingt intervenants suisses et internationaux, journalistes, historiens, politiciens, responsables religieux et artistes ont participé à ces débats. Plusieurs milliers de personnes ont avec intérêt assisté à leurs joutes verbales et leurs échanges animés.





3



4

- 1 De g à d ; Denis Charbit, Victor Gani, Michael Grynspan, Maurice-Ruben Hayoun et Stéphanie Hodara El Bez
- 2 De g à d ; Michel Dreyfus, Frédéric Esposito , Jean-Yves Camus, Martine Brunshwig Graf et Alexis Favre
- 3 De g à d ; Claude Nordmann, Laurent Lugassy, Bertrand Leitenberg, Jean-Marc Brunshwig et Francine Brunshwig
- 4 De g à d ; Marc Raphaël Guedj, Philippe Barbarin, Moché Lewin, Silvano Maria Tomasi et Michel Kocher
- 5 De g à d ; Marc-André Renold, François Margolin, Benno Widmer, François Schaller
- 6 De g à d ; Stéphane Benoit-Godet, Jean-Christophe Schwaab, Sacha Reingewirtz, Tobia Bolliger et Marc Berrebi
- 7 De g à d ; Emmanuel Deonna, Philippe A. Grumbach, Jacques Tarnero, Hillel Neuer et Laurent Selvi



5



6



7



8



9



10



11



12



13

8 De g à d ; Gerhard Fiolka, Joëlle Fiss, Philippe Kenel, Yves de Matteis, Alain Bruno Lévy, Claude-Alain Voiblet et Ron Aufseesser

9 De g à d ; Roger Golay, Christian Van Singer, Guillaume Barazzone, David Bonny et Pierre Ruetschi

10 De g à d ; Marc Perrenoud, Ruth Fivaz Silbermann, Yves Laplace, Sabine Simkhovich Dreyfus et Patrick Vallélian

11 De g à d ; François Delpla, James Carr, Archana Kumar, Pascal Vandenberghe et Irma Danon

12 De g à d ; Lionel Baier, Nathalie Fontanet, Johanne Gurfinkiel, Olivier Maradan et Laurent Vité et Irma Danon

13 De g à d ; Rav Mendel Pevzner, Izhak Dayan, François Garaï et Marianne Gani

14 De g à d ; Philippe Cohen, Alain Oppenheim, Popeck et George Pop

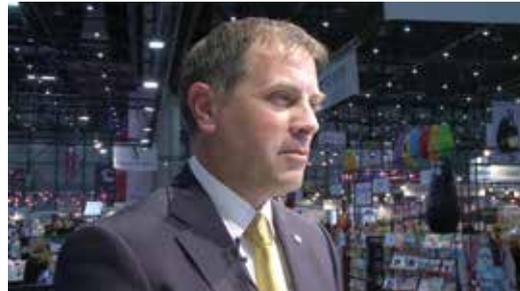


14



« La question de l'éducation passe par la littérature, la vraie école de la vie c'est les livres. L'école nous apprend à vivre en lisant. La CICAD doit être présente à plein d'endroits où on ne l'attend pas. Le Salon permet à des gens de tomber par hasard sur la CICAD. »

Lionel Baier, Réalisateur



« Je trouve remarquable votre participation et votre présence. Vous êtes les seuls à aborder de cette manière la question du travail de Mémoire. »

David Bonny, Président du Grand Conseil du Canton de Fribourg PS



« Chacun peut apporter une pierre dans la lutte contre les phénomènes de haine sur internet. La CICAD au salon du livre est une fabuleuse idée à transposer en France. Le format est original, il est essentiel de partager avec la société, dans son ensemble. Il ne faut pas rester entre nous, mais se mêler à la Cité. J'espère que cet événement sensibilisera du monde. »

Sacha Reingewirtz, Président de l'Union des étudiants juifs de France (UEJF)



« La CICAD met en avant certaines lacunes législatives. Je suis inquiet de voir les attaques que subit la norme pénale antiraciste en Suisse et l'essor de mouvement d'extrême droite aussi bien en Suisse, que dans le monde. La vigilance est de mise. Il est important de lutter contre la banalisation. Heureusement, que des associations le font avec autant d'engagement que la CICAD. Les individus ont l'impression qu'en Suisse, l'antisémitisme n'est pas un véritable problème. Or il suffit de se pencher sur les réseaux sociaux pour voir que ce n'est pas le cas. »

Jean-Christophe Schwaab, Conseiller national socialiste (VD)



« Le travail de la CICAD est très important, sa présence au Salon du livre permet au public de montrer ce qu'est la religion juive, qui sont ces juifs suisses. Je serai à nouveau présente l'année prochaine si l'on m'invite. »

Martine Brunshwig Graf, Présidente de la Commission Fédérale contre le Racisme (CFR)



« Les tables rondes sont passionnantes puisque il y a un échange d'opinions. Certaines personnes vivent dans l'angoisse continuellement par rapport à leur religion. La CICAD joue un rôle essentiel, il y a beaucoup de travail à accomplir, un travail de mémoire à faire. Il faut absolument aller à la rencontre des gens pour que certain fait dramatique de notre histoire ne se reproduise plus.»

Roger Golay, Président du MCG et Conseiller national (GE)



« La CICAD fait du Salon du livre et de la presse, un Salon des idées. »

Pascal Vandenberghe, Directeur général Payot



« La présence de différentes cultures au salon du livre est nécessaire. Je suis impressionné par la richesse et la qualité du programme de la CICAD. »

Benno Widmer, Chef du Bureau de l'art spolié de l'Office Fédéral de la Culture

« A l'heure où des milieux de tous bords tentent de remettre en cause au nom d'idéologies plus ou moins « douteuses » la pertinence de l'article 261bis de notre code pénal, la question de sa cohabitation avec la liberté d'expression posée par la CICAD est bien moins anodine qu'il n'y paraît. Même si les réponses des participants exprimaient des points de vue différents, tous ont insisté sur la vertu plus préventive que répressive de cet article ainsi que sur l'utilisation très « restrictive » qu'en font les tribunaux afin de ne limiter la liberté d'expression que dans les cas les plus extrêmes. »

Ron Aufseesser, Ancien membre du Comité CICAD et modérateur du débat la norme pénale contre le racisme est-elle une entrave à la liberté d'expression?



« N'ayant jamais eu l'occasion d'intervenir en tant que modératrice, j'ai été très intéressée par la proposition de M. Johanne Gurfinkiel et j'ai accepté avec enthousiasme de « modérer » la table ronde du 3 mai 2015 regroupant M. le Grand Rabbin Dayan, M. le Rabbin Garaï et M. le Rabbin Pevzner. Cet exercice s'est révélé fort intéressant, compte tenu du sujet et de la personnalité des intervenants et le public a, me semble-t-il, apprécié cette rencontre. »

Marianne Gani, membre du Comité CICAD, ancienne co-présidente de la CILV et modératrice du débat les diverses facettes du judaïsme.

« J'ai dit OUI spontanément ! Sans consulter mon agenda. Peut-être parce que je suis un enfant de l'immigration. L'aversion des discriminations est dans mon ADN. Peut-être parce que depuis toujours je fréquente des amis juifs. Sûrement parce que j'ai déjà collaboré avec Johanne que j'apprécie. Le débat ? Roboratif pour le cœur et l'esprit ! »

George Pop, Auteur et scénariste de bandes dessinées et modérateur du débat L'humour juif: rire pour ne pas pleurer



« L'Agefi a suivi l'affaire Gurlitt depuis le début, par rapport au Musée de Berne et à sa décision d'accepter le leg. A entendre les intervenants, je me suis rendu compte que cette collection ne comprenait pas seulement des œuvres acquises de musées allemands, et qui auraient peut-être été détruites autrement, mais également des pièces issues de circonstances bien plus difficiles à déterminer. »

François Schaller Rédacteur en Chef et modérateur du débat Affaire Gurlitt et la problématique de l'art spolié en Suisse

« Il était intéressant pour moi d'animer la table ronde « antisémitisme et antisionisme » à plusieurs titres : c'est un sujet absolument central dans l'identification et le combat contre l'antisémitisme contemporain ; les éminents participants ne partageaient pas, et de loin, la même vision ; c'était l'occasion d'entendre un spécialiste de cette question telle qu'elle se manifeste dans les institutions onusiennes, grand vecteur à mon sens de cet amalgame coupable. Mais surtout, cela permettait à la CICAD de traiter de cette question brûlante auprès d'un public aussi éclectique que peut l'être celui des visiteurs du Salon du Livre. Créer un lieu de débat en dehors des cercles habituels d'audience me paraissait le « challenge » le plus intéressant. Au final, la table ronde fut à la hauteur de ce débat complexe. Nous avons pu assister à un échange contradictoire, souvent vif, mais où chacun a pu s'exprimer et apporter son éclairage. Les prises de parole des participants ont permis d'offrir une discussion riche sur le fond. Sans jamais évacuer les questions sensibles, les participants ont permis au public de bénéficier en près d'une heure et demie d'un débat d'une grande densité et sans langue de bois. »

Laurent Selvi, membre du Comité et modérateur du débat Antisémitisme et antisionisme, les deux faces d'une même médaille?



Les ateliers culinaires

Loin d'être un simple cours de cuisine ou une activité de dégustation, chaque jour l'atelier culinaire a été l'occasion de découvrir les caractéristiques d'une région et des traditions des fêtes juives: cuisine sépharade, indienne, ashkénaze du nord de la France à la Russie en passant par les Etats-Unis. Pendant cinq jours les visiteurs ont dégusté les plats réalisés sur place à l'heure du déjeuner. Une activité qui a connu un franc succès et a permis de passer outre les préjugés comme l'explique Karin Rivollet, animatrice de ces ateliers. « *Si les tables rondes permettent au public d'échanger avec des spécialistes de tel ou tel domaine, les présentations culinaires, elles, vont à la rencontre du grand public qui ne connaît que peu de chose, voire rien du judaïsme. Ces démonstrations culinaires odorantes, décontractées, réalisées en dialogue complice entre deux présentateurs ont permis de sensibiliser les spectateurs avec les habitudes quotidiennes et celles liées aux fêtes traditionnelles d'une population juive souvent méconnue. Goûter, partager une recette, permet d'approcher l'autre de manière simple, de le rendre abordable et de dépasser les préjugés.* »



Les ateliers « Dessiner pour vaincre les préjugés »

Deux des dessinateurs de l'album de BD « *Préjugés – histoire de l'antisémitisme à travers les âges* », Christopher et Philippe Baumann ont aidé les jeunes de 10 à 17 ans à l'élaboration d'un scénario et d'un dessin pour déconstruire les préjugés discriminatoires. Une activité ludique associant réflexion et création qui a remporté un franc succès tout en démontrant son utilité comme l'explique Mark Elikan, enseignant au Gymnase de Beaulieu à Lausanne, venu avec une de ses classes : « *Il est urgent de s'intéresser aux préjugés. Cela exige un travail à long terme, un travail de longue haleine. Cela demande de lutter contre l'intolérance. Mes élèves âgés de 15 à 16 ans sont choqués par la situation au Proche-Orient. Je tente de les sensibiliser à la haine d'Israël. On ne peut pas délégitimer un Etat de cette manière. Le travail de la CICAD est essentiel. Il faut expliquer les problèmes engendrés par l'exclusion et le racisme. J'encouragerais mes collègues à venir participer aux ateliers de dessins organisés par la CICAD lors des prochaines éditions.* »



Des contes pour les 6-10 ans

49

Le temps d'une après-midi, les plus petits sont venus écouter sur le stand des contes traditionnels qui abordent les thèmes de la différence et la connaissance de l'Autre. Une activité pour les plus jeunes qui a rencontré un franc succès.



Les ateliers de calligraphie

Des ateliers et des démonstrations de calligraphie hébraïque animés par Shinta S. Zenjer ont été proposés tous les matins. Les participants munis de leurs plumes se sont essayés avec plaisir à cet art ancestral



La librairie

Avec plus de 120 titres disponibles sur l'espace librairie, la CICAD par sa sélection d'ouvrages de qualité a répondu aux attentes des lecteurs. Des séances de dédicaces ont également été proposées au public.





Cette deuxième participation au Salon du livre est une réussite pour la CICAD. Une offre unique en Europe qui inspire d'autres organismes notamment français dont certains membres sont venus participer aux tables rondes comme l'explique Johanne Gurfinkiel. « Nous avons considérablement augmenté l'offre au public pour l'édition 2015. L'expérience de l'année précédente nous a permis de proposer nombre de thématiques qui nous sont chères pour permettre au public de découvrir et de comprendre véritablement ce sur quoi la CICAD s'engage. Les participants de l'ensemble des tables rondes, plus de 80, ont constitué un panel exceptionnel. Notre participation à démontrer que nous étions des acteurs aussi de la Cité, des partenaires actifs, sur l'éducation, sur la culture, mais toujours dans un esprit d'ouverture, de sensibilisation et d'une meilleure connaissance de l'Autre. Nous avons véritablement appris à travailler en faveur des valeurs de tolérance, de lutte contre la discrimination. Concernant l'activité du point de vue purement pédagogique et éducative, l'offre a été améliorée en partenariat avec les dessinateurs de BD. La réponse des enfants a été à la hauteur de nos attentes. Forte mobilisation, nos murs en témoignent. Les enfants eux aussi apportent leur contribution à la lutte contre les préjugés. Ils l'ont prouvé avec pertinence, ainsi qu'avec finesse par leurs dessins. Ils sont comme les adultes, des partenaires avec lesquelles il faut travailler. Ils nous ont aidés et ils nous aideront encore dans notre démarche.

L'offre de la CICAD est unique, nous sommes une organisation qui représente les communautés juives et la famille s'agrandit. Le projet du Salon du livre est une idée porteuse. Il faut aller à la rencontre du public et je l'espère déconstruire des préjugés. C'est une idée, non sans fierté, qui inspire des partenaires partout en Europe.»

La CICAD au Salon en quelques chiffres...

Communication :

5000 vues du clip promotionnel sur internet et dans le cadre du festival du film juif
 Programme consulté plus de **80 000** fois sur Facebook
10 000 newsletters spécifiques au Salon envoyées
3 000 brochures d'information et programmes distribués pendant le Salon

Participation :

95 000 visiteurs au 29^e Salon du livre et de la presse de Genève
7500 participants accueillis sur le stand de la CICAD
500 enfants et adultes participants aux ateliers
 « Dessiner pour vaincre les préjugés »
 Participation de plus de **80** intervenants suisses et internationaux

Programmation :

14 tables rondes sur des thèmes mobilisant l'association
15 ateliers « Dessiner pour vaincre les préjugés »
1 Conte
5 ateliers de calligraphie
 Un choix de plus de **120** ouvrages de référence
 Une dizaine de séances de dédicaces

Remerciements

La CICAD tient à adresser toute sa gratitude aux mécènes et donateurs dont l'indispensable soutien a permis l'organisation de cet événement :

Fondation privée Genevoise



Ainsi qu'à ceux qui ont souhaité rester anonymes.

La réalisation de ce projet n'aurait pu se faire sans partenaires. La CICAD remercie l'ensemble des intervenants, orateurs, modérateurs qui se mobilisent pour cet événement exceptionnel.

Retrouvez l'ensemble de la programmation en images sur la page officielle Facebook La CICAD au Salon du livre de Genève, les interviews et vidéos des tables rondes sur la chaîne youtube CICAD.ch et d'autres informations sur www.cicad.ch, rubrique La CICAD en action/ Évènement

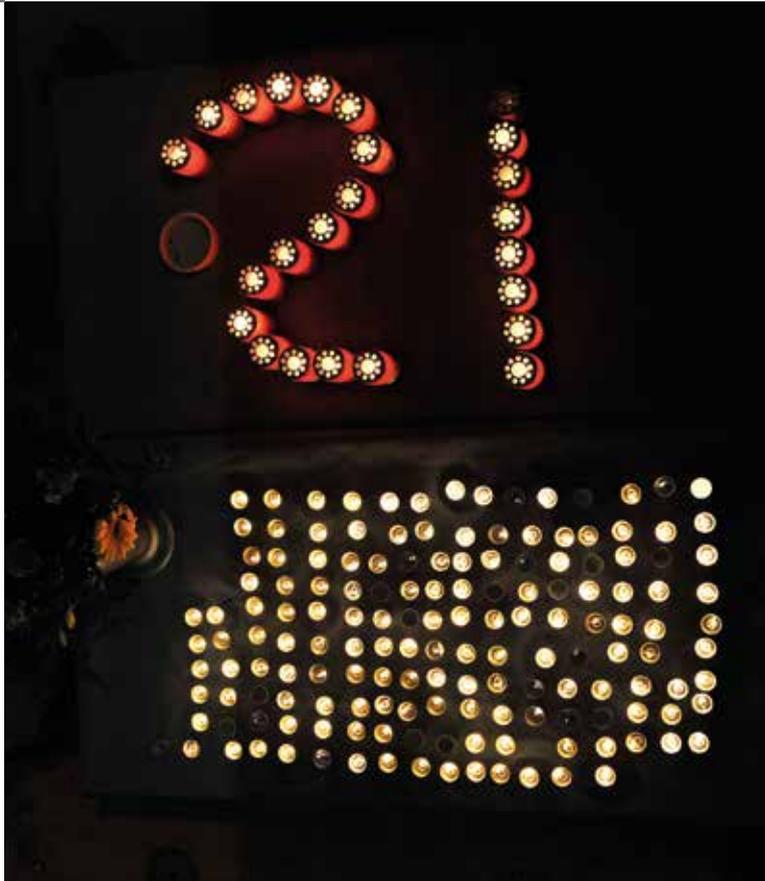
WE ARE EVENTS



www.eventsconcept.com

Events Concept SA - Rue des Sablières 5, 1217 Meyrin - +41 (0)22 939 17 17 - info@eventsconcept.com

MÉMOIRE



205 élèves et enseignants se rendent à Auschwitz-Birkenau

54

La CICAD organisait sa 15^e journée d'étude, mercredi 26 novembre 2014, au camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau avec 205 enseignants et élèves des six cantons romands.

De gauche à droite : Noëlla Rouget à l'Institut Florimont, Paulette Angel-Rosenberg à l'Ecole Internationale de Genève et Sami Sandhaus au Collège Champittet de Pully.



Noëlla Rouget, Résistante et déportée du camp de Ravensbrück en Allemagne

Cette ancienne résistante française a, par son témoignage, captivé les élèves de l'Institut Florimont et de l'École Moser. Dans les moindres détails, elle a ainsi expliqué son combat dans la Résistance dans une France sous occupation nazie en distribuant des tracts ou en livrant des armes, puis son arrestation par la Gestapo qui la conduira dans un premier temps en prison et dans un camp de concentration.

Une rencontre qui fait partie intégrante des cours d'histoire sur la Seconde Guerre mondiale pour les élèves de l'Institut Florimont comme l'explique le professeur d'histoire géographique Sylvain Sick. « ***La venue d'une résistante française et presque de leur âge à l'époque ayant souffert dans un autre camp qu'Auschwitz leur a révélé avec une saisissante réalité l'ampleur et la diversité de la Shoah. Cette intervention a laissé un souvenir à la fois précieux et impérissable dans les cœurs et esprits de nos élèves. Ce voyage, pour cette seconde édition, devient un élément essentiel de notre pédagogie mais également dans notre relation aux élèves. Certes, il nous permet de faire vivre l'histoire que nous enseignons dans le programme de terminale, mais il procure aussi l'occasion de belles rencontres, comme Mme Rouget, des personnes, qui je le pense, participe à la construction des identités de ceux qui les écoutent.*** »

Pour Noëlla Rouget qui, depuis plusieurs années, accompagne la CICAD, ces séances préparatoires sont aussi l'occasion de rappeler à cette jeune génération combien il faut rester vigilant face à la montée des extrêmes « ***Si Auschwitz a été possible, Auschwitz peut encore être possible tant que règne dans le monde la discrimination, la violence et la haine. Utilisez votre droit de citoyen. Ne laissez pas à nouveau un régime d'oppression s'instaurer.*** »

Mémoire

« *Parler pour ceux qui ne peuvent plus le faire ou qui n'ont pas pu* » c'est le leitmotiv de Noëlla Rouget, Paulette Angel-Rosenberg et Sami Sandhaus, rescapés de la Shoah. Lors de séances préparatoires à la journée d'étude au camp d'Auschwitz-Birkenau, les futurs participants ont pu dialoguer avec ces rescapés qui acceptent de témoigner d'un passé douloureux. Plus de 300 élèves et professeurs ont ainsi partagé cette expérience. Cette année, le Collège du Léman a rejoint l'Ecole Moser, l'Ecole internationale, le Collège Champittet et l'Institut Florimont.



Paulette Angel-Rosenberg, déportée au camp de Drancy en France

C'est une octogénaire pleine de vie et avec l'envie de raconter son histoire qu'ont rencontré les élèves de l'École internationale de Genève et du Collège du Léman. Suspendu à ses lèvres, l'auditoire a vécu, le temps de son témoignage, son adolescence en tant que Juive dans une France sous occupation nazie. Pendant plus d'une heure, Paulette Angel-Rosenberg partagera cette tragique expérience de vie, un moment bouleversant mais qui restera gravé dans l'esprit de ces jeunes âgés de 18 à 19 ans qui l'ont longuement applaudie.

Le Secrétaire général de la CICAD, Johanne Gurfinkiel a tenu de son côté à remercier Paulette Angel-Rosenberg pour son courage et son engagement ; tout en saluant le partenariat initié avec le Collège du Léman. « **Le travail de mémoire est essentiel. Pour ceux qui vont venir avec la CICAD à Auschwitz c'est une expérience difficile et douloureuse qui confronte les participants à des événements tragiques. C'est un lieu de mémoire, d'extermination. Il ne faut pas oublier que vous allez être confrontés au quotidien de millions de personnes et dont la plupart périssent. Pour la CICAD, ces séances de préparation sont très importantes et participent également à la lutte contre l'antisémitisme.** » Un point de vue partagé par Raphaël Berny, professeur d'histoire, qui ne manqua pas de rappeler l'importance d'un tel témoignage. « **Les retours des élèves comme des professeurs venus assister à la séance sont unanimement positifs et montrent à quel point il est encore aujourd'hui essentiel de témoigner pour comprendre ce que fut la politique nazie.** »



Sami Sandhaus, rescapé du camp de Bershad en Ukraine

Ils étaient plus de 120 élèves et professeurs au Collège Champittet de Pully venus écouter Sami Sandhaus. Il raconta son histoire depuis son arrestation à Czernowitz par les Nazis alors seulement âgé de 14 ans jusqu'à sa déportation au camp de Bershad dont il s'évadera à 16 ans en 1943. Un témoignage empli d'émotion sur les conditions inhumaines mais aussi sur l'atteinte à la dignité subies dans ce camp de la mort où pendant deux ans et demi furent exterminés plusieurs milliers de Juifs.

Pour Sami Sandhaus, témoigner c'est participer au travail de mémoire de la Shoah. « **La mémoire des survivants ne peut se résumer à une tragédie personnelle. Elle doit se mettre au service des nouvelles générations pour leur faire connaître les exactions nazies ainsi qu'à tous ceux qui n'ont pas appris cela ou oublié. Mon devoir de rescapé est de raconter mon vécu concentrationnaire et expliquer ce qui est arrivé aux Juifs de la Bucovine durant la Seconde Guerre mondiale.** » Un avis partagé par Gilles Page, professeur de Français et chargé de l'encadrement du groupe. « **J'ai évidemment été très ému d'entendre Monsieur Sandhaus témoigner en tant que victime survivante de l'abomination. Il est pour moi normal et même évident que nos jeunes entendent son récit, et sachent d'où nous venons pour ne pas y revenir. Mon métier est de les lancer vers l'avenir, les informer qu'il existe des points de non-retour comme Auschwitz leur apprend j'espère à être prudent et à réfléchir.** »

Visite de Birkenau

Confrontée à cette dure réalité, la plupart des participants restent consternés et troublés face à tant d'ignominie.

« Je m'attendais à une visite dure, mais jamais je n'aurais pensé que des horreurs pareilles aient pu exister. Je me fais porteur de la mémoire c'est sûr. Je ne regretterais jamais ce choix que d'avoir visité Auschwitz-Birkenau. Je souhaite que le maximum de gens puissent avoir un jour, le courage d'aller comprendre ce qui s'est passé là-bas, en y faisant une petite visite. »

Eric B., Administrateur, Secrétariat CO de la Veveyse

« Une expérience inoubliable et une prise de conscience plus concrète de la réalité historique des camps de concentration/extermination. » Daniel Loureiro, professeur ECG Henry Dunant



L'un des wagons à bestiaux où étaient transportés des centaines de Juifs entassés avant d'être sélectionnés par les nazis.

Cérémonie de recueillement

Devant la stèle honorant la mémoire des disparus pour écouter, trois représentants religieux et le Président de la CICAD se sont adressés à l'ensemble des participants pour partager quelques pensées inspirées dans ce lieu où périrent des millions d'hommes, femmes et enfants. Ce moment de partage et de rassemblement a résonné pour chacun comme un appel à la vigilance et au nécessaire travail de Mémoire.



Yaacov Zafrani, Rabbin, Johanne Gurfinkiel, Secrétaire général, Alain Bruno Lévy, Président, Panayotis Stelios, Agent pastoral et Patrick Baud, Pasteur.

« Il n'y a pas assez de mots justes pour exprimer ce que nous ressentons ici en ce lieu où l'être n'est plus que néant. Il n'y a pas non plus de réponse à la question pourquoi. Nous sommes ici dans un cimetière où il n'y a pas de tombes pour ces millions d'êtres dont on a effacé toute trace parce qu'ils étaient juifs, tziganes, homosexuels ou handicapés. Victimes innocentes arrachées à leur terre, déportées, gazées, et dont les cendres ont été englouties. Aucune réponse sensée n'est possible à ce pourquoi. Être ici ce n'est pas vouloir répondre à cette question mais simplement la poser. Le silence est parfois assourdissant et nous interpelle. C'est celui des victimes dont on n'entend plus les cris lorsqu'ils furent triés, séparés, achevés et exterminés. »

Alain Bruno Lévy, Président de la CICAD

« Pour prendre conscience de ce qui s'est passé dans la grande histoire, pour en prendre la véritable mesure, il faut la raconter. La raconter non pas en la survolant mais en y entrant par la petite porte, la porte qui donne accès à toutes les histoires personnelles qui ont pris fin ici ou ailleurs. Et qui ont constitués la grande histoire. Ainsi, les Primo Levi, les Anne Frank nous invitent à entrer dans un monde, dans une partie de notre histoire qui n'a qu'une ambition, celle de disparaître, justement parce qu'il est indicible, inexprimable. Les poètes nous invitent à entrer dans le monde du néant afin qu'il ne puisse disparaître dans l'oubli. C'est ainsi qu'ils nous invitent au devoir de mémoire. »

Patrick Baud, Modérateur de la compagnie des pasteurs et des diacres de Genève

« N'oublions jamais toutes les atrocités qui ont eu lieu ici. Une commémoration est bien plus qu'un acte historique. Elle est un lien entre le passé, le présent et le futur. Les plus grandes religions utilisent ces termes : faire mémoire. Nous faisons mémoire de ce crime contre l'humanité où des millions de Juifs ont périés. D'autres personnes y ont laissé leur vie par le simple fait qu'elles faisaient partie de telles communautés ou telles catégories sociales. Des hommes plus unis, des communautés religieuses plus courageuses, et des États plus solidaires auraient certainement contribué à atténuer, voire à éviter ce génocide. Malheureusement, nous ne pouvons pas refaire l'histoire. Mais en faisant mémoire, nous comprenons que les seules solutions possibles sont le respect, le dialogue, la solidarité, l'amitié entre les États et les diverses religions. »

Panayotis Stelios, Agent pastoral au sein de l'UP à Lausanne

« Face à ces maisons essayons de ressentir la souffrance et la terreur des victimes, pensons au froid, aux maladies, à la faim. Songeons aux menaces quotidiennes, aux coups, aux hurlements. Essayons d'imaginer ce que l'on peut ressentir en voyant s'élever les colonnes de fumée des fours crématoires. Certes, les nazis

c'était hier, mais il est de notre devoir, en mémoire à toutes ces âmes de ne pas l'oublier. La barbarie quant à elle ne meurt jamais, comme nous pouvons le voir de nos jours en 2014. Chers jeunes et moins jeunes, je dois vous dire –étant moi même enseignant -combien je suis aujourd'hui touché de vous voir tous ici, venus vous recueillir dans ce lieu ou tant de personnes ont été menacées. N'écoutez jamais ceux qui crient leur haine, ceux qui désignent des groupes humains à détester, ceux qui prétendent détenir la vérité absolue.» **Yaacov Zafrani, Rabbin de la communauté juive d'Annemasse (France)**

«La cérémonie de recueillement permet de réaliser qu'il ne s'agit pas que de statistiques ou d'années mais de millions de gens et de prendre un temps de respect pour les disparus, de prier pour la consolation et la guérison des descendants.»

Rémy Gentet, professeur

Auschwitz I et son musée

« Dans le cadre de cette journée d'étude, j'ai appris et ressenti beaucoup de choses à Auschwitz. La visite des deux camps était effrayante. La chose qui m'a le plus marquée est la salle avec tous les objets personnels des déportés ainsi que la chambre à gaz avec les traces d'ongles sur les murs. Je suis très heureux d'avoir pu prendre part à cette visite sur ce lieu d'histoire très émouvant. » **Thomas, élève du Collège du Léman**

« Je retiens de cette journée l'importance du devoir de mémoire » **Nicole Kaech, enseignante ES Renens**

« Beaucoup d'émotions, des notions théoriques se sont incarnées. L'horreur a pris un visage réel.» **Muriel Dutoit, professeur**

« En tant que professeur d'histoire, j'avais un intérêt naturel à vouloir accompagner nos élèves à Auschwitz. C'était une journée difficile pour les élèves et moi-même en particulier du fait de mon origine allemande. Ce fût une expérience forte et marquante pour nous tous et je remercie la CICAD pour la qualité de l'organisation de ce voyage.» **Susanne Vital Durand, professeur Moser**



L'entrée du Camp d'Auschwitz I et son portail «Arbeit Macht Frei».

«Je remercie la CICAD, pour l'excellente organisation de cette journée que je n'oublierai pas.»

Salima Moyard, enseignante et Députée socialiste au Grand Conseil genevois

« Ce voyage restera un moment marquant dans ma vie, c'était important à mes yeux de voir au moins une fois l'horreur des camps. J'aurais aussi appris énormément de choses en plus pour mes connaissances historiques sur la Deuxième Guerre mondiale. » **Corentin, élève du Collège du Léman**

ECOLE MOSER
GENÈVE | NYON | BERLIN

NOUVEAU
SECTION BILINGUE FRANÇAIS/ANGLAIS
DÈS LE 9ÈME DEGRÉ HARMOS

RENSEIGNEMENTS: **TÉL. 022 860 80 80**

www.ecolemoser.ch



Ils ont entre 17 et 19 ans et ont comme sujet de maturité le racisme, l'antisémitisme, le négationnisme, les discriminations ou encore la pertinence d'enseigner la Shoah. Pour ces étudiants, dès le début de leur recherche, contacter la CICAD est apparue comme une évidence.

Chaque année, ce sont des dizaines d'étudiants romands qui après avoir rencontré le Secrétaire général repartent avec de riches connaissances sur ces sujets et des ouvrages de référence.

Comprendre les mécanismes de l'antisémitisme

Yanick P, élève en dernière année de maturité au gymnase de Beaulieu a choisi de parler de la lutte contre le racisme et l'antisémitisme. *«C'est un sujet qui me paraît intéressant à traiter. Dans une société dans laquelle il n'y a plus vraiment de leader comme Martin Luther King qui dans les années soixante s'est battu pour la cause, il est pertinent de voir comment la lutte contre le racisme s'effectue aujourd'hui. Connaître les moyens mis en place pour lutter contre est l'angle que j'ai choisi d'aborder. J'ai souhaité également rencontrer la CICAD car l'antisémitisme est une forme de racisme et je trouvais intéressant de l'évoquer et de comprendre ses mécanismes.»*

Après un échange avec le Secrétaire général sur les actions et missions de la CICAD ou bien encore l'évolution de la société à l'égard de l'antisémitisme, le collégien comprend que la sensibilisation et la prévention dans les établissements scolaires sont essentielles et permettent d'éviter la banalisation de propos antisémites. Une mission qu'effectue la CICAD depuis des années dans les établissements scolaires.

Sensibiliser les jeunes générations

Ce travail de sensibilisation peut également s'effectuer dans les écoles lors des cours et plus particulièrement lorsque les professeurs évoquent la Seconde Guerre mondiale et la Shoah. C'est le sujet qu'a souhaité étudié Lydie R, étudiante au gymnase de Nyon. *« Parler de la Mémoire et de la Shoah me touche particulièrement. Une partie de ma famille qui était juive a été déportée dans un camp de concentration. Ma mère professeur à l'école Moser a fait le voyage avec la CICAD à Auschwitz il y a quelques années. Rencontrer la CICAD était pour moi logique car elle va à la rencontre des jeunes pour les informer. La plupart d'entre nous n'est pas intéressé et sensible au sujet. Je souhaite montrer avec mon travail de maturité qu'il faut sensibiliser les jeunes car je suis convaincu qu'il y a un réel besoin. »*

Pour Johanne Gurfinkiel, *« le travail d'enseignement des faits historiques est essentiel et mérite que la CICAD développe encore son accompagnement auprès des enseignants. Cependant, il appartient à chacun d'être acteur de cette transmission de la mémoire.»*



Couverture d'un travail de maturité en 2014 d'une étudiante de l'école Moser Genève en collaboration avec la CICAD.

«J'ai décidé de contacter la CICAD pour en apprendre plus» Sabrina K.

« J'ai découvert l'existence de la CICAD en recherchant des cas de négationnisme punis par la loi récemment en Suisse. Je suis tombée sur un article parlant d'une condamnation d'un quinquagénaire à Genève en juin dernier où la partie plaignante était la CICAD. En continuant mes recherches, j'ai découvert que la CICAD apparaissait assez souvent en relation avec des cas de démêlés entre la loi et les négationnistes, notamment dans le contexte de «l'affaire Dieudonné ». Les articles sur le site de la CICAD, pour certains des plus récents que j'ai pu trouver sur internet, m'ont aussi beaucoup intéressée et j'ai décidé de contacter la CICAD pour en apprendre plus. J'en suis heureuse, j'ai beaucoup appris en rencontrant Johanne Gurfinkiel, ce fut très intéressant. »

Étudiante de Maturité au Gymnase de Nyon

Une filiale de Migros distribue des crèmes à café à l'effigie d'Hitler

Dénoncé par un client dans un restaurant alémanique, l'affaire des dosettes de crème à café a laissé un goût amer au groupe Migros. Plus de 2000 crèmes à l'effigie de dictateurs comme Hitler ou Mussolini ont ainsi été distribuées par une de ses filiales. Un manque de contrôle évident pointé du doigt par le Secrétaire général de la CICAD.

Les dites crèmes provenaient de l'entreprise ELSA, filiale de Migros. En lieu et place des traditionnels paysages ou animaux présents sur les opercules de dosettes, un portrait d'Hitler était proposé aux clients d'une centaine de restaurants. Interpellé sur le sujet par la presse, le Directeur de la filiale ne manquera pas de réagir en minimisant l'incident et en expliquant qu'en aucun cas l'affaire était problématique. Une réponse inacceptable pour Migros qui rompt son contrat immédiatement avec ce prestataire avant de s'excuser publiquement auprès de ses consommateurs pour cette faute inadmissible. Précisant, dans la presse, que de tels produits n'auraient pas dû être fabriqués.

Pour Johanne Gurfinkiel, Secrétaire général de la CICAD, cette affaire amène un certain nombre de questions et met clairement en évidence un manque de contrôle des produits avant leur distribution. « Je ne pense pas que Migros a voulu faire de la propagande nazie mais il s'agit d'une énorme maladresse. Je trouve incroyable de retrouver des assassins notoires, coupables de crimes contre l'humanité, sur des petits pots de crème à café. Je suis atterré de voir qu'au niveau de la production, personne ne se soit interrogé. On arrive à diffuser ces images sans même se demander qui sont ces personnages. Je ne crois pas en une manœuvre délibérée mais il y a certainement eu un gros problème au niveau du contrôle.»

Une remarque partagée par le porte-parole de Migros, Tristant Cerf, qui précisera qu'à l'avenir les contrôles seront renforcés pour qu'une telle faute ne se reproduise plus.

Le Matin 23 octobre 2014.



La Liberté, 23 octobre 2015.

UNE ERREUR QUI SOULÈVE BEAUCOUP DE QUESTIONS

Secrétaire général de la Coordination intercommunautaire contre l'antisémitisme et la diffamation (Cicad), Johanne Gurfinkiel ne comprend pas comment Migros a pu produire des dosettes de crème à café à l'effigie d'Hitler et de Mussolini. «Je ne pense pas que Migros a voulu faire de la propagande nazie, mais il s'agit d'une énorme maladresse», commente-t-il. «Je trouve incroyable de retrouver des assassins notoires, coupables de crimes contre l'humanité, sur des petits pots de crème à café.»

Même s'il s'agit d'une erreur, elle soulève de nombreuses questions. «Je suis atterré de voir qu'au niveau de la production, personne ne s'est interrogé», continue Johanne Gurfinkiel. «On arrive à diffuser ces images sans même se demander qui sont ces personnages. Est-ce à cause de la mécanisation? Est-ce un problème de culture historique?

J'ai pourtant du mal à imaginer que de nos jours, on ne reconnait pas ces personnages.»

La Cicad n'a pas l'intention de porter plainte, mais estime que les excuses de Migros sont légitimes. «C'est la moindre des choses», souligne Johanne Gurfinkiel. «Je ne crois pas en une manœuvre délibérée mais il y a certainement eu un gros problème au niveau du contrôle.» CR

L'affaire débute par une première salve d'échanges corsés entre le Maire d'Annemasse et le Député MCG Eric Stauffer. Ce dernier postant un message sur le réseau social Facebook citant en ces termes le Maire français « Le maréchal Pétain-Dupessey maire d'Annemasse a commencé la rafle ».

Des propos inacceptables pour le Maire qui demandera au Président du Grand Conseil genevois de prendre des sanctions. Parallèlement, l'affaire sortira dans la presse quelques jours plus tard sans que le Député MCG ne présente d'excuses. Au contraire, Eric Stauffer continuera en assumant ses propos et en ajoutant «*Quand on en est à consulter les registres des écoles cela me rappelle les années les plus sombres de la France... Bientôt, les Suisses résidant en France, on va leur coller une étoile jaune.*»

Pour la CICAD il est impensable de laisser passer de tels propos qui participent à la banalisation de la Shoah. Et Johanne Gurfinkiel, Secrétaire général, d'ajouter «*Nous sommes effarés et consternés. Utiliser ainsi des références à des faits historiques, c'est s'asseoir sur le travail de mémoire. Nous sommes d'autant plus effarés que par le passé nous avons rencontré Eric Stauffer comme l'ensemble de la classe politique afin de leur expliquer les dangers de cette banalisation.*»

La CICAD écrira d'ailleurs au Député MCG pour le sensibiliser une nouvelle fois et lui faire comprendre ce que signifient de tels mots. «*La lecture de vos propos nous encourage à penser que vous ne mesurez pas la violence des crimes du passé liés aux rafles et au port de l'étoile jaune. Dès lors, nous serions désireux de vous organiser une rencontre avec un rescapé qui pourra, dans les moindres détails, vous expliquer les faits tels qu'ils se sont déroulés et la signification des mesures contre les Juifs durant la Seconde Guerre mondiale.*» avant de l'inviter à rencontrer un rescapé de la déportation et de participer à l'un des voyages à Auschwitz qu'elle organise. Une proposition restée sans réponse par l'intéressé.

Tribune de Genève, 10 décembre 2014.



« Utiliser ainsi des références à des faits historiques, c'est s'asseoir sur le travail de mémoire. »

Johanne Gurfinkiel, Secrétaire général

La firme espagnole devant la polémique suscitée sur les réseaux sociaux a été contrainte de retirer de la vente un t-shirt pour enfants orné d'une étoile jaune rappelant les habits de déportés juifs durant la Seconde Guerre mondiale.

La célèbre marque espagnole de vêtements a mis en vente sur son site en août dernier un t-shirt pour enfant avec un motif rayé et une étoile jaune. En vente sur les différents sites internationaux mais aussi en Suisse, le pull n'a pas manqué de choquer de nombreux internautes. Ces derniers ont fait part de leur indignation sur les réseaux sociaux tout en demandant une réaction de la marque et des explications. Contactée par la presse, Zara précisera que le t-shirt n'est plus en vente dans les magasins, sans donner davantage de détails sur sa disponibilité en ligne. Quelques heures plus tard, il sera définitivement introuvable. Pour la marque, il ne s'agissait en aucun cas d'évoquer les habits portés par les déportés durant la Seconde Guerre mondiale. La faille viendrait d'un manque de contrôle lors de la production. Le produit n'aurait pas été vérifié avant sa diffusion ce qui amènera Zara à revoir intégralement son processus de décision et de contrôle de production. Mais pour une marque qui avait déjà fait parler d'elle en 2007 pour un sac avec des croix gammées, s'agit-il d'un manque flagrant de culture ou d'une énième provocation ?

Contactée par la presse, la CICAD estime qu'il ne peut y avoir d'ambiguïtés quant à la signification du produit comme l'explique son Secrétaire général. *«Ce t-shirt rayé bleu et blanc avec une étoile jaune est un rappel terrible au pyjama rayé des déportés. Ce n'est pas du mauvais goût, c'est juste intolérable! L'inscription sur l'étoile jaune de la mention Shérif ne convainc pas. Si Zara entend faire sa publicité par l'utilisation de ce genre de référence, cela me consterne. Je ne sais pas si je dois déplorer la mise en vente de ce vêtement ou le niveau d'inculture de toute la chaîne de production de Zara. Je ne suis pas convaincu que les parents aient le souhait d'habiller ainsi leur enfant. Il faut désormais, pour le moins, que la marque s'explique et présente ses excuses.»*

“Je ne sais pas si je dois déplorer la mise en vente de ce vêtement ou le niveau d'inculture de toute la chaîne de production de Zara.”

Johanne Gurfinkiel, Secrétaire général



Le vêtement était en vente sur le site internet suisse au prix de 25 francs.



Le Matin du 28 août 2014.

85 enseignants vaudois conquis par le séminaire de formation de la CICAD

62



Mercredi 4 février 2015, la CICAD organisait son troisième séminaire de formation pour les enseignants à l'Université de Lausanne en partenariat avec le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture et de la Direction générale de l'enseignement obligatoire (DFJC-DGEO). Un programme existant depuis 2013 à Genève et ouvert aux enseignants vaudois cette année.

85 enseignants principalement d'histoire ont fait le choix d'approfondir leurs connaissances en participant à cette édition 2015. Historiens et chercheurs sont venus évoquer la Shoah et le rôle de la Suisse durant la Seconde Guerre mondiale, l'idéologie nazie tout comme l'histoire et l'actualité de l'antisémitisme mais également l'histoire des communautés juives présentes dans le canton de Vaud. Entre didactiques historiques et outils pédagogiques, les participants se sont retrouvés à l'Université de Lausanne plongés dans une histoire complexe et riche, donnant aux enseignants des clés de compréhension de thématiques difficiles. Un public conquis, issu des divers degrés d'enseignements, qui n'hésita pas à échanger avec ces spécialistes tout en faisant part de leurs propres expériences. Deux journées qui se déroulèrent sous l'œil avisé du modérateur Patrick Vallélian, journaliste, créateur et directeur du site d'information www.sept.info. Historien et enseignant de formation, il sut alimenter les échanges entre conférenciers et enseignants en posant des questions pertinentes tout en faisant part de son expérience d'enseignant.

Cette formation revêt une importance particulière pour la CICAD qui met un accent tout à fait particulier sur l'éducation et la pédagogie dans le cadre des objectifs de lutte contre l'antisémitisme comme le rappelle Alain Bruno Lévy. *« Les enseignants qui participent à ce séminaire, méritent ma gratitude, parce que le sujet certainement les interpelle, tout particulièrement en ces temps très troublés que nous vivons. L'actualité brûlante de ces dernières semaines et la résurgence de l'antisémitisme très préoccupante non seulement en France mais dans toute l'Europe l'est également en Suisse. C'est la raison pour laquelle ce séminaire, cette volonté d'approcher la lutte contre l'antisémitisme par la pédagogie est primordiale pour la CICAD. Il y a une difficulté aujourd'hui à parler de ces sujets, à parler de la Shoah car il est difficile de trouver encore des témoins qui peuvent savoir cette terrible expérience qu'ont été les camps. Peu sont revenus, et ceux qui sont revenus se sont souvent trouvés dans des situations très difficiles notamment pour expliquer. Il est important de se rappeler combien il est difficile de parler de cette épreuve, de parler de la Shoah et parler de l'antisémitisme. Comment parler de ce sujet après la disparition des derniers témoins? Comment transmettre? La transmission est essentielle, pour permettre aux jeunes générations de voir à quoi mène l'extrémisme et montrer que l'histoire, malheureusement, se répète. L'éducation et la connaissance éviteront cela.»*

Ce premier séminaire proposé dans le Canton de Vaud fut un véritable succès comme le souligne Johanne Gurfinkiel. *«Ce fut un séminaire de très grande qualité réunissant d'éminents spécialistes et qui reste de loin une opportunité pour les enseignants. Cette formation fut organisée autour de questions historiques et sur le travail de Mémoire. Un travail qui, pour la CICAD, est quotidien et qu'elle rappelle aux autorités pour ne pas occulter ce pan de l'histoire comme ce fut le cas pendant tant d'années. Plus que jamais l'antisémitisme est une réalité qu'il faut combattre. Pour y faire face, la CICAD se mobilise au quotidien sur le terrain. Le travail d'enseignement, d'acquisitions de connaissances va de paire avec la lutte contre l'antisémitisme.»*



Alain Bruno Lévy, Président

Mardi 4 février 2015

L'idéologie du Nazisme et l'histoire de l'antisémitisme expliqués par deux spécialistes.

- 1 **Johann Chapoutot**, Professeur des Universités à l'Université Sorbonne nouvelle Paris III et auteur de nombreux ouvrages sur l'idéologie nazie, expliqua comment les nazis firent de leur idéologie une science en abordant les fondements du nazisme.
- 2 **Joël Kotek**, Maître de conférences en histoire contemporaine à l'Université Libre de Bruxelles, le succéda et analysa l'antijudaïsme et l'antisémitisme. Cartes postales à l'appui, il mit en lumière notamment en Europe et aux États-Unis combien ce médium de l'époque était aussi porteur de messages antisémites.
- 3 **Arièle Nahmias**, Directrice du bureau francophone au Département européen, pour l'enseignement de la Shoah. Les outils actuels disponibles et proposés à l'Institut Yad Vashem de Jérusalem.
- 4 **Ophir Lévy**, Chargé de cours en esthétique et en histoire du cinéma à l'Université Paris III-Sorbonne nouvelle et formateur au Service pédagogique du Mémorial de la Shoah. La Shoah et le cinéma : les images peuvent-elles nous aider à appréhender le phénomène de la destruction du sujet humain ?



«La Shoah est un sujet incontournable mais difficile à enseigner. Je cherchais des pistes d'étude.»

Romain M., Enseignant d'histoire au Gymnase de Bugnon à Lausanne

«Je suis allée à Auschwitz avec la CICAD il y a dix ans. Pour moi ces deux jours sont le pendant historique indispensable.»

Lara S. N. Enseignante à l'EPS Elysée de Lausanne



Mercredi 5 février 2015

La Suisse confrontée à la politique nazie d'extermination des Juifs : entre mythes et réalités.

- 5 **Marc Perrenoud**, Collaborateur du Service historique du Département fédéral des affaires étrangères et ancien Conseiller scientifique de la Commission Bergier.
- 6 **Charles Heimberg**, Professeur ordinaire en sciences de l'éducation à l'Institut universitaire de formation des enseignants de l'Université de Genève. Réflexions didactiques sur les méthodes d'enseignement de la Seconde Guerre mondiale proposé en Suisse.
- 7 **Jacques Ehrenfreund**, Professeur ordinaire d'histoire des juifs et du judaïsme à l'Université de Lausanne. Les Juifs d'Europe avant le nazisme et la Shoah : Origines et identité.
- 8 **Anne Weill-Lévy**, Magistrat La communauté israélite de Lausanne et du canton de Vaud : vie communautaire avant et après la Seconde Guerre mondiale.
- 9 Conclusion des travaux par **Johanne Gurfinkiel**, Secrétaire général de la CICAD et **François Sulliger**, collaborateur pédagogique de la DFJC-DGEO.
- 10 Modérateur : **Patrick Vallérian** directeur du site d'information www.sept.info.

« Merci pour la qualité de ces deux jours de séminaire. Je repars avec des connaissances et de nouvelles pistes à partager avec mes élèves. L'objectif que je cherchais est atteint ! »

Aurélie G. V., Enseignante d'histoire au Gymnase de Bugnon à Lausanne



« J'ai trouvé très intéressant d'aborder la Shoah sous divers aspects : cinéma, à partir de cartes postales, traditions religieuses... »

Alessandro B., Enseignant du Secondaire à La Sarraz



Victor Gani, Vice-Président de la CICAD et Michel Gakuba



Samedi 11 avril 2015 avait lieu à Onex, la 21e journée de commémoration du Génocide des Tutsis au Rwanda. Une journée pour rappeler qu'il est essentiel de lutter contre le négationnisme du génocide des Tutsis et de protéger leur mémoire. La CICAD, représentée par son Vice-Président Victor Gani, était présente pour réaffirmer son soutien.

Pour Victor Gani, Vice-président, témoigner de la solidarité de la CICAD à Ibuka est une évidence. Les deux associations partagent des missions communes pour lutter contre l'oubli, le négationnisme et préserver la mémoire des victimes de génocide. Un partage que n'a pas manqué de rappeler le Vice-président lors de son discours devant plusieurs centaines de personnes venues se recueillir et partager ce moment emplit d'émotion.

« Nous sommes ici, aujourd'hui, en solidarité avec vous pour commémorer un bien triste anniversaire. 21 ans déjà que le Rwanda s'est réveillé face à une tragédie humaine, où en l'espace de quelques mois, près d'un million de Tutsis ont été massacrés dans des conditions qui défient la compréhension humaine. Mais combien de temps aura-t-il fallu pour que le monde se réveille face à ce génocide ? L'extermination des Tutsis au Rwanda témoigne, une fois de plus, de la violence dont l'être humain est capable et de l'importance de la mémoire, pour que plus jamais de tels actes ne viennent salir l'histoire de l'humanité. La mémoire et la lutte contre le négationnisme sont les thèmes choisis aujourd'hui pour rappeler au monde que même 21 ans après, les horribles événements qui ont marqué ces mois d'avril à juillet 1994, sont toujours aussi présents dans nos consciences. Au nom de la CICAD et des communautés juives de Suisse romande, nous voulons affirmer haut et fort que jamais nous n'oublierons les souffrances dont le peuple Tutsi fut victime, jamais nous ne resterons indifférents face à de telles atrocités et jamais nous ne nous taisons face à des individus qui chercheraient à minimiser ou à remettre en cause ce que nous avons vécu car nous partageons votre histoire, votre douleur et votre peine.

Dans un effort de protéger et perpétuer la mémoire des survivants de la Shoah et du génocide rwandais, il est aussi primordial de garder des empreintes de ces témoignages. L'enregistrement de ces récits ainsi que leurs traces écrites assurent que ces souvenirs, aussi douloureux soient-ils, resteront à jamais gravés

dans l'histoire de l'humanité. Les images qui témoignent de l'horreur du génocide rwandais sont aujourd'hui encore bien présentes dans nos mémoires. Mais ce ne sera malheureusement pas toujours le cas. Pour lutter contre l'oubli il devient essentiel de les préserver. Il ne faut donc jamais oublier l'importance de témoigner, de raconter, d'écouter les récits des survivants, de combattre à chaque instant pour que la mémoire des innocents qui ont trouvé la mort ne tombent jamais dans l'amnésie de l'histoire. Nous devons lutter contre la banalisation de nos souvenirs, contre ceux qui veulent réécrire notre histoire. Nous saluons ainsi le rôle d'Ibuka qui par son interminable travail donne une voix aux victimes ainsi qu'aux rescapés Tutsis que le régime de Juvénal Habyarimana tenta d'enfermer à tout jamais.

Le travail des associations telles qu'Ibuka et la CICAD restent ainsi à ce jour essentiel pour combattre l'indifférence face à ceux qui par ignorance, par peur ou par haine, propagent des idées dans le but de diviser. Notre action doit se faire par un travail d'éducation, de sensibilisation et d'information, par la transmission de la mémoire et par l'importance de commémorer des événements tragiques qui ont marqué nos histoires. Les événements de ces mois d'avril à juillet 1994 montrent qu'une société n'est malheureusement jamais à l'abri de basculer dans l'horreur mais nous ne cesserons jamais de lutter afin de protéger la mémoire de ces millions d'innocents dont nous avons tous la responsabilité de perpétuer le souvenir.

Monsieur le Président, je prends quelques minutes pour m'adresser à vous directement, pour vous dire publiquement à quel point la CICAD, son Comité et ses membres ont été touchés par le témoignage de solidarité dont vous avez fait preuve à l'occasion des attentats qui ont coûté la vie à des français de confession juive et ce parce qu'ils étaient juifs. Une fois encore l'actualité nous démontre combien nous devons rester vigilants face à la haine.»

Plusieurs personnalités étaient également conviées à prendre la parole. Monsieur Michel Gakuba, Président Ibuka Suisse, S.E M François-Xavier Ngarambe, Ambassadeur du Rwanda en Suisse. Madame Carole-Anne Kast, Maire d'Onex, Monsieur Alain Gauthier, Président du Collectif des Parties Civiles pour le Rwanda et Monsieur Jean-Vahe Nigolian, Président de l'Union Arménienne de Suisse.

Le procès de l'ex-comptable d'Auschwitz, Oskar Gröning, ouvert en avril 2015 en Allemagne a relancé la polémique sur l'utilité de juger de tels criminels 70 ans après la fin de la Seconde Guerre mondiale. Invité de l'émission «En ligne directe» du 24 avril 2015 à la RTS animée par la journaliste Tania Barril, le Secrétaire général de la CICAD souhaite qu'enfin justice soit rendue.

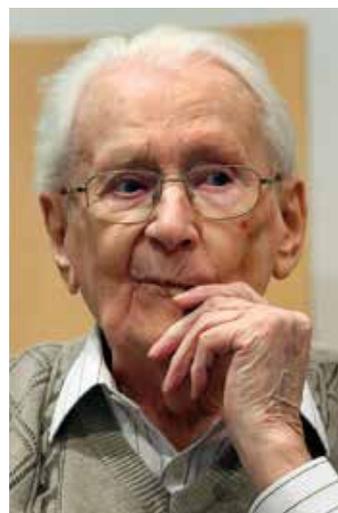
« Je demande pardon, il ne fait pour moi aucun doute que je suis moralement coupable. Sur la question de la responsabilité pénale c'est à vous de décider. » Ce sont les mots d'Oskar Gröning prononcés à ses juges à l'ouverture de son second procès, bénéficiant d'un non-lieu il y a trente ans. Depuis, la justice allemande a étendu la notion de culpabilité. Jusqu'en 2011 elle ne jugeait que les personnes qui avaient elles même commis un acte pénalement répréhensible contre les déportés ce qui n'est pas le cas ici. Affecté aux camps d'Auschwitz en 1942, Oskar Gröning est alors en charge de se débarrasser des affaires des déportés puis récupérer l'argent, le compter et l'envoyer à Berlin.

Un procès qui divise les invités de Tania Barril, Renée Poznanski, historienne, spécialiste de la Shoah, professeur de science politique à l'Université de Beer Sheva en Israël, Marc Bonnant, avocat et Johanne Gurfinkiel.

Tandis que Renée Poznanski refuse l'utilité d'un tel procès pour accomplir un travail de Mémoire, pour Johanne Gurfinkiel, il s'agit du droit des victimes à la justice. *« Il y a des victimes prêtes à témoigner et des éléments historiques tout comme les témoignages de l'intéressé. Partant du principe que les faits se sont déroulés il y a plus de 70 ans, elles n'auraient plus le droit à la justice? Il y aurait alors une date de prescription pour les criminels et leurs complices d'actes de génocide. Il s'agit d'un combat pour les victimes et qu'enfin justice soit rendue. C'est le point clé de ce procès. On l'a entendu lors des procès de Maurice Papon ou encore Klaus Barbie. Il a fallu attendre plusieurs décennies pour que des nazis soient enfin traduits en justice. Et aujourd'hui il faudrait dire aux victimes que le temps a passé et qu'il faut tourner la page. »*

Sous l'angle juridique ce procès pourrait alors être gênant comme l'explique Maître Marc Bonnant. *« C'est un procès injuste mais nécessaire. L'attente de réparation des victimes est imprescriptible de par la douleur du peuple juif. L'imprescriptibilité est une anomalie juridique. Soixante-dix ans après on ne peut pas juger avec rigueur des faits. Les preuves, les témoignages, la mémoire... Il y a donc cette impossibilité objective de juger. Ce procès à un sens symbolique. Il reste cependant impossible car les juges ne sont pas libres de leur décision, leur liberté est aliénée. Acquitter ce monsieur serait un scandale, le condamner le serait aussi. »*

Est-il alors acceptable de remettre en question ce procès pour des questions juridiques? *« Je souscris au principe que l'on ne peut pas acquitter un tel individu. La justice rendra son jugement aux regards des preuves particulièrement accablantes et des témoins. Acquitter ou suspendre les procès contre de tels criminels inviterait à se demander si l'on peut programmer un génocide, exterminer des milliers de personnes et partir se mettre au vert avant d'attendre une ou plusieurs décennies pour ne plus être soumis à la justice. »* explique Johanne Gurfinkiel. Et Marc Bonnant de rappeler qu'il est essentiel de distinguer le besoin des victimes de celui de la justice. *« La justice est celle à qui les victimes ont par principe délégués leur droit originel de vengeance. »*



Oskar Gröning. © ap-epa

« Il y a des victimes prêtes à témoigner et des éléments historiques tout comme les témoignages de l'intéressé. Partant du principe que les faits se sont déroulés il y a plus de 70 ans, elles n'auraient plus le droit à la justice ? »

Johanne Gurfinkiel, Secrétaire général

RENCONTRES



Rencontre avec la Conseillère d'État en charge du Département de l'éducation et de la famille du Canton de Neuchâtel

Forte de ses contacts avec les Départements de l'Instruction Publiques romands, la CICAD a souhaité rencontrer Monika Maire-Hefti, la Conseillère d'État en charge de l'Instruction publique, élue en mai 2013, afin d'établir un premier contact.

Accompagné du Président de la CICN * Bertrand Leitenberg, Alain Bruno Lévy et Johanne Gurfinkiel ont discuté avec Monika Maire-Hefti d'un certain nombre de sujets. L'occasion pour la CICAD de présenter l'ensemble des projets pédagogiques pour les élèves et enseignants qu'elle a initié depuis plusieurs années comme la journée d'étude à Auschwitz, les rencontres dans les écoles avec des rescapés de la Shoah ou le séminaire de formation pour les enseignants. Cet échange a permis à la Conseillère d'État de voir l'étendue des activités de la CICAD et de réfléchir à de futurs partenariats.

Des perspectives positives de travail ont été abordées. Ce canton romand étant le seul à ce jour à être moins engagé sur les projets pédagogiques proposés par la CICAD. A titre d'exemple, les enseignants neuchâtelois à l'inverse de leurs confrères romands sont les seuls à ne pas bénéficier d'aide pour participer à la journée d'étude organisée par la CICAD à Auschwitz-Birkenau.

La CICAD ne manquera pas dans les prochains mois de re-contacter Monika Maire-Hefti pour la mise en place de projets.

* Communauté israélite du Canton de Neuchâtel à la Chaux-de-fonds



Monika Maire-Hefti, la Conseillère d'État en charge de l'Instruction publique et Bertrand Leitenberg, Président de la CICN

Dresser un état des lieux de la situation de l'antisémitisme et mettre en perspective le travail accompli. Dans le cadre d'une conférence organisée par l'Amitié Judéo-chrétienne, c'est ce qu'a souhaité aborder le Secrétaire général de la CICAD.

C'est devant un public vivement intéressé que Johanne Gurfinkiel a présenté l'ensemble des missions de l'association. Sensibilisation auprès des jeunes générations pour lutter contre la recrudescence de l'antisémitisme dans les cours d'écoles, interventions lors de cas d'antisémitisme en collaboration avec les autorités policières ou encore prises de position fermes dans la presse pour dénoncer tout dérapage de politiques ou de personnalités publiques. Les cas ne manquent pas et la CICAD travaille au quotidien pour dénoncer toute forme de discrimination. Invité par la Présidente, Marianne Gani, le Secrétaire général a également rappeler combien le dialogue inter religieux était important pour la CICAD, qui rencontre régulièrement les représentants des diverses religions présentes en Suisse.

Parmi les nombreux sujets évoqués, certains ont particulièrement retenus l'attention des participants. Ainsi, la Présidente de l'Amitié Judéo-chrétienne s'est particulièrement intéressée au travail de recueil d'information effectué par la CICAD. « *Les contacts que la CICAD a su développer aujourd'hui est un travail de plusieurs années, de confiance réciproques avec les autorités avec lesquelles la CICAD a des échanges réguliers pour transmettre des informations et suivre des dossiers. La CICAD est vu aujourd'hui comme un organe professionnel, reconnu. Après un travail de recherches et d'analyse, la CICAD travaille sur chacun des dossiers puis fait une dénonciation pénale si cela le justifie* » lui répond Johanne Gurfinkiel.

L'échange se poursuit sur un fait d'actualité, le phénomène Dieudonné et les répercussions dans les cours d'écoles. Une situation qui préoccupe particulièrement l'association comme le précise le Secrétaire général. « *Le phénomène Dieudonné n'est pas nouveau mais s'est développé et a des répercussions dans les cours d'école. Des élèves Juifs ou non sont la cible de propos antisémites. La CICAD a bien sûr demandé aux autorités et aux enseignants de redoubler de vigilance. Mais ce n'est pas le seul problème existant dans les établissements scolaires. Des enseignants que nous rencontrons chaque année lors de la journée d'étude à Auschwitz-Birkenau nous disent qu'il y a parfois des difficultés avec des élèves ayant des propos négationnistes et antisémites. Pour répondre aux demandes de ces enseignants, la CICAD a mis en place des séminaires de formation pour les enseignants et avec l'aval du Département de l'Instruction Publique souhaiterait mettre en place un questionnaire dans les écoles pour avoir un état des lieux et ainsi répondre aux manquements. Nous conseillons bien sûr les enseignants mais il faut adapter la réponse à chaque cas. Lorsque nous pouvons le faire, nous accompagnons les élèves. Travailler à comprendre comment on peut lutter contre le racisme et combien de tels propos sont intolérables est un travail quotidien que nous effectuons depuis des années. L'objectif est d'éduquer les élèves pour qu'il y ait une réelle prise de conscience.* » Des explications qui permirent à l'auditoire de comprendre le rôle de la CICAD dans les établissements scolaires.

« La responsabilité de faire bouger les choses appartient à chacun d'entre nous. Ne rien dire c'est considérer que c'est un non évènement et qu'il n'y a pas lieu d'élever le débat dans la presse. Une position qui n'est pas celle de la CICAD. » Conclue Johanne Gurfinkiel.

« La responsabilité de faire bouger les choses appartient à chacun d'entre nous. »

Johanne Gurfinkiel, Secrétaire Général

Elections municipales genevoises, la CICAD rencontre les partis politiques

72

Comme ce fut le cas lors des dernières élections cantonales, la CICAD a renouvelé «ses petits déjeuners politiques» à Genève avec l'ensemble des partis qui constituent l'échiquier politique à l'aube des élections municipales d'avril et mai 2015.

Le temps d'une rencontre, la délégation, constituée de membres du Comité de la CICAD, a pu mettre en évidence des manquements face à la montée de la discrimination et de l'antisémitisme tout en appelant au maintien voire au renforcement de programmes éducatifs. L'ensemble des partis et des candidats ont montré beaucoup d'intérêt concernant les problématiques soulevées par la CICAD. Une réaction attendue compte tenu des relations cordiales entretenues dans les divers cantons romands depuis plusieurs années avec ces derniers. Conscients de l'importance d'une collaboration pérenne, ces rencontres se poursuivent au-delà des élections. Mais pour le Président de la CICAD, Alain Bruno Lévy, ces rencontres permettent d'adresser aux partis politiques un message fort. «*Nous avons besoin de l'écoute et du soutien des politiques pour cette mission citoyenne. Nous savons que nous pouvons compter sur les partis tout comme ils peuvent compter sur la CICAD.*» Et Johanne Gurfinkiel précisant «*La CICAD étant devenu un acteur de la Cité, mobilisée contre l'antisémitisme et plus largement contre le racisme.*»

Un message entendu par les représentants des partis qui ont répondu aux demandes de la CICAD en proposant des pistes de réflexion ou en travaillant conjointement sur des projets.

Jane Michaelis Zurbuchen, Membre du comité directeur des Vert'libéraux de la Ville de Genève, Sue Putallaz, Présidente des Vert'libéraux genevois et Candidate au Conseil administratif, Jérôme Fontana, Vice-Président des Vert'libéraux de la Ville de Genève et Mahesh Lançon, candidat au Conseil municipal

Les Vert'libéraux – 25 février 2015

«*Nos engagements en lien avec nos discussions portent sur deux aspects. L'éducation civique des jeunes enfants en collaboration avec des associations et ce de manière à leur apprendre le vivre ensemble dès le plus jeune âge. Et l'espace public autour des bâtiments sensibles qui doit être aménagé de manière à garantir la sécurité des occupants.*»

Sue Putallaz, Présidente des Vert'libéraux genevois et Candidate au Conseil administratif de la Ville de Genève



UDC – 6 mars 2015

« Nous avons pris bonne note de vos préoccupations essentiellement sécuritaires. Comme vous l'avez très justement souligné, votre communauté est susceptible d'être plus particulièrement visée et nous comprenons votre inquiétude compte tenu des événements récents sur la scène internationale. Aussi, nous nous engageons, dans le cadre de notre programme politique, à mettre tout en œuvre afin de renforcer le rôle de sécurité de proximité de la police municipale notamment par la création de postes de police mobiles sur des lieux «sensibles», le cas échéant les synagogues et leurs alentours.»

Cathy Jacquier, Présidente UDC section Genève



Eric Bertinat, Conseiller municipal UDC
et Cathy Jacquier, Présidente de la section
UDC Ville de Genève

Solidarités – 10 mars 2015

« Cet échange a été salutaire car il a permis de jeter les bases d'une communication franche entre les deux organisations en évoquant des situations qui ont pu, par le passé, être source d'incompréhension. Alors que la lutte contre le racisme et l'antisémitisme est un objectif parfaitement partagé, cette riche matinée a permis de mettre en avant la nécessité d'oser affronter les problèmes et les divergences d'opinion dans un cadre respectueux. Ensemble à Gauche et Solidarités entendent poursuivre dans cette voie, favorisant le dialogue et promouvant le débat politique avec la CICAD. »

Pablo Cruchon, Secrétaire politique de Solidarités

Pablo Cruchon, Secrétaire politique de Solidarités, Tobia Schnebli, Conseiller municipal Ville de Genève, membre de la direction locale de Solidarités Genève et Brigitte Studer, Ensemble à gauche et Conseillère municipale.



Le Parti socialiste – 11 mars 2015

« Nous, socialistes, luttons contre toutes les formes de discriminations. Nous continuons à nous battre contre celles et ceux qui tentent de stigmatiser et d'opposer les communautés et soutenons toutes les personnes, les associations qui luttent contre la xénophobie et l'antisémitisme rampant. Nous sommes toutes et tous genevois et voulons vivre dans une ville ouverte et tolérante. Cette action est menée aujourd'hui en Ville de Genève par Sandrine Salerno, Conseillère administrative au Département des finances et du logement qui comprend la politique de la diversité et par Sami Kanaan, Maire et Conseiller administratif au Département de la Culture et du Sport.»

Virginie Studemann-Wathier, Conseillère municipale et Présidente PS Ville de Genève



Virginie Studemann-Wathier, Conseillère municipale et Présidente PS Ville de Genève, Sandrine Salerno, Conseillère administrative et Sami Kanaan, Maire de Genève.



Esther Alder, Conseillère administrative, Yves de Matteis, Député au Grand Conseil genevois, Alfonso Gomez, Conseiller municipal et Président de la section des Verts ville de Genève et Jean Rossiaud, Vice-Président de la section des Verts ville de Genève.

Les Verts genevois – 17 mars 2015

« Cette rencontre a été pour nous l'occasion de confirmer notre engagement dans la lutte contre le racisme et l'antisémitisme comme travail nécessaire et quotidien. Nous sommes conscients de nos responsabilités et des défis à relever impérativement dans le futur face à la recrudescence des actes et propos antisémites soulignés par la CICAD. Nous en voulons pour preuve la motion qui a été déposée par les Verts suite à cette réunion, afin, notamment, de « renforcer les efforts du Conseil d'Etat en matière de prévention du racisme et de l'antisémitisme en mettant l'accent sur ses différentes formes par le biais de campagnes, programmes ou projets » en général et dans le cadre de l'instruction publique en particulier, en renforçant les liens avec les associations concernées.»

La délégation des Verts genevois



« Au cours de cette discussion enrichissante, nous avons pu ressentir que les activités de la CICAD restent souvent méconnues et qu'il est important d'y remédier. La question de la réaction des politiques aux messages haineux de certains partis a été discutée. Nous avons pu en tirer la conclusion que le ressenti politique n'est pas toujours celui du citoyen et qu'il est important pour les politiques d'être régulièrement sensibilisés par les associations afin de réagir plus efficacement - et surtout plus fermement - à ces messages. Nous tirons donc tous les trois un bilan très positif de cette rencontre et remercions la CICAD de la qualité son accueil. »

Natacha Buffet-Desfayes, Adrien Genecand et Daniel Ferrier, Président PLR Ville de Genève

Daniel Ferrier, Président PLR Ville de Genève
Adrien GENECAAND, Conseiller municipal, Ville de Genève ; Candidat au Conseil administratif (Ville de Genève) et Natacha BUFFET-DES-FAYES, Conseillère municipale, Ville de Genève ; Candidate au Conseil administratif (Ville de Genève)

Le PDC – 30 mars 2015

« Le PDC s'engage pour lutter contre l'antisémitisme et contre toutes les formes de discrimination. Il s'agit d'un principe fondamental de la vie en société que nous défendons et que nous continuerons à défendre aux échelons communal, cantonal et fédéral. Récemment, lors du débat à propos de la révision de l'article 261 bis du Code pénal à la Commission des affaires juridiques du Conseil national, j'ai rappelé en tant que Conseiller national la nécessité d'avoir une norme pénale qui protège contre toutes les formes de discrimination y compris l'antisémitisme. Depuis deux ans et demi en tant que Conseiller administratif en charge de la sécurité en Ville de Genève, je mène une politique très claire de lutte contre tous les tags à caractère raciste et antisémite. »

Guillaume Barazzone, Conseiller administratif et Conseiller national



La délégation PDC: Lionel Ricou, Conseiller administratif, Président ad intérim, Guillaume Barazzone, Conseiller administratif de la Ville de Genève en charge du Département de l'environnement urbain et de la sécurité et Jean-Charles Lathion, Conseiller administratif, Vice-Président

Le MCG – 13 avril 2015

« Le MCG est opposé aux actes racistes, antisémites et à toutes ces attitudes nuisibles qui sont fondées sur des discriminations comme la religion, la couleur ou la race. Bien évidemment, la plus grande sécurité doit être assurée à tous les habitants de notre canton, afin d'éviter les dérives violentes et extrémistes, que d'autres villes européennes ont connu. Par ailleurs, nous estimons qu'il n'est pas souhaitable d'importer chez nous des conflits lointains, y compris le conflit israélo-palestinien, qui ne concernent pas Genève et la Suisse. Pour nous, la neutralité helvétique reste toujours d'actualité et peut permettre d'aider certains pays à aller en direction de la paix. Si nous sommes partisans de la laïcité, celle-ci doit s'appliquer dans le respect des religions et des lieux de culte. »

Carlos Medeiros, candidat MCG au Conseil administratif de la Ville de Genève

En un weekend, plus d'une dizaine de tombes musulmanes ont été profanées au cimetière du Bois-de-Vaux, à Lausanne. Un acte inqualifiable dénoncé par la CICAD qui apporte son soutien à la communauté musulmane par un courrier au Président de l'Union Vaudoise des Associations Musulmanes, Monsieur Pascal Gemperli.

En tant qu'association représentant les communautés juives de Suisse romande, la CICAD a tenu à exprimer sa solidarité face à cet acte inqualifiable qu'elle condamne fermement. « Depuis plus de 20 ans, la CICAD a pour mission principale la lutte contre l'antisémitisme en Suisse romande. Dans ce cadre, nous ne comprenons que trop bien l'impact qu'un tel acte haineux a non seulement sur les victimes directes mais également sur la communauté qui est visée. De tels actes ne peuvent être tolérés dans notre société et doivent être combattus avec force. Nous espérons que leurs auteurs seront appréhendés. »

Treize tombes ont ainsi été dégradées, des stèles renversées et sur lesquelles étaient tagguées des croix gammées. Un acte de vandalisme inadmissible qui fait l'objet d'une enquête par la police pour découvrir les auteurs et ce à quelques mois de la création d'un carré musulman au sein du cimetière.

Mais tout le monde ne l'entend pas de la même manière. Dénonçant un complot, le Président du parti nationaliste suisse (PNS) Philippe Brennenstuhl se désolidarise de cet acte de vandalisme. Et pour cause. Certaines tombes ont été tagguées avec le nom du parti alémanique de sa formation, le PNOS. Un parti qui se revendique anti-islam et qui refuse la construction de mosquées. Acte prémédité de cette formation politique ou de simples sympathisants, pour la communauté musulmane en état de choc, les autorités doivent trouver les responsables et les sanctionner pour éviter que cela ne se reproduise.

« Cette profanation marque la deuxième mort de papa »

LAUSANNE. Des tombes de musulmans ont été souillées dimanche. En attendant les résultats de l'enquête pénale, l'indignation est générale.

C'est le cri du cœur d'une jeune femme de 23 ans, pétrifiée de colère face à des actes inqualifiables: « Mon père venait du Kosovo. Il a vécu une trentaine d'années ici. Il est décédé d'un cancer en 2013 après de longues souffrances. Il a été enterré dans le cimetière du quartier où il vivait. Juste parce qu'il était musulman, des gens ont profané et piétiné sa tombe. Aujourd'hui, toute ma famille pleure comme si mon papa venait de mourir encore une fois. »

Dimanche, ce sont treize sépultures musulmanes qui ont été vandalisées et sprayées avec des croix gammées. Sur une des pierres tombales souillées, la famille avait fait graver: « Il y a quelque chose de plus fort que la mort. C'est

Violier l'interdit

Dans un article au journal belge « Le Soir », le psychologue Assaad Azzi, de l'Université de Bruxelles, décrypte le comportement des profanateurs: « En s'attaquant au cimetière, ils s'en prennent à un symbole et croient démontrer leur courage. Plus l'interdit est fort, plus sa violation est ressentie comme une démonstration. » Pour le psy, une telle attitude est « un signe d'imaturité, la présence des absents dans la mémoire des vivants. »

Une procédure pénale a été ouverte pour atteinte à la paix des morts. Les vandales s'exposent à 3 ans de prison. « C'est un acte inhumain », dénonce l'Union des associations musulmanes. L'élu lausannois Marc Vuilleumier, chargé de l'intégration, se dit « indigné et triste ». Le député UDC Claude-Alain Voiblet condamne, mais pointe du doigt le projet de la



Une enquête est ouverte pour retrouver les vandales du cimetière. >>>

commune de Lausanne. Celle-ci entend réserver un carré musulman dans son cimetière. « Quand on veut segmenter un espace religieux dans un endroit laïc, cela mène à des situations délicates », explique-t-il. — ASSOCIATÉ PÉNDRA NOUVE



1937 - 2012

Des Aures bâte
Préférant à la grandeur
Celle de son Honneur
Qui du roc bien bâti
En fit son dernier lit
Qui prit comme oreiller
Le fier et doux Palmier

Les nationalistes dénoncent un complot

Invité dans le cadre de discussions avec des pasteurs de Suisse romande, Johanne Gurfinkiel a pu dresser un état des lieux de l'antisémitisme en Suisse romande et répondre aux nombreuses interrogations des participants. Face à la montée de l'antisémitisme, ces derniers souhaitent disposer des informations pour sensibiliser leurs paroissiens.



Cette rencontre à l'hôtel Bristol de Genève le 20 mai 2015 est pour la CICAD une occasion d'avoir des échanges privilégiés. « C'est un échange ouvert et franc qui vous donnera des éléments de réponse. Car l'antisémitisme concerne tout un chacun. Cette demande de discussion exprime pour nous une volonté d'agir ensemble et est révélatrice d'un besoin. Nous y sommes plus que sensible. »

Après avoir présenté le rapport 2014 sur la situation de l'antisémitisme, le Secrétaire général interpelle les participants sur les inquiétudes de la communauté juive. L'explosion des actes antisémites et les risques d'attentats en Suisse décrits par les autorités amènent de nombreuses interrogations et le besoin de renforcer la sécurité des bâtiments communautaires. Une situation réelle, inquiétante, associée à un changement de comportement et la banalisation de propos antisémites.

Confrontés à cette réalité, il est alors nécessaire pour ces pasteurs de définir ce qu'est l'antisémitisme et de comprendre comment la CICAD réalise son recensement. Un point important pour le Secrétaire général qui explique plus largement le travail de veille et d'analyse effectué. « Nous ne travaillons pas uniquement sur les expressions visibles de l'antisémitisme. Nous recensons toute expression et communication d'hostilité à l'égard des Juifs. Il s'agit notamment de commentaires postés sur les sites d'information romands, les sites internet, les blogs mais aussi les articles de presse. » Une banalisation des propos qui se retrouve chez les plus jeunes. La CICAD réagit alors en se mobilisant

dans les écoles et en allant à la rencontre de ces jeunes générations qui, pour la plus part, font preuve d'une méconnaissance du sujet.

Un point sur lequel rebondit l'un des pasteurs. Expliquant que la méconnaissance des Juifs et d'Israël au sein de leur paroisse amène parfois une mauvaise interprétation, peut porter à confusion et desservir le sens des textes lus durant les messes. « Lorsqu'il nous arrive d'en discuter, j'observe des incompréhensions, c'est un sujet très complexe. Vous avez raison de nous expliquer qu'il faut dissocier la politique de la théologie. Je vous remercie pour vos conseils. » Un point de vue partagé par Laurent Favre, initiateur de cette rencontre. « Nous devons faire attention et ne pas nous leurrer. En tant que protestant, je constate qu'il existe une ignorance dans nos paroisses. Nous devons avoir une prise de conscience au sein de nos églises. » Et Marc Blancou, également à l'initiative de ces rencontres, poursuit : « Toute l'information que vous nous donnez est essentielle et pertinente pour nous. A présent, nous devons agir et fixer un cadre. Cela nous permettra ensuite de réagir et d'avoir les bonnes pratiques. »

Satisfait de ce premier échange avec une douzaine de pasteurs, Laurent Favre a d'ores et déjà prévues d'autres rencontres. Il souhaite travailler sur d'autres projets de sensibilisation pour les protestants avec la CICAD. Une initiative à laquelle a répondu par l'affirmative le Secrétaire général qui se réjouit de pouvoir compter sur ces fervents militants. Le dialogue inter religieux étant une des actions de la CICAD.



Johanne Gurfinkiel, invité à échanger avec les pasteurs à l'hôtel Bristol de Genève le 20 mai 2015.



ARCHITECTES D'INTÉRIEUR – ENSEMBLIERS –
DÉCORATEURS – ÉBÉNISTERIE – TAPISSERIE –
RIDEAUX – MOQUETTES – MOBILIER DE BUREAU

Magasin

Place du Bourg-de-Four 9
1204 Genève
T +41 (0)22 818 39 99
F +41 (0)22 818 39 90

Ateliers

Rue Cardinal Journet 11
1217 Meyrin
T +41 (0)22 818 39 96
F +41 (0)22 782 34 91

Email : galli@galli-deco.ch



AGESCOM
Imprimerie Schouchana

S.A.



www.agescom.ch

Votre souhait - Notre solution!

32, avenue de Frontenex
1207 Genève
Tél. 022 786 21 41
agescom@agescom.ch

**Conception graphique
Impression numérique
Offset
Impression à chaud
Thermo-relief
Gaufrage
Reliures
Pliages - Plastification**



Casher

by

Mandarin Oriental, Genève

Vos évènements privés casher sous la supervision du Grand Rabbin Schlesinger.





Jusqu'à ce que nous l'ayons *examiné* sous tous les angles.

Il faut du temps pour faire prendre corps à un projet.
Créer quelque chose d'unique ne se fait pas en un jour.

Cela doit mûrir. Grandir. Evoluer.

Chez UBS, c'est ainsi que nous établissons des relations.

De vraies relations. Fortes, ouvertes et durables.

Certes, nous vous proposons des solutions
d'investissement adaptées à vos besoins.

Et nous mettons à votre disposition l'expertise et
les ressources d'un groupe financier mondial,
totalement intégré.

Mais l'essentiel, au fond,
c'est la relation que nous créons avec notre client.
Avec vous.

Nous n'aurons pas de répit



ubs.com



**Nouveau Porsche Cayenne S E-Hybrid.
Efficience maximale, impact minimal.**

Premier hybride plug-in de son segment.

A découvrir dès à présent, au Centre Porsche Genève.

e-hybrid



PORSCHE

Centre Porsche Genève

Orchid Sports Car SA
Impasse Colombelle 2
1218 Le Grand Saconnex-Genève
Tél. 022 79 911 20
Fax. 022 79 911 30

www.porsche-geneve.ch

Chaque année, la CICAD édite sa revue annuelle distribuée à plus de 4 000 exemplaires. Reprenant les temps forts de l'année, elle permet de montrer l'étendue des activités réalisées tout au long de l'année. Disponible sur le site internet en téléchargement, elle peut également être envoyée. Pour toute demande ou complément d'information, une adresse: cicad@cicad.ch

Le site internet, la newsletter, les revues annuelles et les brochures d'activité sont tout autant de supports d'information accessibles au grand public. Pour toute demande, une adresse: cicad@cicad.ch



Le rapport sur la situation de l'antisémitisme

Depuis 2003, la CICAD collecte, enregistre et analyse les témoignages de victimes et témoins d'actes antisémites ainsi que les documents et textes antisémites parus dans la presse et sur internet. L'ensemble de ces informations permettent l'élaboration d'une analyse précise puis d'un rapport sur la situation de l'antisémitisme en Suisse. Document de référence, il est notamment apprécié des autorités et leaders d'opinion car il permet de « prendre le pouls » de la situation et de mieux comprendre l'évolution de l'antisémitisme. Disponible sur le site internet en téléchargement, le rapport peut également être envoyé. Pour toute demande ou complément d'information, une adresse: cicad@cicad.ch



La newsletter

La newsletter est envoyée à près de 2000 destinataires chaque jour. Reprenant l'actualité en Suisse romande et à l'international en lien avec les activités de la CICAD, elle permet aux internautes de se tenir informés. Depuis mai 2005, elle n'a cessé d'évoluer et d'acquérir de nouveaux lecteurs. Pour s'inscrire, il suffit d'aller sur le site www.cicad.ch, rubrique newsletter.

Twitter

Si vous souhaitez être informé en temps réel de l'actualité de la CICAD, son compte twitter est fait pour vous. Avec 280 tweets à son actif, la CICAD compte 140 followers. Pour s'abonner, il suffit d'aller sur Twitter et de taper @CICADch.



La chaîne Youtube

La chaîne youtube de la CICAD permet de voir ou revoir les temps forts de la CICAD, prises de paroles dans les medias, radio ou télévision sans oublier les évènements phares de l'association. Avec 70 vidéos disponibles, elle comptabilise 95 000 vues. Pour s'abonner, il suffit d'aller sur Youtube et de taper cicadch



Le site internet

Les nombreuses rubriques du site internet www.cicad.ch permettent notamment de faire un don, de dénoncer un acte antisémite, de commander des publications ou encore de suivre les réactions de la CICAD. Par ses nombreux articles en lien avec l'actualité et les missions de la CICAD, le site internet est également une source sûre d'information pour les étudiants préparant leurs travaux de maturité.

La CICAD a réalisé depuis sa création plusieurs outils éducatifs pour répondre aux besoins des enseignants. Ces documents, conçus pour être utilisés par les enseignants peuvent être commandés sur le site internet. Pour toute demande ou complément d'information, une adresse: cicad@cicad.ch

La brochure Auschwitz

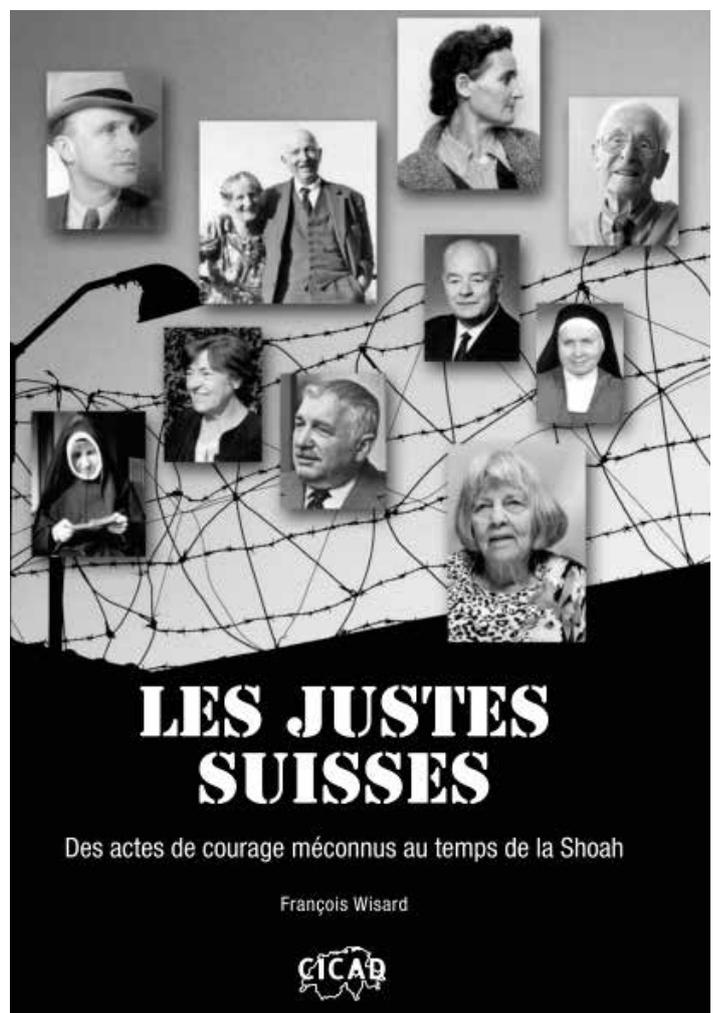
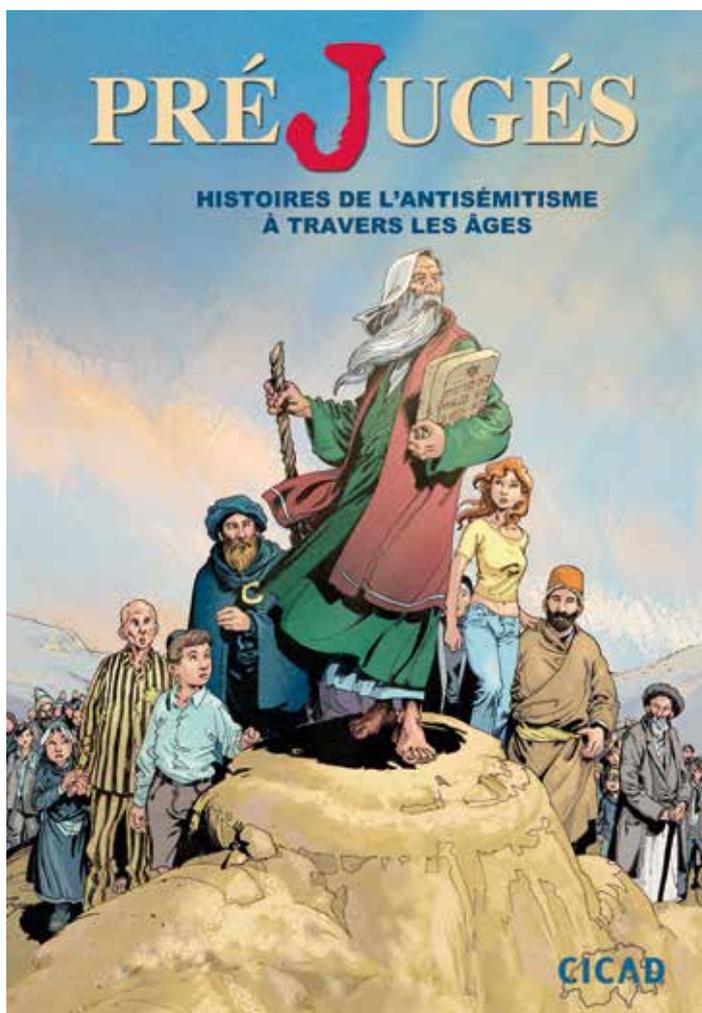
La brochure « Auschwitz », éditée par la CICAD en 2004, a été réalisée par Sabine ZEITOUN, historienne spécialisée sur la Seconde guerre mondiale.

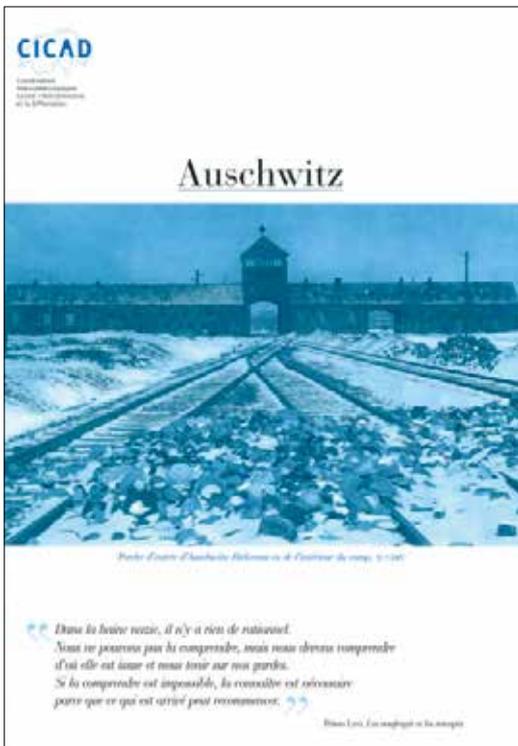
Ce livret a pour objectif de rendre accessible la connaissance historique du processus d'extermination tel qu'il a été mis en œuvre par le III^e Reich. Il facilite l'accès à l'histoire et la transmission de la mémoire de la Shoah au travers de nombreuses références clés, tout en apportant un éclairage sur des thématiques particulières. Depuis sa sortie, le livret Auschwitz a été diffusé à plus de 3000 exemplaires dans les écoles romandes, devenant ainsi un document de référence.

Les Justes Suisses

Edité par la CICAD et écrit par M. François Wisard, Chef du service historique du DFAE, ce livre a été vendu à plus de 2000 exemplaires.

L'histoire des Justes constitue une des pages les moins connues de la Shoah. En ayant sauvé des Juifs au péril de leur vie, ces derniers ont maintenu la flamme de l'espérance et de l'humanité au milieu d'une Europe en proie à la folie destructrice des nazis et de ceux qui les soutenaient. Cet ouvrage éclaire les actions remarquables de ces Justes, dont beaucoup restent méconnus.





La bande dessinée « Préjugés, Histoires de l'antisémitisme à travers les âges »

Depuis l'Antiquité romaine, les Juifs ont été les boucs émissaires des pouvoirs, souvent désignés coupables de tous les maux et instigateurs de toutes les calamités.

A travers douze récits rassemblés dans cet album, la CICAD a initié un projet qui permet une prise de conscience de la problématique de l'antisémitisme en retraçant les préjugés, les humiliations, les discriminations et les massacres dont les Juifs ont été et sont parfois encore les victimes.

Dix-huit auteurs de BD, dessinateurs, scénaristes et illustrateurs belges, français et suisses ont réuni leur talent pour cet ouvrage collectif.

Mis en vente depuis 2011, la bande dessinée a été vendue à plus de 1500 exemplaires.



Le DVD « Des récits contre l'oubli »

Pour mieux combattre le négationnisme et l'ignorance, la CICAD a réalisé en 2009 un dvd intitulé « Des récits contre l'oubli » afin d'expliquer, de témoigner et de susciter la réflexion sur la vie de rescapés. 500 exemplaires ont été distribués.

Le coffret comporte deux DVD : un film documentaire et un recueil thématique, conçu comme un outil éducatif et pédagogique destiné principalement à l'usage des établissements scolaires, des enseignants et élèves, qui souhaitent étayer efficacement le sujet, en privilégiant le vécu.



Le DVD du spectacle «Préjugés Coupables»

Pour son vingtième anniversaire, la CICAD a choisi d'utiliser l'humour au travers d'un spectacle inédit de Marie-Thérèse Porchet, écrit par Pierre Naftule, Pascal Bernheim et Joseph Gorgoni. Destiné à un public «scolaire», ce spectacle met en scènes des situations de discrimination de la vie courante.

Les fiches pédagogiques qui accompagnent ce DVD, réalisées par Claire Luchetta-Rentchnik et Fabienne Regard sont des outils permettant de repérer ces mécanismes et de réagir.

Ce support éducatif et pédagogique est destiné à la libre diffusion dans les établissements scolaires et à toute autre organisme à vocation éducative. Il a été distribué à plus de 300 exemplaires.



La Fédération suisse des communautés israélites (FSCI) est heureuse de soutenir le travail important que la CICAD accomplit en Suisse Romande dans la prévention et la lutte contre l'antisémitisme et la diffamation.

Un travail auquel la FSCI se voue avant tout sur le plan fédéral et en Suisse allemande.

Pour plus de renseignements, veuillez consulter notre site internet www.swissjews.ch

VEILLER
SUR VOTRE
PATRIMOINE ET
LE DÉVELOPPER
POUR LES
GÉNÉRATIONS
FUTURES

Banque Privée



**EDMOND
DE ROTHSCHILD**

CONCORDIA - INTEGRITAS - INDUSTRIA

Le lion de notre emblème symbolise la puissance et l'excellence mises au service de nos clients.

edmond-de-rothschild.com





Coordination intercommunautaire contre l'antisémitisme et la diffamation
Case Postale 5020 - 1211 Genève 11
Tél : 022 321 48 78 - Fax : 022 321 55 28 - cicad@cicad.ch - www.cicad.ch
©CICAD 2015